

Table DOC_MICROFILM

Cote du document : SB 84/1

Microfilm N° : RM 299.001

- + 1 Intitulé du document* : Registre des procès-verbaux des séances
du Sénat et de la Commission universitaire
de l'Université de Lausanne, n° 1
- + 1 Date début de création* :
- + 1 Date fin création* :
- 1 Dates extrêmes : 1890 - 1910
- 1 Cote du microfilm* : RM 299.001
- 1 Position sur microfilm : 1
- 1 Date du microfilmage par les ACV :
- 1 Date d'entrée :
- + 1 Niveau de description* < : 2 3
- 1 Nombre de prises de vue* :
- 1 Loc. original hors ACV :
- 1 Loc. copies aux ACV* :
- ~~1~~ 2 Référence de l'OPA* < : —
- 2 Auteur du microfilm : C. MOLIN
- 2 Provenance microfilm :
- 3 Contenu :
- + 3 Mots-clés (commun) : Université, Lausanne
- + 3 Mots-clés (lieu) : Lausanne, Université
- + 3 Mots-clés (nom) : Commission universitaire (Université de Lausanne);
Sénat (Université de Lausanne);
Université de Lausanne
- + 3 Mots-clés (date déb.)* :
- + 3 Mots-clés (date fin)* :
- 3 Mots-clés (plan clas.) < :

A 2

A 3

A 4

A 5

03

02

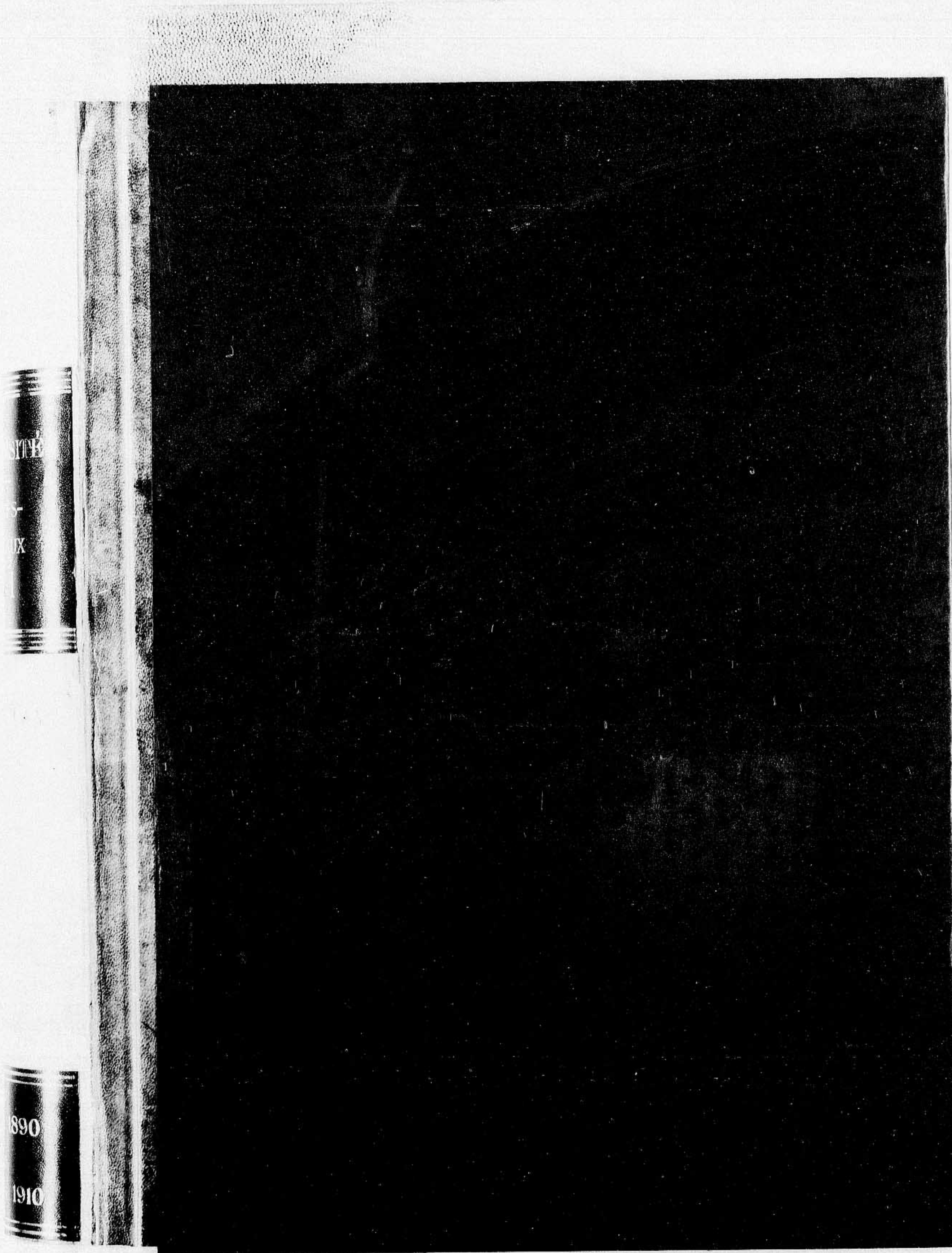
A 5

A 4

A 3

A 2

B 2



TYPE
X

890
1910

FONDEE EN 1876

MANUFACTURE DE REGISTRES

Specialite
de Registres à dos
élastiques.

X. KOST, LAUSANNE
FABRIQUE

Successeur de Rod-Arbenz.

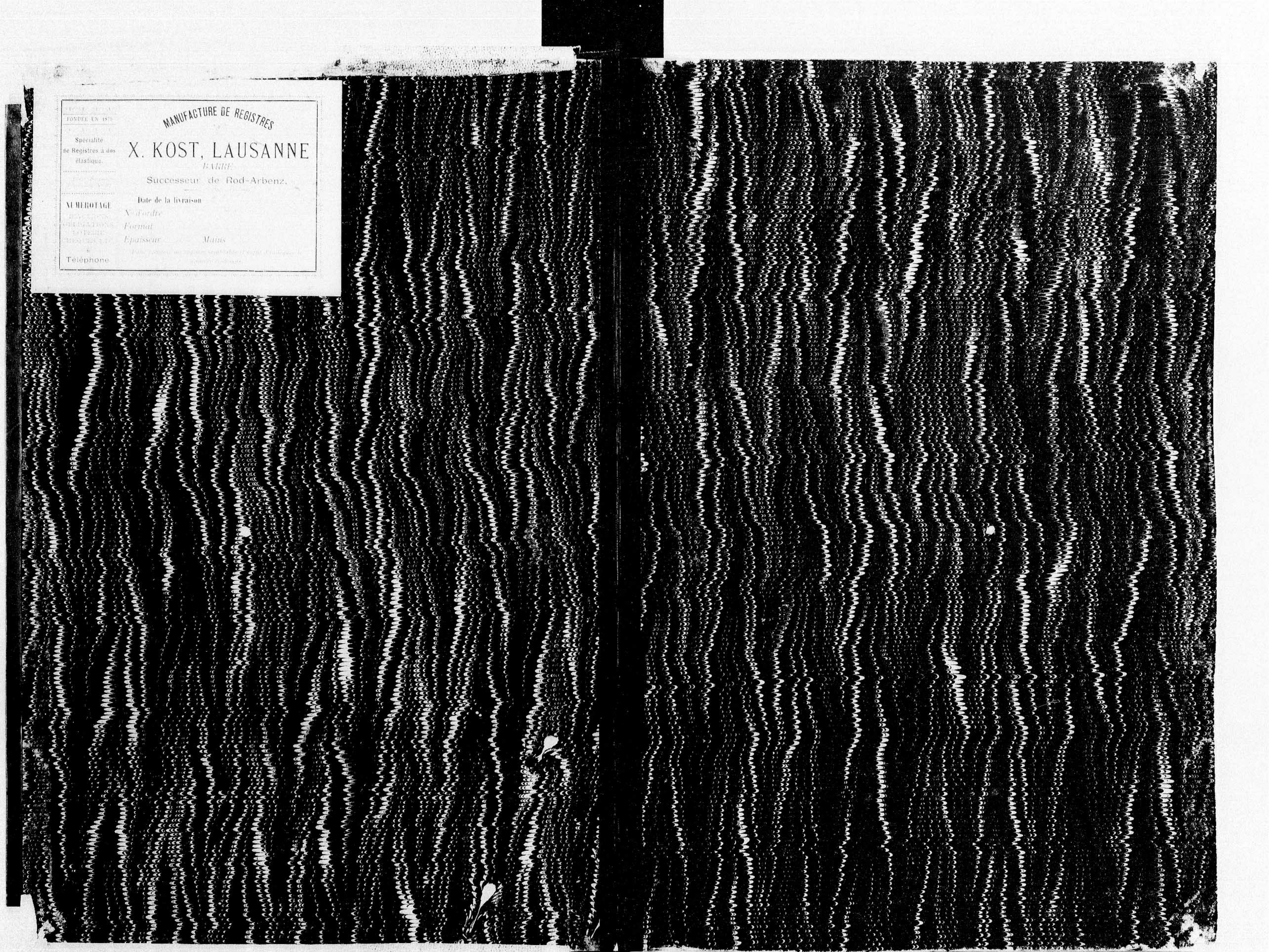
Date de la livraison

NUMEROTAGE N° d'ordre

Format

Epaisseur Mains

Téléphone



Table

des syllabes directes en des leçons finies, 7 m intérêt + permanent.

Assaut. point. des États-Unis	p. 61. 62. -
Diapline	p. 71. 72. 73. - 80. 81. 82. 83. - 118. - 154 - 156. 157 - 179. - 247. 249. 250 - 272. - 274. - 280 - 282. - 379.
Lucrum (dénat.)	p. 91. 159. 162. - 186. 187. 187. 190. - 233 - 235 -
Ducent (financ. de)	p. 143. 168.
Dipensu à financ.	p. 246.
Chamelus	p. 257. - 259. 261. - 262. 263 - 272. 274.
Obsequa (Criminial)	p. 264.
Clavibus étranger, polio	p. 351. -

Séance de la Commission universitaire du 3 novembre 1890.

Présents: M. le Recteur Baumel,

M. M. les profess^{rs} Reguin, Renard, H. Dupuis, Vuilleumier, M. Dupuis, W. Lenoir, Blanc.

Fêtes universitaires
1a

M. le Recteur entretient la Commission de la question des fêtes universitaires qui doivent avoir lieu au printemps prochain. Il est décidé que la Commission s'adjouindra un certain nombre de personnes pour constituer un "comité", savoir: M. le Chef du Départ^{mt} de l'Instruc^{ti}on publique & des Cultes, M. le Président du Grand-Conseil, M. le Syndic de la Commune de Louvain, M. M. les présidents de la Société académique & de la Société pour le développement de Louvain, M. L. Lenoir, les Rédacteurs de la "Revue" & de la "Sagette" de Louvain, les présidents des Sociétés d'étudiants. Les étudiants non constitués en Sociétés seront invités à le faire à ce propos & à nommer un président.

Recueil de travaux
1b

M. Reguin propose qu'un recueil officiel de travaux de professeurs soit imprimé pour la circonstance. Adopté. M. le Chef du Départ^{mt} sera consulté par M. le Recteur.

Bezeau
(réglement)
grades

2 Un projet de règlement pour le Bezeau, sera soumis à la Commission dans une prochaine séance.

Grades

3 Question des semestres, à exiger pour l'obtention des grades. Il est résolu que les Conseils de faculté seront priés de s'occuper de cette question & qu'un travail de collationnement se fera après.

Auditeurs

4 Question de l'admission des auditeurs aux collèges privés. Renvoyé à l'élaboration des règlements de faculté.

Privat-docents

5 Au sujet des privat-docents il se pose la question suivante: Un licencié d'une Faculté peut-il être privat-docent dans une autre Faculté? Cette question est résolue affirmativement, toutefois le privat-docent qui aura choisi une Faculté devra s'y tenir.

J. Spiro
(cours)

6a M. J. Spiro, pasteur à Wafflard, offre de faire deux cours dans la Faculté des Lettres. Les plus amples informations lui seront demandées relativement à ses titres.

Gemanoff
(cours)

6b M. Gemanoff demande à être admis à faire un cours de Littérature russe. Ses titres étant insuffisants, le préavis de l'Université ne pourrait être favorable. Le Départ^{mt} pourra, s'il le juge à propos, l'autoriser à faire un cours libre.

M. Malley
Présis p^{er} nomminal^{mt}

7 Lecture est faite d'une lettre de ce jour du Départ^{mt} relative à la nomination de M. Malley comme professeur d'architecture en remplacement de

M. Recordon. Le préavis demandé sera favorable.

Séance de la Commissⁿ universit^e du 8 nov^r

Fêtes universitaires

La réunion comprend un certain nombre de personnes convoquées pour étudier la question de l'organisation des fêtes d'inauguration de l'Université. Sont présents:

M. le Recteur Maurer, M. M. les professeurs H^r Dufour, Vuilleumier, Renard, Blanc, Brunner, - M. Auffy, chef du Département, M. M. Ed. Secretan, rédacteur de la Gazette de Lausanne, René Guisot, président de la Société pour le développement de Lausanne. M. M. L. Grenier, Guisot & Bonjour se sont excusés de leur absence.

Il est décidé qu'un comité restreint sera chargé d'élaborer un double programme, pour passer au prochain temps, & que la date des fêtes sera fixée aux environs de Pentecôte. Ce comité sera composé de 5 membres, savoir: M. le Chef du Département, M. le Syndic de la Commune, le Recteur de l'Université, le Président de la Société académique & le Président de la Société pour le développement de Lausanne.

Séance de la Commissⁿ universit^e du 20 nov^r

Présents: M. le Recteur Maurer, - M. M. les professe^{rs} Blanc, Renard, Vuilleumier, H^r Grenier, H^r Dufour.

Les procès-verbaux des deux séances précédentes sont lus & adoptés.

Question des Concours du Gymnase pour l'année 1889-1890. M. le Recteur propose que le Gymnase soit séparé des Facultés, les professeurs ayant devant les sujets de concours demeurant chargés de présider aux examens & de rédiger les rapports. Il est décidé que les concours du Gymnase seront réunis à ceux des Facultés ou l'ancienne Académie, comme par le passé, & pour la dernière fois.

Question de la finance d'études. Le prix des cours étant beaucoup plus élevé qu'auparavant, il est décidé que M. le Recteur entreprendra in-4. Chef du Département de la question & lui proposera de réduire à 5 fr. le prix de l'heure hebdomadaire, à partir de 16 heures inclusivement pour le semestre d'hiver. Les étudiants Vaudois ou Suisses domiciliés d'ancienne date dans le Canton de Vaud auront seuls droit au bénéfice de cette réduction.

Lettres du Département de l'Instruction publique & des Cultes: Du 7 nov^r, le tarif des Cliniques est adopté. Du 10, M. le Chef du Département assiste à la première réunion du Co-

Chroniques (L'avis) 3 Fêtes universitaires 4

Catalogue de la Bibliothèque cantonale

mise des fêtes pour l'inauguration de l'Université.

Du 7 nov^r, - Des exemplaires du Catalogue de la Bibliothèque Cantⁿ sont mis à la disposition de M. M. les professeurs qui en feront la demande au Département de l'Instrucⁿ publique.

Hermengilt

Du 11 nov^r, - M. Hermengilt est autorisé à suivre gratuitement le cours de pédagogie de M. Juge.

(gratuit^é p^r cours)

Dispenses

6. Demandes de dispense du paiement de la finance d'études: Théologie: M. M. Sallard, H^rmi; Saccard, Const^e; Schumacher, Fudin^e; Monastier, Albert; exonérés entièrement ou en partie; - Droit: M. Schopfer, Sancy, exonéré entier; - Médecine: M. Sallard, M^rs; Güscher, Ch^e; exonérés entier^s de moitié; - Lettres: M. Vittoz, Edmond, exonéré entier^s des trois quarts; - Sciences: M. Lugeon, M^rs (demande nouvelle). Un préavis favorable sera adressé au Départ^{em} si les renseignements pris le permettent. A propos des étudiants dispensés entier^s le préavis sera favorable. Sect^r des sciences techniques: M. Vittoz, Léon, dispensé entier^s; M. M. Basset, de Patzieux & Reber (demande nouvelle). Le préavis sera conforme aux indications de M. le Directeur de l'Étude.

Guisard (Théol)

M. Guisard, étud^{ant} en théologie, demande un congé. - Accordé.

Gratser

7. Lecture est faite du rapport sur les examens de Licence en lettres de M. Luce. Il est autorisé à présenter sa dissertation.

Société de Linguistique

8. Le Président de la Société de Linguistique a fait connaître, par lettre, les noms des membres du Comité.

M. Burcardelle

9. Lettre de M. Burcardelle relative aux conditions fixées pour l'obtention du grade de docteur en sciences. Il sera répondu que le règlement n'est pas fait.

M. Stefanovici

10. Lettre de M. Stefanovici demandant l'admission de sa fille. La réponse sera négative, en le jeune âge de celle-ci.

Séance de la Commission universit^e du 24 nov^r

Présents: M. le Recteur Maurer, - M. M. les professe^{rs} Brunner, Reguin, H^r Dufour, Renard, Blanc, H^r Grenier.

M. Nicolas

1) Lecture est faite d'une lettre de ce jour du Département relative à la nomination de M. le Doct^r Nicolas de Neuchâtel, en qualité de professe^r d'hygiène. M. le D^r Dufour appuie cette nomination. M. Renard fait observer qu'il devrait s'établir un modus vivendi, entre l'Université & le Département pour qu'il devint d'usage que la Faculté spécialement compétente fût consultée à propos de toute nomination de professeur. Il est décidé que la nomination de M. Nicolas sera acceptée.

(Nominations)

M. Walras, prof.

2. M. le professe^r Walras annonçant qu'il a demandé un congé pour assister à son

M. Sharetoff

ti. M. Reguin communique, en outre, une lettre de M. Sharetoff, étudiant

(Nominations)

Sulzger qui demande à être immatriculé. Le préavis sera favorable.

Séance de la Commissⁿ Univers^{te} du 15 déc^r 1890.

Présents: M. le Recteur Maurer, M. le prof^r Willeumier, Renaud, H^e Dupuy, Blanc, M. le prof^r Schmetzler, Dopples, Sanderman, Dupoux, Baudat, Sollyz assistant, en outre, à la séance.

CORRIGENDUM

Lecture est faite des rapports sur les concours académiques pour l'année 1889/90

1. Les récompenses suivantes sont décernées:

N ^o	Matière	Auteur	Prix	Accessits
102.	Lettres	M. Frick, Robert,	50	25.
103.	id.	Bour,		45.
		Willet, Léon,	70.	
		Bussel,	75.	
108.	Lycées	Lucy, Jules,	55.	
109.	id.	Moreillon, Ch ^e ,	55.	
110.	id.	Meyster, Emile,		20.
66.	Sciences	Vitroz, Etienne,	80.	
99.	Technique	Vitroz, Léon,	60.	
5.	Éthologie	Morel, Fernand,	50.	
37.	Lettres	Reymond,		45.
57.	Sciences	Fesse	75.	
59.	id.	Sunyar, André,	75.	
56.	id.	Bussel,	80.	
70.	Médecine	Sonin, Jules,	75.	
90.	Technique	Rochelet, Ch ^e ,	60.	
96.	id.	Charvonnat, L ^e ,	60.	
44.	Lettres	Vitroz, Etienne,	70.	
109.	Lycées	Thibault, Robert,	50.	
	id.	Monastier, Louis,	50.	
101.	id.	Frick, Robert,		25.
	id.	Rotand, E ^e ,		25.
103.	id.	Bodanson, H ^e ,	50.	
	id.	Perrochon, Jean,	45.	
106.	id.	Hoffen,		20.
107.	id.	Corset,	50.	
	id.	Vautier,		40.
	id.	Renaud,		30.
104 bis.	id.	Lucy, Jules,	40.	
105.	id.	de Crenville, H ^e ,		25.
(104 bis)	id.	Sully, Hubert,		30.
123.	id.	Schmetzler, E ^e ,	55.	
	id.	Thibault	45.	
125.	id.	Saguenod, Marc,	45.	
115.	id.	Rochelet,		30.

Racances 2. La séance publique pour la proclamation du résultat de ces concours aura lieu jeudi 18 déc^r, à 10 heures. Les vacances du nouvel an sont fixées de vendredi 26 déc^r à mardi 6 janv^r 1891.

M. Bultin 2. Lecture est faite d'une lettre du Département relative à M. Bultin.

M. Kahan, 3. M. W. Grenier fait savoir que l'École d'ingénieurs a admis provisoirement M. Kahan, Kahan, et Koutintchouff, Chouff. Ils pourront être immatriculés pour le semestre d'été si les examens qu'ils subiront en avril sont reconnus satisfaisants.

(admis provisoirement)

Séance du 11 octobre 1890.

Cette séance concerne à la fois l'Académie et l'Université et comprend, en conséquence, deux actes:

I. Séance du Sénat universitaire

Présents: M. le Recteur Maurer, M. le professeur Schmetzler, Vionstein, Henri Dupuy, Favey, Forel, Brunner, Chuard, Lacombé, L^e Grenier, Requin, Ch^e Dupuy, Palaz, Willeumier, Blanc, Bodanson, W. Grenier, Sollyz, Renavier, Supperet, Lucy, Bonnard, Ch^e Lortolan, Combe, Baudat, Sandard, Bagnion. M. le de Crenville et Renaud se sont excusés de leur absence.

Bureaux des Facultés 1. M. le Recteur informe le Sénat que M. le professeur dont les noms suivent ont été choisis en qualité de Doyen, Vice-doyen et de Secrétaire de leur Faculté:

- Théologie: M. le Willeumier, Combe, Emery;
- Droit: Requin, Emery, L^e Grenier
- Médecine: M^e Dupuy, de Crenville, Bagnion;
- Lettres: Renaud, Supperet, Bonnard;
- Sciences: Blanc, Forel, Lacombé.

Recteur 2. Il est procédé à l'élection du Recteur de l'Université. Vingt-six membres du Sénat présents à la séance prennent part à la votation. M. le Recteur M. Maurer a transmis son vote par lettre.

M. le prof^r Maurer, recteur de l'Académie, est élu par 25 voix.

M. le prof^r H^e Dupuy est nommé procureur par acclamation.

Commissaires financiers 3. La Commission financière est composée de M. L^e Grenier, qui obtient 21 voix et de M. Renavier, qui en obtient 15.

J. Bodanson, 4. La nomination de M. Bodanson en qualité de Secrétaire Caissier sera proposée au Département de l'Instruction publique et des Cultes. La nomination de M. Bodanson en qualité de Caissier le sera également.

Prof^r honor. 6. Il est décidé qu'aucun avis ne sera transmis au Département à propos de la nomination des professeurs honoraires actuels de l'Académie en qualité de professeurs honoraires de l'Université. M. le H^e Dupuy, M. le

Révère (Lehr).
 La séance d'installation des professeurs est fixée à mercredi 22 octobre, à 10 heures. L'ouverture des cours aura lieu le lendemain.
 M. 4^e Grenier soulève la question de savoir si le sote écrit peut être admis. Il est décidé, à la suite d'un tour de scrutin, que le sote par correspondance ne sera pas admis désormais, non plus que le sote par procurateur.
 M. le prof^r Reguin rappelle qu'il serait utile de s'occuper de la question des travaux originaux à publier pour les fêtes d'inauguration de l'Université.

Installation des prof. & ouverture des cours

Sote écrit
Vote venant
(non admis)

Fêtes universitaires
recueil de travaux

Université de J.
(à Montpellier)

Le Sénat est informé que l'Université de Montpellier a envoyé son Cartulaire.

II. Séance du Sénat académique

Présents: tous les professeurs assistant à la séance du Sénat universitaire, à l'exception de M. M. Guex & Solliet.

M. Durand, prof.
(Nécès)

M. le Recteur rappelle la perte que l'Académie a faite, le 15 juin 1890, en la personne de M. le prof^r Durand, puis le fait que M. le prof^r Vuilleumier a pris la parole sur la tombe du défunt au nom de ses collègues.

Lecture est faite des procès-verbaux des séances du Sénat des le 15 juillet 1889, puis du procès-verbal de la séance de la Commⁿ académ^q du 15 juillet 1890.

Il est fait lecture des lettres suivantes:

L. Bulletin, anc. prof.

Verdan

(assist^d d'anatom.)

Académie

(liquidation)

M. 4^e Bultin, ancien professeur, relative à la retraite de l'Académie; de M. le prof^r Anguier, demandant que M. Verdan soit nommé assistant d'anatomie.

La Commission académique est autorisée à liquider tout ce qui concerne l'université Académique.

S. Concours

(séance publique)

Séance publique du 18 décembre 1890, au Musée industriel pour la proclamation du résultat des concours académiques de l'année 1889-1890 (Académie & Lycee).

Présents: M. le Recteur Maurer; M. M. les professeurs Amstein, Bousson, Blanc, Bonnard, Combe, Dapples, Ch^r Durand, M. M. Dujean, Duperré, Emery, Eroman, Focet, W. Grenier, Guex, Lacombé, Palaz, Pouchard, Rapin, Renard, Vuilleumier. Un public assez nombreux.

M. le Recteur prononce un discours dans lequel il s'attache à rendre

quer les rôles respectifs de l'enseignement supérieur & de l'enseignement secondaire, puis lecture est faite des rapports des jurys d'examen & les noms des lauréats sont proclamés.

Séance de la Commission universitaire du 12 février 1891.

Présents: M. le Recteur Maurer, M. M. les professeurs Vuilleumier, H. Dujean, Blanc, Reguin, W. Grenier,

(Concours)

(programme)

(des cours)

Tableau des

discipline

Discipline

1. Question relative au programme des concours: Un professeur libre peut-il insérer un sujet au programme? - Résolu affirmatif.

2. Il est décidé que l'horaire du semestre d'été peut être établi sur le type de celui du semestre d'hiver.

3. Question relative à la discipline, à propos d'un cas qui s'est produit à l'École d'ingénieurs. Le règlement doit être interprété en ce sens qu'un Conseil de faculté est autorisé à prononcer une suspension de 15 jours, sans qu'il soit nécessaire de recourir au Sénat.

Bedeau

(Administration)

4. Question de la situation de M. Condin. Il est décidé qu'un rapport à ce sujet sera adressé au Département & qu'il lui sera demandé une augmentation de traitement pour le Concierge.

Technique

(collat. de dipl.)

5. Conformément aux conclusions du rapport du 22 déc^r 1890 de la Section des Sciences techniques, le diplôme d'ingénieur-constructeur a été conféré, par circulaire du 26 déc^r, à M. M. Sergopoulou, Elie Saguet, Adolphe; Joulowsky, Alex^e; Laurent, Benjamin; Mayer, Edmond; Pettavel, Alfred; Lucada, Francesco; Rastier, Henri; Kasropoulou, Polybe; - celui d'ingénieur-mécanicien, à M. Alfred Rochat.

Séance de la Commission universitaire du 6 mars.

Présents: M. le Recteur Maurer; M. M. les professeurs Reguin, Bousson, Blanc, Renard, W. Grenier; M. M. Duperré, H. Duperré, Vuilleumier. M. M. sont excusés de leur absence.

Conseil fédéral

(Réponse à l'Université de la Suisse)

Lecture est faite d'une lettre du Département du 17 février par laquelle il communique la réponse du Conseil fédéral à la notification de la création de l'Union suisse.

Publicité

(des prog des cours)

2. Lecture est faite d'une lettre du Département du 3 mars relative à la publicité à donner au programme des cours. Il est décidé qu'on demandera au Département: 1^o de ne pas répandre le programme parmi les étudiants des Universités étrangères au moyen d'un envoi direct, comme il se le propose; - 2^o que le programme soit déposé chez les libraires dans les Universités; - 3^o de faire afficher un programme dans les divers

universités, de recourir à des communications, insérés dans les journaux importants, avec l'autorisation de l'Université.

Rapport général
de l'Académie

Par circulaire du 27 février, la Commission universitaire a approuvé le rapport général de l'Académie pour l'année 1889/90 et en a autorisé l'envoi au Département.

Séance de la Commission Universitaire du 4 mai 1891.

Présents: M. le Rector Bourcier, M. les professeurs Roguin, Blanc, Renard, M. H. Dupou, Genier & Vuilleminier ont excusé leur absence.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 6 mars.

Experts (désignés)

1. Lettres du Département de l'Instruction publique & des Cultes: Du 7 mars: Désignation d'experts.

Thèses (échange de)

9. M.: Transmise des pièces relatives à l'envoi de thèses françaises. Lecture est faite de la lettre du Ministre de l'Instruction publ. de France au Ministre Suisse à Paris.

Prog. des Cours
Publicité

10. M.: Question de la publicité à donner au programme des Cours.
11. M.: Experts désignés pour les examens de Licence & de Doctorat en droit.

Bourses
E. Meysère

12. M.: Bourses accordées à divers étudiants.
16. M.: M. E. Meysère est dispensé intégral. du paiement de la finance d'études.

M. le Secrétaire
J. Berdez

1. M.: relative à l'offre de cours faite par deux docteurs en médecine, M. H. Secretan & Berdez, auxquels le titre de privat-docent devrait être conféré. Demande de précisions.

V. Vigliozio
(immatriculation)

2. M.: L'immatriculation de M. Vigiolo Vigliozio, de Milan, est autorisée (Sous le droit).

L. Mind
(bénéficiaire)

24. M.: Remerciement à l'Acteur pour précisions demandées pour la nomination de M. L. Mind comme professeur extraordinaire.

Experts (désignés)

30. M.: Experts désignés pour les examens d'avril.

Promotions
M. H. Eng. Thérinet

7. M.: Invitation à assister à la cérémonie des promotions.
7. M.: M. H. Eng. Thérinet & M. H. Secretan sont autorisés à passer les examens de Licence en Sciences physiques & naturelles d'après le nouveau règlement.

Kaganoff
F. Paccoud

11. M.: L'immatriculation de M. Kaganoff est autorisée (Sous le droit).
20. M.: M. Fern. Paccoud est nommé assistant de laboratoire pathologique.

M. H. Goussier
L. Chautour

Lecture est faite des rapports de la Faculté de Droit sur les examens de Licence & Doctorat de M. H. Lanuel, Huriot, & Chautour, Su.

Les deux candidats sont autorisés à présenter leur dissertation.
3. M. Pillaud. Le candidat pour être immatriculé, mais devra compléter l'examen.

Comptes
1889/90
4. M.: Rapport de la Commission de vérification des comptes du Secrétaire-Correspondant pour l'année 1889/90. Ces comptes sont approuvés. Une somme de f. 300.- est allouée à M. Bonzon.

Lic. Sciences
E. Dueret, E. Secretan
5. M.: Le diplôme de Licence en Sciences physiques & naturelles a été conféré par circulaire à M. H. Dueret & M. H. Secretan.

Schacht
(disp.)
6. M.: Demande de dispense du paiement de la finance d'études. M. H. Schacht & M. H. Jaquerod. Réponse favorable.

Finances d'études
7. M.: Question de la rentrée de la finance d'études. Il sera demandé au Département de prendre des mesures pour faciliter la perception.

Bérauger
(lic. en théol.)
8. M.: Rapport de la Faculté de Théologie sur les examens de Licence de M. Bérauger. Il est autorisé à présenter sa dissertation.

Prof. honoraires
(Rang de la carte de prof.)
9. M.: M. Lohr ayant demandé dans quel ordre et à quel rang les professeurs honoraires marcheraient dans le cortège de fête, il est décidé qu'ils figureront avec leurs collègues de chaque faculté.

Jaquerod
(cours)
10. M.: M. Jaquerod, de Genève, fera deux cours dans le semestre d'hiver prochain (faculté de Droit & des Lettres).

Séance de la Commission Universitaire du 13 juin 1891.

Présents: M. le Rector Bourcier, M. les professeurs Renard & Vuilleminier. - Sont présents, en outre, M. H. Morel, juge fédéral, Solting, Favre, L. Secretan & de Kolben.

Secours univers.
11. M.: La réunion a pour but l'examen de la question du Secours universitaires. Il est décidé qu'on demandera au Département de recourir à un véritable assistant qui serait chargé de composer un Secours rapportant le bénéfice de son année d'études & où figurerait la cathédrale. La légende serait en français.

Séance de la Commission Universitaire du 24 juillet

Présents: M. le Rector Bourcier, M. les professeurs Duperron, remplacant M. H. Dupou, M. Genier, Vuilleminier.

Secours univers.
1. M.: Lettre de M. Morel, juge fédéral, du 22 juillet, relative à l'offre de Secours universitaires. - Lettre du Département du 1er juillet relative à la demande de M. P. Maillefer d'être autorisé à faire, à titre de privat-docent, deux cours.
2. M.: M. P. Maillefer d'être autorisé à faire, à titre de privat-docent, deux cours.

2 la faculté des Lettres, un cours sur l'histoire de la civilisation en Suisse depuis la Réformation. La Faculté des Lettres se prononçant en faveur de l'admission de cette demande, la question est tranchée affirmativement.

M. Ferrua 3 Lettre du Département du 2 juillet relative à une demande analogue de M. Ferrua. Lecture est faite du rapport de M. Renard à ce sujet. Le préavis Académ. australianne est défavorable. S'il se proposait il est décidé que le Départ^e sera prié de faire une enquête sur l'Académie australienne, ayant son siège à Hansanne - dont M. Ferrua paraît être le Directeur.

Diplômes 4 L'octon des formulaires de diplômes. Envoyé à l'automne. Des diplômes provisoires seront remis aux gradués.

Sciences 5 Rapport sur les examens: - Fac. des Sciences, le diplôme de licencié ès sciences physiques & naturelles est conféré à M. P. Jaccard; - Fac. de Sc. de

P. Jaccard Le diplôme de licencié est conféré à M. Eug. Bonnard; - Fac. de Sc. de

E. Bonnard Le diplôme de licencié est conféré à M. Gust. Secretan.

Théol. M. Lambert (théol.) est autorisé à continuer sa dissertation conformément à l'ancien régime.

Secrétan M. H. Munz Brunni & Pierre Bonzanigo, candidats au doctorat en droit, M. S. Pellis, cand. à la licence & au doctorat en droit sont autorisés à présenter leur dissertation.

Fondation Gay 7 Il est décidé que le revenu de la Fondation Gay sera adjugé au Gymnase.

Thèses 8 M. H. Saperex & Maure sont chargés de s'occuper de l'exécution d'un meuble pour les thèses reçues du dehors.

M. Choffat 9 Un délai est accordé à M. Choffat, cand. au doctorat en droit, pour la présentation de sa thèse, des examens ayant été admis (Rapport de la Faculté).

Séance du Sénat universitaire du 15 mai 1891.

Présents: M. le Recteur Maurer, M. H. Dufour, procureur, M. R. Bon, Zappet, Ferrel, Renvier, Saperex, Bonnard, Emery, Vuillemin, Paschoud, M. Favier, Augnier, Rappin, Combe, de Crenvillle, Sandard, Eman, Favey, Ch. Secretan, Favrat, Rogovin, Renard Brunner, Amstein, Scilling, Chuard, Ch. Dufour, Baudat.

La séance est présidée par M. H. Dufour, procureur, M. le Recteur étant empêché au début. L'objet spécial de la réunion du Sénat est l'examen de l'opportunité de la nomination des personnes dont les noms suivent en qualité de professeurs honoraires à l'occasion des fêtes d'inauguration de l'Université: M. H. Ruchonnet, conseiller fédéral, Morel, juge fédéral, de Senarclens, professeur de droit à l'Université de Liège. Sur la proposition de M. Ch. Secretan, il est décidé que ces trois nominations seront appuyées auprès du Département.

Prof. honoraires
H. Ruchonnet c.f.
Morel, juge féd.
de Senarclens

Séance du Sénat universitaire du 4 juillet 1891.

Présents: M. le Recteur Maurer, M. H. les professeurs Brunner, Lacombe, Eman, H. Dufour, Sandard, Paschoud, Emery, Sanderson, Combe, Bonnard, Ferrel, Blanc, Scilling, Renvier, Rappin, Renard, M. Dufour, Baudat.

1. Lecture est faite des procès-verbaux des Séances du 11 octobre & du 18 décembre 1890, ainsi que du 15 mai 1891. Ils sont adoptés.

2. Lettres du Département de l'Instruction publique & des Postes: Du 15 mai, - M. le D. L. Secretan est nommé privat. docent.

L. Secretan (priv. doc.)
D. Lind 3. Du 25 mai, - M. Lind est nommé prof. extraord. pour l'enseignement de la dermatologie, etc.

Ch. Soldan 4. Du 18 mai, - Le Départ^e requiert le préavis de l'Université au sujet d'un cours sur l'organisation judiciaire fédérale, qu'il se propose de demander à M. le juge fédéral Soldan de bien vouloir faire à la Faculté de droit.

H. Schiffer 5. Du 4 juin, - M. H. Schiffer, originaire de la Prusse rhénane, est autorisé à se présenter aux examens du doctorat en sciences.

Ad. Prélaz 6. Du 6 juin, - M. Prélaz, avocat à Hansenne, offre de faire, à la Faculté de droit, un cours public sur le droit de change. Préavis demandé.

Caisse académique 7. Du 9 juin, - Le Département rappelle que la loi du 10 mai 1890 supprime la Caisse académique.

Yccau universit 8. Du 1 juillet, - Le Département insiste pour que M. Becklin, peintre à Zurich, soit invité à répondre sans délai au sujet du Secours universitaire.

P. Maitlofer 9. Du 1 juillet, - M. H. P. Maitlofer & W. Cart offrent de faire des cours à la Faculté des Lettres, le premier sur l'histoire suisse, le second sur l'épigraphie romaine, le Départ^e demande un préavis.

W. Cart
Ferrua 10. Du 1 juillet, - M. Ferrua désire enseigner à la Faculté des Lettres comme privat. docent. Préavis demandé.

A. Jaquerod
G. Schacht 11. Du 2 juillet, - M. H. Arthim Jaquerod, étud. en théologie, & G. Schacht, étud. en droit, sont dispensés du paiement de la moitié de la finance d'études.

M. Schmetler 12. Lecture est faite d'une lettre de M. le prof. Schmetler annonçant que l'état de sa santé le contraignait à donner sa démission. M. le Prof. honoraire Recteur propose au Sénat de demander au Conseil d'Etat que l'honoraire soit conféré à ce regrette professeur. Adopté à l'unanimité.

Cons. d'érat
Fêtes d'inauguration 13. La Chancellerie fédérale invite l'Université, par lettre de envoi de délégués aux fêtes qui auront lieu à Schrytz pour la célébration du sixième centenaire de la fondation de la Confédération suisse. Sur la proposition de M. Renvier, M. le Recteur

Mauver & M. le professeur Duperré sont désignés.

P. Delessert

(Exam. de l'école)

14 M. le Doyen de la Faculté des Lettres demande que M. Paul Delessert soit autorisé à subir les épreuves de la licence en lettres conformément au nouveau Règlement qui n'est pas encore approuvé par l'autorité supérieure. Le Département sera prié d'accéder à cette demande.

Congrès d'hygiène à Londres

15 Communication est donnée à l'Assemblée d'une lettre-circulaire du Comité organisateur du Congrès d'hygiène, qui doit avoir lieu à Londres dans le courant de l'été, circulaire invitant l'Université à se faire représenter à cette réunion de Savants. Il est décidé qu'un ou deux délégués ne sera envoyé de Louvain ad hoc, mais que si tel ou tel professeur de la Faculté de médecine se rend à Londres l'Université lui donnera des lettres de créance. M. le D^r M. Dupont fait remarquer que le Congrès en question est de nature à intéresser non seulement les membres de la Faculté de médecine, mais tout aussi bien des collègues des autres Facultés en général. Si l'un de ces derniers se rendait à Londres, l'Université l'accréditera également en qualité de délégué.

Thèses étrangères

(Prop. de M. Wiener)

16 M. le Recteur entretient le Sénat d'une proposition tendant à établir que M. Wiener, prof^r honoraire, s'est chargé de lui faire régulièrement au contrôle des thèses reçues de l'étranger & à la bibliothèque que ces documents formeront. M. Wiener offre de se charger de ce travail avec l'aide d'étudiants. Il est également donné connaissance au Sénat d'une contre-proposition de M. Roguin qui estime que cette petite administration doit rester entre les mains de professeurs des diverses facultés. Selon l'avis de M. le prof^r Renard, il est décidé que M. le Recteur soumettra un projet de règlement à la Commission université.

Locaux

(demande)

17 Question des demandes adressées à la Commission de gestion, nommée par le Grand Conseil, au sujet de locaux, dont le besoin se fait grandement sentir. Salle à l'usage exclusif des professeurs, soit pour les étudiants. M. Sollog propose qu'il soit demandé qu'une salle spéciale soit attribuée aux inscriptions, c. à d. aux rapports du Secrétaire avec les étudiants. - Adopté.

Carburant de la vérification

(Vérification)

18 A propos de la vérification des Comptes de la finance d'étude, vérification à laquelle il y a lieu de procéder avant que la répartition se fasse, M. le Recteur propose de constituer une commission de 3 membres & invite le Sénat à désigner à cet effet M. M. L^s Grenier, M. Grenier & Lecombe. - Adopté.

Séance de la Commission université du 24 juillet 1891.

Présents: M. le Recteur Scourer, M. le professeur Renard,

Blanc, M^r Dupont & M^r Duperré.

- 1. Lettres du Département de l'Instruc^o publique & des Cultes:
 - du 14 juillet, Lettre de l'Combr. relative à la création d'une Clinique infantile. - Prié de signer.
 - 17 id. M. L. Pellet est nommé 2^e assist^t de chirurgie.
 - 17 id. M. Jacquemont, prof^r à Senlis est autorisé à faire des cours (188/1892)
 - 18 id. Le D^r et d'abord sur la proposition de l'Univ^r un cours de budget.
 - 19 id. Celui-ci est à M. Chuffat sur la thèse de doctorat en droit.
 - 10 août, offre de M. W. Cost de faire un cours à la Fac^l des Lettres - Révisé signé.
 - 10 id. id. & M. Nabel, prof^r, de faire un cours à la Fac^l de Médecine id.
 - 18 id. M. Mailleraud & Bélaq sont autorisés à faire des cours comm^o prim^r.
 - 17 Sept, Un cours de résist^o des matériaux est introduit à l'École d'Ing^s.
 - 18 id. M. M. Chappuis est nommé directeur de l'Institut public.
 - 23 id. Le D^r réclame le dessin du terrain univ^r établi par Bicklin.
 - 30 id. Dec^r de prié sur la nomination de M. E. Rossier et prof^r ext^r.
 - 1 Oct, l'installat^o des prof^r ext^r récemment nommés, sera par lui est accompli.
 - 10 id. M. Barde, ing^s à Senlis, offre un cours d'hygiène et pré-vois. - Prié de signer.
 - 16 id. Lettre relat^o au dessin du terrain univ^r.
 - 15 id. Décision relat^o à l'admiss^o des auditeurs aux cours publics.

M. Ed. Rossier

(prof. ext^r)

2 Le prié de la Faculté des lettres étant favorable quant à la nomination de M. Edm^t Rossier comme prof^r ext^r, la Comm^o univ^r le ratifie.

M. Andrieu

(prof. ext^r)

3 La Faculté des lettres ayant proposé qu'un enseignement de français à l'usage des étrangers soit organisé & que M. Andrieu en fût chargé, la Comm^o de range à cet avis.

M. Barde

(Cours libre)

4 M. Barde, de Senlis, offre un cours d'hygiène à l'École d'ingénieurs. Le prié de celle-ci est favorable, la Comm^o le ratifie.

Licence en théol.

M. Perusset

(Bourgeois)

5 Rappports sur les soutenances de thèses dans la Faculté de Théologie: Le diplôme est conféré (licence) à M. Perusset, Liège; Bélaq, Bourillon, M^r; Guignard, Gabriel... Le certificat d'examen présidentiel est accordé à M. M. Martin, & de Perrot, Edmond.

Licence en lettres

M. Renard

(Bourgeois)

6 M. Renard fait verbalement rapport sur les examens de licence en lettres de M. M. Bedançon, & Recordon, Edmond. Le diplôme est conféré aux deux candidats, avec la mention, bien, pour M. Recordon.

M. Pulvermacher

(Exam. de l'école)

7 M. Pulvermacher demande à passer les examens de doctorat. La question de savoir s'il peut être autorisé à les passer en allemand, est renvoyée à l'examen de la Faculté des lettres.

M. Heddeus

(dispense)

8 M. Heddeus, étud^t en droit d'origine allemande, demande, par lettre, à être dispensé du paiement de la finance d'étude. La question sera soumise à la Faculté intéressée.

Consécration des ministres

9 Le D^r invite M. le Recteur à assister à la cérémonie de la Consécration des ministres, le 3 novembre.

Séance de la Commission université du 14 décembre 1891.

Présents: M. le Recteur Mauer, - M. le professeur W. Dufour, Blanc, Willeumier, Renard, M. Dufour, Brunner, W. Guenier.

Vacances

Les vacances du nouvel an auront lieu à partir de jeudi 24 déc., incl. 1. Lire: prendront fin mardi 5 janv. inclusivement.

Concours

(rapports)

2. Lecture est faite des rapports sur les concours pour l'année 1890-1891. Quatre prix sont décernés, savoir:

N. N. Oct. Rochat 42. Fac. des Sciences, Mécan. indus. Oct. Rochat F. 80.

Ed. Jacot-Guill...

37. id. Botanique Ed. Jacot-Guillarmod 70.

O. Napin

8. Fac. de Droit Droit pénal O. Napin 50.

J. Guaz

12. id. des Lettres Lettr. latine Julien Guaz 40.

E. Lecoultré

En outre, un accessit de fr. 30. est accordé à M. E. Lecoultré dont le mémoire n'avait pas été soumis à la Commission d'examen en déc. 1890 par suite d'une circonstance indépendante de sa volonté.

Gayrrhos

Le rapport sur le concours de Zoologie, n'est pas présenté, vu la maladie de M. le prof. Solliez. Un prix de F. 75. a été accordé postérieurement au concours, M. Sayerbes, élève de l'Ecole d'ingénieurs.

Concours

(Proclamation)

3. N'est décidé qu'une séance publique aura lieu dans un auditoire de l'Université pour la proclamation du résultat des concours, samedi à 10 heures (19 déc.). Il y aura vacances samedi matin.

Dispenses

4. Question de la dispense de la finance d'études demandée par divers étudiants. Il est décidé qu'aucun préavis ne sera désormais donné par une Faculté durant le premier semestre de la présence de cet étudiant dans cette Faculté.

Finances de grades

(répartition)

(Répartition de la fin.)

5. Question de la répartition de la finance des grades. Chaque faculté règle ce point.

Doctorat en médecine

M. Melcher

6. Lecture est faite des rapports sur les examens subis par M. Melcher, de St-Moritz (Suisse) et M. Edmond Charbonnier, de Fribourg, dans la Faculté de médecine. Le diplôme de docteur est accordé aux deux candidats.

M. Helmholtz

7. Lecture est faite de la lettre de M. le professeur Helmholtz, en réponse à l'adresse de l'Université à l'occasion du cinquantième de son professorat.

Ecole d'ingénieurs

examens du

diplôme

Rapport de l'Ecole d'ingénieurs sur les examens de concours. Sept candidats, savoir: M. B. Boncompagni, Insler, Bussat, Paul, Chouy, Louis; Lénig, Lorge; Rochat, Frits, Stalib, etc.; Klotz, un mécanicien, M. Lenseke, Oct., ont droit au diplôme. Il leur est conféré.

Concours

(séance publique)

Séance du Sénat université du 19 décembre 1891.

pour la proclamation du résultat des concours de l'année 1890-1891.

Présents: M. le Recteur Mauer, - M. le prof. Blanc, Fuchs, ...

Combe, W. Dufour, W. Guenier, Palaz, Suer, Bonnard, Besanson, Buisson, Favoy, Jappet, Landard, Willeumier, Paudat, Anstett, Renard, Renevier.

M. le Recteur adresse quelques paroles à l'Assemblée. Il lui fait, en particulier connaître les noms des candidats à la licence ou au doctorat qui ont obtenu ces grades dans les diverses facultés depuis l'origine de l'Université. Lecture est faite ensuite des rapports des Commissions d'examen et les noms des lauréats sont proclamés.

Université de

(de Thibod)

Invitation

M. le Recteur Mauer est chargé par le Sénat de représenter l'Université aux fêtes du 3^e centenaire de l'Université de Dublin, qui se célèbreront au mois de juillet 1892.

Séance de la Commission université du 25 mars 1892.

Présents: M. le Recteur Mauer, M. le prof. W. Dufour, Blanc & Willeumier.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

M. G. Clément

Lettre du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

S. L. Roule

1. Du 12 janv.: M. S. Clément est nommé 1^{er} assistant d'anatomie, - M. Roule, 2^e assistant.

Bourses

2. Du 12 janv.: Bourses accordées à M. Saitard, H. Baumann, Ch. etud. en théol.; Napin, Uster, etud. en droit; Kbinda, E. etud. en méd.; Fret, Era, etud. en lettr.; Samin, P., Luma, S.; Lugeon, M.; Reber, L. etud. en sciences.

M. A. Prélaz

3. Du 13 janv.: - M. A. Prélaz est autorisé à faire un cours sur le droit de change, dans le semestre d'été.

M. H. Eperon

4. Du 15 janv.: - M. H. Eperon & Verrey offrent des cours à demander le titre de privat-docent. Préavis requis.

Leçons inaugur.

5. Du 4 février. - Il est rappelé à l'Université que les privat-docents doivent déposer 200 exemplaires de leur leçon inaugurale ou d'un autre travail.

M. A. André

6. Du 10 février. - Renseignements demandés sur le nombre d'heures de leçons de M. André dans le semestre d'été & sur la désignation des cours.

Faculté des lettres

7. Du 10 février. - Le programme de l'enseignement des langues & des littératures modernes dans la Faculté des lettres est approuvé.

M. Herrenrejt

8. Du 10 février. - Un subside de fr. 200. est accordé à M. Herrenrejt, père, pour l'impression de la thèse de son fils défunt.

M. H. Herdry

9. Du 10 février. - Le Département autorise l'immatriculation de M. H. Herdry - Baud.

Faculté de droit

10. Du 10 février. - Le Département admet la proposition de la Faculté de droit d'ajouter un art. 13 bis à son règlement, art. relatif aux conditions de la licence pour certains étrangers.

M. H. Eperon

11. Du 12 février. - M. H. Eperon & Verrey sont admis à enseigner à titre de privat-docent. - M. Jean Berthoud est autorisé à faire un cours libre de philosophie.

Berthoud

11. Cours libres

M. L. Favrat, prof¹² Du 22 février, - M. L. Favrat professeur de botanique a donné sa
(démission) démission.

Aug. Guignard¹³ Du 24 février, - M. Auguste Guignard, bachelier et sciences, est autorisé
(Examens) à se présenter aux examens de licence au mois de juillet prochain.

1^{er} d'étudiants¹⁴ Du 27 février, - Lettre relative aux "coups" accordés à l'occasion de la
(Lémania) fête d'inauguration de la société "Lémania".

M. Moeklenbruck¹⁵ Du 2 mars, - M. Moeklenbruck est nommé remplaçant temporaire
Michoud de M. Michoud pour le laboratoire de physique.

Semestre d'hiver¹⁶ Du 4 mars, - Le Département rappelle que, d'après le règlement,
(de fin) le semestre d'hiver ne se termine que le 25 mars.

Faculté de théologie¹⁷ Du 4 mars, - Le Département a ajouté au programme des cours
id des lettres des Facultés de théologie et des lettres pour le semestre d'été
(enseignement de l'hygiène) un cours d'hygiène qui sera fait par M. le Dr. Nicolas.

M. Necker¹⁸ Du 5 mars, - Préavis requis au sujet de la demande de M. le Dr
(demande de priv. doc^t) Necker de Neuch qui désirerait être autorisé à enseigner dans
voir p. 14 la Faculté des sciences comme privat-docent.

J. Chausson²⁰ Du 9 mars, - M. Jules Chausson, candidat à la licence en droit
(délai pour thèse) demande un délai pour la présentation de sa dissertation.
Préavis requis.

Hopital Cantonal²¹ Du 22 mars, - L'Université est informée que les "clefs" de la porte
(Clef de la porte du Calvaire) d'entrée du chemin du Calvaire seront mises à la disposition des
étudiants en médecine fréquentant l'Hôpital cantonal.

M. Tiommet, pasteur²² Lecture est faite d'une lettre de M. Tiommet pasteur à Yvoy,
Nécès de son fils du 31 janvier, relative à la mort de son fils, - puis d'une lettre
M. Heer de M. Heer, du 28 janvier, demandant à quelles conditions
(Immatriculations) il pourrait être immatriculé.

J. Berthoud²³ Lettre de M. Jean Berthoud; du 20 février, par laquelle il
(cours libre) annonce qu'il renonce à faire un cours de philosophie.

Propédeutique théol²⁴ Lecture est faite du rapport de la Faculté de théologie. Exam
propédeutique, - un certificat est délivré à M. Roger Bornand; -

M. Ch. Siordet²⁵ Examen de licence, - M. Charles Siordet est autorisé à présenter sa
(exam) dissertation manuscrite.

Faculté de droit²⁶ Rapport sur les examens de doctorat en droit de M.
(exam) puis Doctorat Sidney Schopfer et sur la soutenance de thèses de M. Bossi,
M. Bossi) Le diplôme de docteur est conféré à ce dernier.

Doctorat en méd.²⁷ Rapport sur les examens de doctorat en médecine de
Cas. Poltoyicz M. Casimir Poltoyicz, le grade de docteur lui est conféré.

Sciences lettres Rapport sur les examens de licence et lettres classiques de
M. Lion Robert M. Lion Robert. Le diplôme lui est conféré.

Exercice sciences Rapport sur les examens de licence et sciences
M. Brocard) physiques et naturelles de M. H. René Brocard, Auguste

M. Bersier
A. Gebelin
L. Benoît
(Lett. de physique)²⁷ Gétaz, Henri Bersier et Louis Benoit. Le diplôme est conféré à
ces quatre candidats.

Rapport général²⁸ Le Rapport général sur l'Université pour l'année 1890/1891
a été envoyé au Département de l'Instruction publique après avoir
évalué parmi les membres du Sénat.

Reentrée²⁸ La rentrée est fixée au 11 Avril.

M. Decker²⁹ (non priv. doc.) (voir plus bas) Relativement à la demande adressée par M. le Docteur d'être
admis à enseigner la chimie et titre de privat-docent, la Faculté
des sciences estime que cette qualité ne devrait lui être conférée, les
travaux qu'il a publiés, à part sa thèse, n'ayant pas été jugés assez
importants. La Commission universitaire se range à cet avis.

Huise de la Commission universit^e du 29 Avril 1892.

Préavis: M. le Docteur Haurer, - M. Venard et Bloquin.
Lecture est faite du procès verbal de la séance du 27 mars. L'AM
adopté.

1. Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

Bâtiments Acad² Du 26 et du 30 mars, - Lettres relatives aux réparations demandées
(réparations) pour certains auditoires.

M. Decker² Du 30 mars, - Le titre de privat-docent ne sera pas accordé à
(non priv. doc.) M. Necker.

Cliniques³ Du 25 Avril, - Le Bureau de l'Université est chargé de transmettre
(serv. et. et prof) aux professeurs intéressés le règlement concernant les rapports
Institut pathologique les services cliniques et le professeur d'anatomie pathologique.

M. Nicollier⁴ Du 25 Avril, - M. Henri Nicollier est nommé préparateur de
(Prépar. de zool.) zoologie en remplacement de M. Benoit.

Doctorat en droit⁵ Lecture est faite des rapports de la Faculté de droit sur les
Et Cérésote) soutenance de thèses de M. A. Ernest Cérésote et Henri Landel.

M. Landel) Conformément aux conclusions de ce rapport, le grade de docteur
est conféré aux deux candidats.

M. M^{re} Millionid⁶ Par lettre du 8 avril, le Département informe l'Université
(Cours de philo) de la demande que lui a adressée M. Maurice Millionid d'être
autorisé à faire un cours de philosophie. La question sera
soumise à la Faculté des lettres.

Université de⁷ Lecture est faite du projet d'adresse à l'Université de Dublin
Dublin) à l'occasion de la célébration du 3^{ème} centenaire de sa
fondation. Il est adopté.

Thèses étrang⁸ M. le Docteur est prié de bien vouloir faire à la Commission
(Classement) universitaire des propositions pour le classement des thèses
(Examens) provenant de l'étranger, ainsi qu'au sujet de l'emploi à faire
(th. lang.)

des thèses présentées à l'Université elle-même.

Séance de la Commission université du 2 juin 1892.

Présents: M. le Recteur Hauser; M. M. les professeurs Menard, Vogelin et Mollat.
Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction pub. de

M. E. Szelezek 1. Du 1. Avril, - M. Szelezek docteur en sciences est nommé "lecteur" pour la botanique systématique et la botanique pharmacologique.

Hopital cantonal: Du 29 Avril, - Le Département remet à l'Université les clefs de la porte du chemin du cabaire.

Experts 3. Du 3 mai, - Experts désignés à propos de la licence en droit à conférer à M. H. Emmet Cribble et Henri Lausel.

M. M. Lugeon 4. Du 11 mai, - M. Maurice Lugeon est nommé assistant de géologie et de minéralogie.

M. M. Milliod 5. Du 11 mai, - Le titre de privat docent est accordé à M. Maurice Milliod.

Fêtes universitaires) Du 11 mai, - M. le Recteur est convoqué au Cercle de l'Arc pour la célébration de l'anniversaire des fêtes universitaires.

Comptes 11. Du 11 dit, - Les comptes de l'Université pour l'année 1890/1891 sont approuvés.

Cours d'auscultation) Du 16 mai, - Les finances du cours d'auscultation et de fonction sont attribués intégralement au chef de service chargé de ce cours.

M. H. Noorda 9. Du 17 mai, M. Henri Noorda est autorisé à se présenter aux examens de licence et sciences mathématiques au mois de juillet prochain.

E. H. Nufour, audr. Du 25 mai, - Demande de préavis sur le compte de M. Emile Nufour, auditeur à la Faculté des sciences, qui sollicite la dispense du paiement de la finance d'étude.

Commission académique 11. Lettre du 28 mai du Département des finances relative à la Caisse académique.

12. Lecture est faite des rapports suivants:

Faculté de droit (examens) Faculté de droit, - Les rapports relatifs à l'examen de licence de M. E. Cribble et H. Lausel ont été communiqués à la Commission université par circulaire en date du 20 mai.

13. Le grade de licencié a été conféré aux deux candidats.

Doctorat en lettres M. P. Maillifer 14. Faculté des lettres, - Soutenance de thèse de M. Paul Maillifer. Le diplôme de docteur est conféré au candidat.

Faculté de médecine (Rapports de) Faculté de médecine, - Rapports concernant la Clinique obstétricale, la Polyclinique, le règlement des rapports entre

les chefs de clinique et le professeur d'anatomie pathologique.

Cours de vacances 15.

La question des "cours de vacances" est introduit, - y a-t-il lieu de créer des cours de cette nature qui seraient offerts par les professeurs enseignants? La Faculté des lettres a estimé que cette question, soulevée à l'occasion de demandes d'étudiants suisses des deux sexes, relevait de la Commission universitaire. Elle ci se prononce en faveur de l'institution de cours de vacances dans le cas où il y aurait des demandes formelles d'intéressés et des offres de professeurs ou privat docents attachés à l'Université. - Il est décidé que M. André pourra, s'il le juge convenable, organiser un cours, comme il y paraît disposé. Quant à la finance, la quotité serait fixée par le Département. Les inscriptions se feraient dans les journaux. L'autorisation du Département est réservée.

Abonnements 16. M. André demande à l'Université de s'abonner à la "Vehrenscheinzeitung".

Thèses (réglement) 17. Service des Thèses et de la Bibliothèque. Lecture est faite d'un projet de règlement élaboré par M. le Recteur. Il est décidé qu'une commission de classement et de catalogue sera nommée. Des étudiants seraient requis en qualité d'assistants. Les heures d'ouverture seraient fréquentes. Les membres de la commission seront désignés par les cinq Facultés. Chaque Faculté ferait son catalogue sur un plan commun. La commission rédigera un plan règlement sur l'échange des thèses.

18. Le Sénat sera convoqué pour lundi 20 C. A. à propos de l'élection d'un nouveau Recteur. Les Facultés seront invitées à désigner leurs "doyens" auparavant.

Séance du Sénat universitaire du 20 juin 1892.

Sénat.

Présents: M. le Recteur Hauser; M. M. les professeurs Herzog, Golliez, Mayor, H. Lufour, Menard, Ch. Secretan, Vogelin, Forel, Fony, Seewenthal, de Courville, Nicolas, Palaz, J. Lufour, Lacombe, Vossier, Duperron, Menard, Patchaud, Emery, Combe, Romard, Lind, Rebouzon, Lapples, Gaudard, Blane, Thuillier, Baudat, S. Grenier, Brunner, Austerlitz, Wapin, Languier.

Lecture est faite des procès verbaux des séances du 11 juillet et du 19 décembre 1891. Ils sont adoptés.

Commission univ. (gestion) 19.

M. le Recteur donne connaissance à l'assemblée des principales décisions prises par la Commission universitaire dans les six séances qu'elle a tenues dès et y compris le 24 juillet 1891, - décisions

relatives dans les procès verbaux de la dite commission.

Commission financière
(Bureau)

2 Et propos de la gestion de la commission financière durant l'année qui va prendre fin, M. le professeur Venerier membre de cette commission, donne quelques détails sur les rapports de cette dernière avec la Banque cantonale et sur la question des "gages". Il ne sera pas établi de comptes distincts. M. le Recteur prie le Sénat de voter des remerciements à la Commission financière. M. M. Venerier et L. Grenier sont réélus par acclamations pour une période de deux ans.

Conseils de Facultés
(Dates des séances)

3 M. le Recteur exprime le désir que M. M. les Doyens des différentes Facultés veillent bien indiquer dorénavant à chaque occasion au Bureau de l'Université l'heure, le jour et le lieu des réunions de leurs conseils respectifs.

Bureau universitaire

4 Le Bureau universitaire n'étant point encore confectionné, M. le Recteur fait l'historique des mesures prises qui malheureusement n'ont pas abouti jusqu'ici.

Faculté de droit
(réglement)

5 Le Sénat est informé du fait que le règlement de la Faculté de droit a subi une modification consignée dans un article 13 bis - relatives aux conditions à remplir par les étrangers pour l'obtention de la licence.

M. Favoy
(en lieu de Favoy)
Recteur

6 Election d'un nouveau Recteur pour une période de 2 ans, à partir du 15 octobre prochain. La date de cette élection a été avancée du fait du prochain départ pour Dublin de M. le Recteur Maurer, sortant de charge.

Le nombre des membres du Sénat présents est de 35; majorité absolue 18 voix.

M. le professeur Favoy obtient 20 voix et est en conséquence élu. Ont obtenu en outre un certain nombre de suffrages: M. M. H. Sufour, 6; Couste, 3; Orman, 2; Moquin, 2; Languier, 2.

M. Favoy remercie le Sénat et déclare accepter la nomination.

Bureau des Facultés

7 M. le Recteur exprime sa reconnaissance à M. H. Sufour pro recteur, pour l'aide qu'il lui a prêté pendant son Rectorat. M. H. Sufour répond à M. Maurer et lui dit toute la gratitude de l'Université pour le soin et le zèle qu'il a apportés à l'accomplissement de sa lourde tâche.

8 La composition nouvelle des Bureaux des Facultés est indiquée pour celles d'entre elles qui ont déjà procédé aux nominations voulues.

8 Faculté de droit: Doyen: M. L. Grenier; vice-doyen M. Moquin; Secrétaire et bibliothécaire M. Rouvey.

Faculté des lettres: Doyen: M. Sabatzen; vice-doyen M. Menard; Secrétaire M. Robier, bibliothécaire, M. Bonnard.

Faculté des sciences: Doyen: M. Golliez; vice-doyen M. Blanc; Secrétaire M. Mayor; bibliothécaire, M. Lacombe.

Les Facultés de théologie et médecine, conformément à la séance de ce jour, ont constitué leurs Bureaux comme suit:

Faculté de théologie: Doyen: M. Paschoud; vice-doyen M. Vuilleumier; Secrétaire: M. ?; bibliothécaire: M. Emery.

Faculté de médecine: Doyen: M. de Crœuille; vice-doyen M. H. Sufour; Secrétaire, M. Augustin; bibliothécaire: M. Löwenthal.

Universität-Kalender

(Date, en français)

9 Sur la proposition de M. le professeur Aurbach, il est convenu que la date de la naissance de chaque professeur sera inscrite dans l'Universität-Kalender avec le programme des cours de chaque semestre.

Séance de la Commission universitaire du 23 juillet 1892.

Présents: M. H. Sufour, pro recteur, M. M. les prof. Dupreux, vice-doyen de la Faculté des lettres remplaçant le doyen, M. Menard, Blanc, Vuilleumier et W. Grenier.

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente; il est adopté. Lettres du Départ^t de l'Instruction publique, etc.

M. Warbel
(cours libre)

1 Du 6 juin. M. le ministre Warbel est autorisé à continuer son cours et histoire des missions modernes pendant le sem. d'hiver prochain.

M. P. Rambert
(cours pour thèse)

2 Du 12 juin. Un réquis est requis au sujet de la demande de M. P. Rambert, cand. au doctorat en droit, qui sollicite une prolongation de délai pour la présentation de sa thèse.

(cours)

3 Du 17 juin. Un délai est accordé à M. P. Rambert jusqu'à la fin du sem. d'hiver prochain.

Froyon (pharm)
Dispense

4 Du 24 juin. M. Froyon, élève en pharmacie déclare obtenir une dispense du paiement de la finance d'étude. Réquis requis.

(cours)

5 Du 5 juillet. Une dispense totale du paiement de la finance des cours est accordée à M. Froyon.

Prix de Faculté
(Yung, exp^t)

6 Du 24 juin. M. Yung, professeur à l'Université de Genève, est désigné comme expert pour l'examen du travail présenté par M. Jules Gorin pour un "prix de Faculté" (Sciences).

(Bis, exp^t)

7 Du 27 juin. M. Bieler est désigné pour l'examen du travail présenté par M. Jules Tailleur dans le même but (médecine).

Dispenses
C. Mutoit
E. Sufour
Kojouharoff

8 Du 29 juin. Une dispense partielle du paiement de la finance d'étude est accordée à M. C. Lutet (Sciences), E. Sufour cand. él., Kojouharoff.

(Licences techs.)

M. M^{re} Milliaud 6. Du 29 juin. M. M^{re} Milliaud est autorisé à faire un cours de philosophie à la Faculté des lettres en qualité de privat docent.

Prix de Faculté (An. M. de la Faculté) Du 5 juillet. M. A. de Motin est désigné comme expert pour l'examen du travail présenté par M. Mellauer pour un prix de Faculté à la Faculté des lettres.

Cours d'ophtalmoscopie (Remb. à pay) Du 5 juillet. Le remboursement des frais occasionnés par le cours d'ophtalmoscopie est accordé à M. le prof. S. Siefert (50 fr.)

Promotions (Univ. de la) Du 15 juillet. M. le Rector est invité à assister à la cérémonie des promotions du collège cantonal qui aura lieu le 20 juillet.

Faculté de théologie Lecture est faite des rapports de la Faculté de théologie sur les examens.

Ex. propédeutique M. M. S. Ruffiaz, Robert Fath et James Liordet ont passé d'une manière satisfaisante l'examen propédeutique. Un certificat leur sera en conséquence délivré. — Examen écrit de licence: M. Paul Giroux

Ex. de licence P. Nivonne est autorisé à présenter sa dissertation.

Licence en droit Charles Niess. — Soutenance de thèses de M. Charles Niess. Le diplôme de licencié lui est conféré. — M. M. Angelo

A. Bonzanigo, Scacchi, N. Yantcheff ont présenté leur dissertation doctorale.

Doctorat es lettres Rapport de la Faculté des lettres. — Soutenance de thèses de M. F. Nucasse

Doctorat en médecine Rapport de la Faculté de médecine. — Examen de doctorat de Galli-Valerio

M. Galli-Valerio, le diplôme lui est conféré. Sur lettre du 25 juin M. le doyen de la Faculté de médecine informe

M. de Cerenville 8. M. le Rector de la nomination de M. le D. de Cerenville en qualité de doyen à partir du 15 octobre prochain.

Licence es sciences Rapport de la Faculté des sciences sur les examens de M. Aug. Guignard,

A. Guignard 9. cand. à la licence et Sc. physiques et naturelles, de M. H. Roorda, cand. à la licence et Sciences mathématiques et physiques. Le diplôme de licencié leur est conféré.

H. Heer 10. Question de l'immatriculation de M. Henri Heer. Ce dernier sera prié que la faveur de l'immatriculation lui a été accordée pour que le semestre d'été puisse lui être conféré, mais qu'il devra produire un certificat de maturité à la fin du prochain semestre d'hiver.

N. Yantcheff 11. La Faculté de droit est autorisée à faire circuler le rapport relatif à la soutenance de thèses de M. Yantcheff, qui aura lieu le 25 C^{te}, pour que le diplôme de docteur puisse lui être conféré sans délai.

Séance de la Commission universitaire du 13 octobre 1892.

Présents. M. Lechevalier Maurer, M. le prof. S. Siefert, Chuard, Blane, et W. Geniet. Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique etc. —

M. Heer 1. Du 26 juillet. Un délai est accordé à M. Heer, étud. en L., pour régulariser sa situation

Bâtiment académ. Du 5 Septembre. Le Département désire connaître les réparations à faire au bâtiment de l'Université.

Belkowsky, assistant 3. Du 14 Septembre. M. Belkowsky est nommé assistant de physiologie, A. Foyon assistant de chimie, A. Boyard, garçon du laboratoire de physiologie.

D. Demieville 4. Du 23 Septembre. M. le D. P. Demieville est nommé professeur extraordinaire de pathologie.

S. Ferre 5. Du 3 octobre. Un priaris est requis au sujet de la demande de S. Ferre, docteur en médecine à la Haute de ferres, qui désire être autorisé à exercer à titre de privat docent.

Eug. de la Harpe 6. Du 7 octobre. M. Eug. de la Harpe, docteur en médecine, et A. Prélaz, avocat, sont nommés privat docent.

Eug. Olivier 7. Du 7 octobre. M. Eug. Olivier est nommé assistant d'anatomie pathologique

P. Kitabgi 8. Du 8 octobre. L'immatriculation de M. Paul Kitabgi, arménien, est autorisée.

M. E. Bugnion 8. Du 10 octobre. Rélections diverses. A. Bugnion est nommé prof. ordinaire, E. Skolezek, professeur extraordinaire.

Séance d'instal. Du 10 octobre. La séance d'installation est fixée au 24 octobre.

B. Brunni 10. Du 10 octobre. Un délai de 6 mois est accordé à M. Bruno Brunni pour la présentation de sa thèse de docteur en droit.

Melle Bright 10. Du 12 octobre. L'immatriculation de Melle H. Bright, anglaise, est autorisée.

Univ. de Padoue 11. Invitation de l'Université de Padoue. Cette question est renvoyée à la prochaine réunion de la Commission universitaire.

Règlement 12. Question de l'art. 36. Le Département propose que chaque étud. soit tenu de s'inscrire pour six heures de cours par semaine.

Les heures en cause ne concerneront que les cours des professeurs ord., extraord. et des privat. docent.

Banquet. Il y aura un banquet le soir du jour de l'installation.

Séance de la Commission université du 10 nov. 1892

Présents. M. Lechevalier Fany, M. le prof. Belançon, Paschood, Maurer

Lettres du Département de l'Instruction publique, etc.

- 1. Mlle F. Meylan ^(Ann.) Du 14 Octobre. L'immatriculation de Mlle F. Meylan est autorisée.
- 2. M. Nicollier, M. ^(Ann.) Du 21 Octobre. M. Marius Nicollier est nommé préparateur de zoologie.
- 3. M. Hambouroff ^(Ann.) Du 21 Oct. L'immatriculation de M. Hambouroff et Moutchiloff est autorisée.
- 4. Moutchiloff
- 5. Séances d'installation ^(Ann.) Du 22 Octobre. La cérémonie de l'installation est fixée au 26 Octobre.
- 6. Consécration des ministres ^(Ann.) Du 22 Oct. L'Université est invitée à se faire représenter à la cérémonie de la Consécration des ministres le 2 novembre.
- 7. M. M. Kozaroff, Loutchinskoff ^(Ann.) Du 26 Octobre. L'immatriculation de M. M. Kozaroff et Loutchinskoff est autorisée.
- 8. M. G. Pellis ^(Ann.) Du 4 Nov. Un délai d'un an est accordé à M. G. Pellis pour la présentation de sa thèse (doct. en art.).
- 9. M. G. Rossier ^(Ann.) Du 20 Octobre. M. le D. G. Rossier désirerait être admis à exercer à titre de privat docent, demande de priaris.
- 10. M. A. Favre ^(Ann.) Lecture est faite de la lettre du 9 nov. de M. le Roy de la Faculté de médecine. Le priaris de la Faculté est favorable. La commission le ratifie.
- 11. Demande de M. le D. A. Favre à la Haute de fond qui désire également enseigner en qualité de privat docent. Lecture est faite du priaris du 12 Octobre de la Faculté de médecine, priaris négatif, puis de la lettre du 9 novembre de M. le prof. de Lécureville, doyen actuel, qui le confirme.
- 12. Sur la proposition de M. Pelançon, il est décidé que la Faculté de médecine sera invitée à donner les motifs réglementaires qui s'opposent à la nomination de M. Favre.
- 13. Règlement ^(Ann.) Question de l'art. 36. Lecture est faite de la lettre de l'Université du 14 Octobre, puis de la lettre du Département du 21 Octobre. La manière de voir du Département, qui propose ne pas modifier le règlement mais simplement interpréter le susdit article, est adoptée. La mesure proposée par la précédente commission université, relativement aux privat docents et aux lecteurs est discutée. La question est renvoyée à la prochaine réunion de la commission.
- 14. M. Winarsky ^(Ann.) Lettre du Département de l'Inst. pub. du 25 Octobre, demande de dispense du paiement de la finance d'étude en faveur de M. Winarsky étudiant d'origine russe. Lecture est faite d'une lettre du grand recteur de Genève sur ce sujet. Le priaris de la commission ne sera pas favorable.
- 15. M. H. Bieler ^(Ann.) La Faculté des Sciences transmet des demandes de M. H. Bieler et Théodore Bieler, anciens étudiants de l'Académie, candidats à la licence, qui désirent être mis au bénéfice des dispositions transitoires introduites dans le Règlement. Le Département sera prié d'accorder l'autorisation sollicitée.
- 16. La Faculté des Sciences priaris en outre en faveur de l'imma-

- 17. M. R. Nicole ^(Ann.) L'immatriculation de M. Alois Nicole, néquit au Sudin, puis de l'inscription provisoire de M. Pascal Conti, originaire du Tessin et de M. Henri Her de Lausanne. Un délai d'un an sera accordé à ces deux étudiants pour l'obtention du diplôme de maturité. — adopté.
- 18. P. R. Corlett ^(Ann.) H. Heer
- 19. Faculté de théol. ^(Ann.) Par circulaire du 25 Octobre, la commission universitaire a ratifié les conclusions du rapport de la Faculté de théologie relatif aux examens de licence et aux soutenances de thèses du mois d'Octobre passé.
- 20. Ex. propédeutiques ^(Ann.) Lecture est faite du rapport de la même Faculté au sujet des examens propédeutiques: cinq candidats, M. A. Archod, Mercillon, Perret, Langenat et ont droit au certificat. Il leur sera délivré.
- 21. Licences en sciences ^(Ann.) Lecture est faite du procès verbal de la Faculté des sciences relatif aux examens de M. P. Subit, candidat à la licence et. l. physiq. et math. Le diplôme lui est conféré.
- 22. Université de Padoue ^(Ann.) Invitation de l'Université de Padoue à la fête du centenaire de Galilée. Le Département sera consulté.
- 23. Diplômes ^(Ann.) Formule de diplôme. — Le français sera adopté. Le bureau présentera des projets de formulaires. Quant au "Secou", la commission charge M. le Recteur de s'aboucher avec M. le chef du Département.
- 24. Secou univers ^(Ann.) Paiement de la finance d'étude. — Comme dates extrêmes de ce paiement, le 31 mai est fixé pour le semestre d'été, le 31 Nov. pour le semestre d'hiver. Les livres ne seront pas visés par M. H. les professeurs postérieurement à ces dates non plus s'ils ne sont pas munis de l'acquiescement du secrétaire de l'Université. Une circulaire priera M. H. les professeurs de cette décision.
- 25. Finances d'études ^(Ann.) A la suite d'une communication de M. le prof. Louis Grenier, membre de la commission financière, communication relative aux rapports de l'Université avec la Banque cantonale, M. le Recteur est chargé de demander à M. le chef du Département de régler la question de façon à ce que la gestion du fonds universitaire soit remise à l'Université conformément au Règlement.
- 26. Livrets d'étude ^(Ann.) M. Louis Grenier exprime le désir qu'un appareil téléphonique soit installé chez le concierge. M. Gollier demande qu'une loge soit construite pour le concierge et que le tableau noir soit modifié et amélioré.
- 27. (V. Visa) ^(Ann.) M. Hauser propose que les Facultés publiques, à tour de rôle, fassent les années, deux travaux, leçons inaugurales de chaque semestre. La question sera étudiée.
- 28. Travaux de Facul. ^(Ann.) Rapport sur les examens de licence et lettres. Le diplôme est conféré à M. H. A. Wellaux, A. Fausse, E. Tiffaz.
- 29. Publication ^(Ann.) A. Wellaux, A. Fausse, E. Tiffaz
- 30. Licence en lettres ^(Ann.) A. Wellaux, A. Fausse, E. Tiffaz
- 31. A. Wellaux, A. Fausse, E. Tiffaz

Séance de la Commission université du 18 novembre 1892.

Présents. M. le Recteur Tarcy, M. les prof. Haurer, Besançon, de Lereuville, Gollez et Pascheud.

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente; il est adopté.

Finances d'études

(Demandes) M. le Recteur informe la Commission des dispositions qui ont été prises pour assurer le prochain paiement de la finance d'études.

A. Meyer, A. Reitzel, M. de Lereuville, Gollez et Pascheud. Lettre du Département du 14 nov. L'immatriculation de M. de Lereuville et de M. Reitzel est autorisée.

M. Dandrian (congé) M. le prof. Dandrian demande par lettre, un congé jusqu'à Noël, congé nécessité par l'état de sa santé. La Faculté de théologie estime qu'il n'y a pas lieu de prendre des mesures spéciales.

Assistants La question de la dispense du paiement de la finance d'études et de laboratoires accordés aux "assistants" est discutée. M. le Recteur exposera la situation à M. le chef du Département, en lui demandant de prendre une mesure générale.

Licence en sciences G. Seltzer, C. Strzyzowski. Lecture est faite du rapport sur les examens de licence et sciences pharmaceutiques de M. H. Gutt. Seltzer et Catherine Strzyzowski. Le diplôme est conféré aux deux candidats.

Licence en droit M. Sinisteau, S. Scheroff et O. Rapin. Le diplôme est conféré aux deux premiers candidats; M. Rapin est admis à présenter sa dissertation.

Loheroff, O. Rapin Délégation aux fêtes de Padoue. Le Département est disposé à accorder un subside pour y envoyer un délégué; le fonds univ. prenant une partie des frais à sa charge. M. le prof. Gollez se chargera de la rédaction d'une adresse. M. le Recteur Tarcy se rendra à Padoue.

Univ. de Padoue M. le prof. Gollez se chargera de la rédaction d'une adresse. M. le Recteur Tarcy se rendra à Padoue.

M. de Lereuville M. de Lereuville écrit à la famille. M. le Recteur fait savoir qu'il a écrit à la famille.

Faculté de méd. M. de Lereuville écrit à ce que la Commission soit informée en fait que la Faculté de médecine est d'accord avec le Département à propos des travaux de doctorat est chargés d'un candidat aux fonctions de privat. secunt (cas au docteur Tarcy).

Séance de la Commission université du 20 déc. 1892

Présents M. le Recteur Tarcy, M. les prof. Haurer, L. Genin, W. Genin, Gollez et Pascheud.

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente. Il est adopté. Lettres du Département de l'Instruc. publique et

M. G. Bossier Du 18 nov. - M. G. Bossier est autorisé à faire un cours à la Faculté de médecine en qualité de privat. secunt.

M. Bieler et L. Hemokiz Du 21 nov. - M. Bieler et L. Hemokiz sont autorisés à subir les examens de licence et sciences physiques sur l'ancien pied.

M. Nicole Du 21 nov. - L'immatriculation de M. Nicole est autorisée.

M. Briod Du 22 dit. - M. Briod, ancien étudiant de l'Académie, actuellement à Heidelberg est autorisé à se présenter aux examens de licence et lettres modernes sans être attaché à suivre spécialement les cours d'une Faculté des lettres.

M. Zagorski Du 24 novembre, - L'immatriculation de M. Zagorski est autorisée.

M. J. Gomin Du 25 novembre, - Lettre relative au prix de Faculté accordé à M. J. Gomin. - Lecture est faite d'une lettre de M. le directeur de l'École industrielle demandant l'impression d'un mémoire du lauréat.

Bourses Du 28 nov. - Des bourses sont accordées aux neuf étudiants dont les noms suivent: M. H. Ropin, C.; Jomin, P.; Dumas, F.; Lugeon, M.; Reber, E., etud. en sciences; Linder, E., etud. en médecine; Bransire, L.; Durand, H., etud. en lettres; Viret, E., etud. en lettres.

Bourses (réglement) M. Gollez exprime le désir que le Département soit prié de faire savoir à l'Université ce qu'il en est du règlement sur les bourses qui devait être élaboré, - cela afin que la question puisse être étudiée par l'Université.

H. Vuilliet Du 1 déc. - M. H. Vuilliet est nommé assistant de clinique.

Faculté des lettres Du 10 déc. - Lettre relative à l'exception à donner à l'enseignement des langues modernes.

M. E. Meuret (cours d'espagnol) Lecture est faite d'une lettre de M. E. Meuret, professeur à Genève, actuellement à Madrid, proposant un cours d'"espagnol". - M. le doyen de la Faculté des lettres est prié de prendre l'avis de la Faculté.

C. de Bonilla Lecture est faite d'une lettre de M. C. de Bonilla, à Paris, relative également à l'enseignement de l'espagnol. Cette lettre sera transmise à la Faculté des lettres.

Experts Du 12 déc. - Experts désignés pour la tenue de thèses de M. Chauton (licence et doctorat en droit).

Vacances Vacances. - Les vacances du nouvel an commenceront samedi, veille de Noël. La rentrée aura lieu jeudi 5 janvier.

Dispenses Demandes de dispense du paiement de la finance d'études: Théologie, - les renouvellements demandés sont tous accordés, à l'exception toutefois de celui que sollicite M. O. Jaqueroz. Toute décision est suspendue provisoirement pour les demandes nouvelles, on attendra que la question des bourses postulées soit résolue.

A. Jaqueroz

J. Spiro Droit, - Demande de M. J. Spiro. Le priaris de la Faculté n'est pas favorable la question sera soumise au Département.

Lettres. - Le priaris sera favorable pour toutes les demandes des étudiants de la Faculté des lettres;

Sciences, - Il en sera de même pour les demandes des étudiants de la Faculté des sciences (sc. des sc. mathém. et sc. pharmac.). Quant aux

13. demandes des étudiants de l'École d'ingénieurs, il est décidé que la demande de M. Ch. Chrothorn soit approuvée. Pour M. Max Gollig, M. le Directeur de l'École propose une dispense de moitié au lieu des 2/3 accordés ultérieurement. Le renouvellement de la dispense de moitié peut être accordé à M. H. Cellier et Lohar.

Le renouvellement de la dispense de 1/4 ne sera pas approuvé pour M. Kigouharoff. - M. E. Lecoulte demande une bourse. Le préavis ne sera pas favorable, mais une dispense totale lui sera accordée.

L. Perret 14. Lecture est faite du rapport de la Faculté de médecine sur les examens de doctorat de M. L. Perret et F. Mercanton. Le grade de docteur est conféré aux deux candidats.

Diplômes d'ingénieur 15. Rapport sur le "Concours" de l'École d'ingénieurs. Le diplôme de "constructeur" est accordé à M. M. Gaythos, Félix; Savanchy, Manosoff de Haller, Charles; Savanchy, Ernest; Manosoff, Etienne; Sapoff, Christen.

Boitel, Chavaumes Le diplôme de "mécanicien" est accordé à M. M. Robert, Rochat, O. Boitel, Henri; Charannes, Louis; Robert, Adolphe; Rochat, Octave.

M. André Demande d'équivalence de M. André.

Concours 16. Lecture est faite des rapports sur les "concours universitaires" pour l'année 1891/1892. Les prix suivants sont décernés:

J. Perrochon	N° 1	Théologie	Perrochon Jean	Prix	F. 40.-
E. Roland	2	id	id		40.-
S. Forestier	3	id	Roland, Ernest		70.-
J. Guaz	4	Droit	Forestier, Victor		75.-
Ch. Jaccard	25	Lettres	Guaz, Julien		40.-
		id	Jaccard,		50.-

17. Prix de Faculté Lecture est faite des rapports sur les travaux présentés pour l'obtention de "prix de Faculté":

J. Faillens	Faillens, Jules (médecine)	Prix	F. 180.-
J. Gonin	Gonin, Jules (sciences)	id	200.-
A. Wellauer	Wellauer, Albert (lettres)	id	200.-

18. La séance pour la proclamation du résultat des concours aura lieu Vendredi 23 déc, à 10h, au Musée industriel.

Le sujet de l'impression du mémoire de M. Gonin, il sera

répondre au Département que l'Université désire ne pas créer un précédent.

Université de 20. Les frais de voyage de M. le Recteur à Padoue se sont élevés à f. 448. 60. Le fonds universitaire prendra à sa charge 150. f. Frais de voyage

Concours (Séance publ.)

Séance publique du 23 décembre 1892 au Musée industriel.

pour la proclamation des "prix de Faculté" et du résultat des "concours de l'année 1891/1892.

La séance est présidée par M. le prof. Faroy, recteur.

Présents: M. M. les professeurs Aubertin, Gaudat, Belançon, Bernard, Reguion, Combé, H. Dupour, Emory, Eman, Foel, Gaudard, Lacombe, Harner, Pakhouf, Monard, Meurier et Thuillier, - un grand nombre d'absents.

M. le Recteur ouvre la séance par un bref exposé relatif à l'utilité de l'institution des "prix de Faculté", institution que l'Académie ne possédait pas, alors que les écoles des hautes études en général l'avaient depuis pour pareil but - par de généreux donateurs. L'année 1891/92 est la première où des travaux aient été présentés.

Lecture est faite des rapports des commissions d'examen. Les concurrents, au nombre de trois ont tous mérité l'éloge de ces jurys.

Les mémoires couronnés sont:

Une "contribution" de M. J. Faillens à l'étude de la glande de Harder, - présentée à la Faculté de médecine, - Prix décerné f. 180.-

Une étude sur la "Constitution de Diatom" par M. M. Wellauer, - présentée à la Faculté des lettres, Prix: f. 200.-

Un travail de M. J. Gonin sur la "métamorphose des Lépidoptères", présenté à la Faculté des sciences: Prix f. 200.-

Quant aux "concours" M. le Recteur fait observer que si le nombre des étudiants qui y ont pris part (il y en a 5) est fort inférieur à celui que connaissent l'Académie, cela provient d'une part, du fait que le nombre même des sujets proposés a été notablement réduit, d'autre part de la circonstance que les concours du Gymnase, réunis autrefois à ceux de l'Académie, sont comme de raison, entièrement distincts de ceux de l'Université.

Lecture est faite des rapports des commissions d'examen; les noms des lauréats sont proclamés. Le chiffre des récompenses décernées s'élève à la somme de f. 315.-

Quant à clore la séance M. le Recteur indique, ainsi que le veut le Règlement, les noms des gradués des diverses Facultés pendant l'année 1891/1892.

Séance de la Commission université du 14 février 1893.

Présents M. le Recteur Faroy, M. M. les prof. L. Gonin, W. Gonin, Belançon, Gollig, et

et Hauser. H. de Lieuville a fait excuser son absence.
Lechere est fait du procès verbal de la séance précédente.
Lettres du Département de l'Institut. pub. etc.

M. Spengler 1. Du 26 dec 1892, - M. le Dr Spengler demande à être autorisé à enseigner
(priv. pr. priv. doc) en qualité de privat-docent. Réavis requis.

Statistique des études 2. Du 21 dec 1892, - Le tableau des étudiants des Universités Suisses pour
(Résumé) le semestre actuel est erroné en ce qui concerne l'Université de Lausanne.
Le Bureau fédéral de Statistique à Berne a promis une rectification

O. Rochat 3. Du 11 janvier 1893, - M. O. Rochat est nommé chef des travaux graphiques
(dispensé) Du 14 janvier, - Le Conseil d'état a accordé le paiement de la

dispenses 4. finance d'étude (disp. part. ou totale) aux étudiants suivants:
Théol.: M. M. Chuard, E^e; Meyste, Em^e; Monastier, Alb^e; Naubain, Rob^e;
Pomet, Jules; Schumacher, Ferd^e; Candaux, Jules; Perrochon, J^e; Renaud, H^e;
Deloy, Aug^e; Balthay, Hubert; Hoffm^e; Mor^e; Jostin^e, E^e; Monastier, Louis.
Droit: M. Spiro, J^e. - Médecin: M. M. Firscher, Ch^e; Combe, L^e; Deloy, Gust^e;
Meyer, P^e; - Lettres: M. M. Sion, Jul^e; Vallier, Geor^e; Saint-Jobin, G. Louis;
Sciences: M. M. de Riboucourt, Ed^e; Hoffmann, L^e;
Lasserre, Aug^e; Nicot, Albin; - Sciences: M. M. Suchsimer, Ch^e; Sullig, Max;
Kojanbaroff, Vladimir; Leventon, Elie; Collier, Albert; Kahàn, M^e

Dispense de frères 5. Du 16 janvier, - Une dispense partielle de paiement n'est accordée
aux fils d'une même famille que pour ceux qui fréquentent un
établissement d'instruction secondaire.

Faculté de médecine 6. Du 20 janv., - Le Département transmet un projet de répartition
(enseignement) de l'enseignement des sciences anatomiques entre M. M. Fugère
et Birventhal. Demande de réavis.

E. Lecoultré 7. Du 25 janv., - Une bourse de f. 200. - est accordée à E. Lecoultré.
(Bourse) Du 30 janv., - Le programme des cours du semestre 1893 est approuvé.

Prog. des cours 8. Du 10 février, - M. Hauser-Milliet est chargé provisoirement des
M. M. Milliet cours de M. Chs Secretan, actuellement indisposé.

Faculté de droit 9. Du 10 février, - La proposition de M. le prof. Brucher d'introduire l'histoire
(enseignement) élémentaire du droit civil germanique dans le programme de la
licence en droit est admise.

M. Spengler 10. Lecture est faite d'une lettre du doyen de la Faculté de médecine relative
(priv. pr. priv. doc) à la demande de M. Spengler d'enseigner comme privat-docent. Il sera
dit au Département que la Commission universitaire ne pourra prendre
de décision sur l'absence de preuves du succès qu'obtiendrait l'enseignement
de M. Spengler et l'absence de tout travail autre que la thèse de doctorat.

de Bonilla 11. Lecture est faite d'une lettre de M. de Bonilla, à Paris, relative à
(enseignement de l'espagnol) l'enseignement de l'espagnol. La Faculté des lettres a décidé de réavis en
E. Murat faveur de l'acceptation de M. E. Murat de faire un cours d'espagnol.
(cours d'espagnol) Quant à M. de Bonilla, la Faculté lui a répondu pour lui faire savoir que
l'enseignement ne serait guère rétribué, et lui répondra encore sur sa

Faculté de droit recharge.
J. Chausson 12. Les grades de licenciat et docteur en droit ont été conférés à M. H. Chausson, par
lic. et doct. en droit circulaire du 30 décembre.

A. Favreney 13. M. A. Favreney demande à être autorisé à enseigner la "langue roumaine"
(priv. pr. priv. doc) en qualité de privat-docent. Le réavis sera favorable.

L. de Vallière 14. Rapport de l'École d'ingénieurs sur les examens de M. L. de Vallière. Le
dipl. d'ingénieur-constructeur est conféré au candidat.
Lettre du 31 décembre du Département de Bâle.

Etudiants bulgares 15. Un assez grand nombre d'étudiants bulgares ont adressés une pétition à l'Université
(Résumé) pour qu'il leur soit accordé un local où ils puissent se réunir. Cette pétition sera
appuyée auprès du Département.

Vacances 16. Vacances de Paques. La rentrée aura lieu le 11 avril.

Assistants 17. Question du rôle de la dispense de paiement de la finance d'étude en faveur
(dispensé) des "Assistants". Le Département demande le réavis de l'Université sur
la question de principe. M. Golliet propose que les assistants soient divisés
en trois catégories: ceux qui sont peu payés jouiraient d'une dispense totale,
ceux dont le traitement est d'un chiffre moyen seraient au bénéfice
d'une dispense de la moitié; les assistants payés et logés n'auraient droit
à aucune dispense de paiement. Il est décidé que l'Université réavisera
pour que l'assistant soit dispensé du paiement des cours et des laboratoires
du professeur auquel il est attaché.

Règlement 18. Question de l'art 36 du Règlement. (Assimilation des cours des bacheliers
modification à l'art 36 et privat-docents aux cours universitaires). Toute décision est suspendue.
La question sera portée devant le Sénat.

Diplômes 19. Diplômes. - Une formule très simple sera transmise aux différentes
(formulaires) Facultés qui la discuteront et feront rapport.

Secau univers. 20. Secau. - Les nouveaux projets seront demandés au graveur Hornberg
à Bern.

Abonnements 21. Sur la demande de M. Hauser, l'Université s'abonnera au "Feuilletsche
Buch" en échange des "Blätter für literarische Unterhaltung".

Séance de la Commission universitaire du 23 mars 1893.

Présents M. le Recteur Favre, M. M. les prof. de Lieuville, V. Grunet, H. Grenier,
Golliet.

Lettres du Départ. de l'Institut. public, etc.

Prog. des Cours 22. Du 15 février, - Le programme des concours pour l'année 1893 est approuvé.
Salle de lecture Du 19 février, - Le Département demande des propositions au sujet du local qui
pourrait être affecté à une salle de lecture pour les étudiants. Il a été répondu

- Reparations 3. *qui une piece au rez de chaussée de la rue du college (n°5) pourrai être utilisée*
Du 21 février, - Le Département se refuse à faire exécuter les réparations nécessaires au susdit local.
- A. Taverney 4. *docent. Enseignera la langue et la littérature roumaines.*
(priv. doc) Du 18 février, - M. A. Taverney, de Jouguy, est nommé privat
- Assistants 5. *paiement du prix des cours et des laboratoires du professeur auquel il sont spécialement attachés.*
(dispense) Du 18 février, - Désormais les assistants seront dispensés du seul
- Sidney Schopfer 6. *pour la présentation de sa dissertation.*
(délai pour thèse) Du 21 février, - Un délai d'un an est accordé à M. Sidney Schopfer
- Téléphone 7. *l'appartement du concierge.*
Du 25 février, - Un appareil téléphonique ne peut être installé dans
- Schoenenberg 8. *pourront être renvoyés à la rentrée d'avril.*
(examens) Du 3 mars, - Les examens de licence es lettres de M. Schoenenberg
- Faculté des sciences 9. *des sciences seront désignés.*
(experts) Du 11 mars, - Les experts proposés pour les examens de la Faculté
- Faculté des lettres 10. *des lettres.*
(experts) Du 15 mars, - Experts désignés pour les examens dans la Faculté
- Téléphone 11. *l'École d'ingénieurs. La demande en sera faite au Département.*
M. W. Gruier désirerait que le téléphone fut introduit à
- de Senarclens 12. *et Menerit en réponse aux adresses qui leur ont été envoyées.*
(formulaires) Question de la formule des diplômes. Après une assez
- E. Venerier 13. *longue discussion, l'école de cette question est renvoyée à une autre*
séance vu le petit nombre de membres présents.
- Diplômes 14. *Le travail de M. Failloux qui a obtenu une fois de Faculté sera*
(formulaires) transmis au Département avec prière d'en faciliter l'impression.
- J. Failloux 15. *Le diplôme de licencié en droit a été conféré à M. Nicks Kazandjjeff*
Prix de Faculté par circulaire du 14 mars.
- Sec. en droit 16. *Lecture est faite du rapport de la Faculté de médecine sur la dissertation*
S. Kazandjjeff présentée par M. Eug. Siegriest. Le grade de docteur est conféré au candidat
- Doct. en médecine 17. *Lecture est faite d'une lettre de M. le doyen de la Faculté de médecine.*
A. Siegriest relative à la demande de M. le v. Spengler d'enseigner comme privat. doc.
- A. Siegriest 18. *Le préavis négatif sera transmis au Département.*
M. Spengler A. Henrich, M. Sugeon M. Golliez fait un rapport verbal sur les examens de licence et
- M. Sugeon 19. *de doctorat dans la Faculté des sciences. Le grade de licencié es sciences*
M. Sugeon M. Nicollig phylog. et natur. est conféré à M. Henrich, Louis; Sugeon, Maurice; Sugeon, Maurice; Nicollig, marine.
- M. Nicollig 20. *Le grade de docteur est conféré à M. Eug. Sugeon.*
Thost des sciences La collation des diplômes de licencié à la suite des examens actuels de
- Eug. Sugeon 21. *la Faculté de droit aura lieu directement, soit sans intervention de la*
faculté de droit commission universitaire, sauf le cas où il y aurait doute.

- Acquis d'ouvrages 1. *M. Rouvard désirerait que le dictionnaire de Laperouse fut acheté. cette*
10. acquisition aura lieu.
- Grâce de la commission universit. du 5 mai 1893.
Présents, M. le docteur Pary, M. les prof. Rouvard, de Lencour, Paschaud, Meyer, (remplaçant M. W. Gruier en vacance), Golliez.
Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.
Lettres du Département de l'Instruc. pub. et des cultes:
W. Leresche 1. *en remplacement de M. A. Valliet.*
(assist. de polyclin) Du 27 mars, - M. le docteur W. Leresche est nommé assistant de polyclinique
- M. Berdez 2. *Le conseil d'état a accordé le titre de privat docent à M. C.*
(priv. doc) M. Berdez.
Loewenthal 3. *Le conseil d'état a accordé le titre de privat docent à M. C.*
(cours) Loewenthal. (Ordre n° 4 du 27. 93. 223.)
Téléphone 4. *Un appareil téléphonique sera installé à l'école d'ingé-*
-nieurs.
V. Pareto 5. *Demande de préavis au sujet de la nomination de M. Pareto*
(prof. d'écon. polit) en qualité de professeur d'économie politique pour succéder à M. Walras.
La Faculté de droit a répondu à cette lettre et M. Pareto, a été nommé.
Debonnevill 6. *M. Debonnevill étud. en médecine sollicite une bourse;*
(bourse) demande de préavis
Faculté des lettres 7. *M. G. Muret, professeur à l'Université de Genève, est chargé de*
E. Muret faire des cours de langue et littérature espagnoles à la Faculté des lettres.
Legs 8. *Par lettre du 23 mars le greffe de la justice de Paris au cercle d'Argle*
(Syst. Chavannes informe l'Université que M. Sylvius Chavannes lui a légué deux
- Ch. Berdez 9. *Lecture est faite du rapport de la Faculté de droit sur les examens de*
J. Vallotton licence de Chs. Berdez, James Vallotton, Ouroumoff et Pascaloff.
Lic. en droit 10. *M. Berdez et Vallotton sont autorisés à présenter leur dissertation. Le*
Ouroumoff diplôme de licencié est conféré à M. Ouroumoff.
Doct. es lettres 11. *Lecture est faite d'un rapport de la Faculté des lettres sur la soutenance*
P. Marchot de thèse de M. Paul Marchot, candidat au doctorat. Le diplôme est conféré au candidat.
Lic. es lettres 12. *Lecture est faite également d'un deuxième rapport de la dite Faculté*
G. Valliet relatif aux examens de licence es lettres classiques de M. G. Valliet. Le diplôme est conféré à ce dernier.
Ch. Debonnevill 13. *Communication est donnée à la commission d'une lettre de M. le*
(Bourse) prof. Sugeon relative à la demande de bourse de M. Ch. Debonnevill. Le préavis de l'Université sera favorable.

Eug. Frey (disp.)
Ed. Cousin (disp.)
Alf. Cousin (disp.)

13 M. Eug. Frey, étud. en lettres, demande à être dispensé du paiement de la finance d'école.
14 M. le docteur Cousin, d'Ausaumont, adresse une demande semblable en faveur de ses deux fils M. et Alfred Cousin, étudiants dans la Faculté des sciences.

Salle de lecture

15 On propos de la question du local ^{cherché} à l'usage d'une salle de lecture pour les étudiants, M. le Recteur fait savoir que le Département ne connaît rien de dishonorable dans le voisinage de l'Université.

Bourses (réglement)

16 M. le Recteur a entrepris M. le chef du Département de la question du règlement relatif aux bourses. L'université donna un avis. Une commission composée de M. Failluier, Louis Grenier et Golliez est désignée pour rédiger un projet de règlement.

Diplômes (formulaires) (rédaction)

17 Question des formules de diplômes: Diplôme de docteur. — Le titre de la dissertation sera mentionné à la main sur les diplômes des Facultés qui jugeront la chose utile. — Relativement à la mention des épreuves particulières, M. Delaune, partisan de cette mesure, demande à prendre l'avis de la Faculté des lettres; M. de Cierenville désire également à ce propos consulter la Faculté de médecine. Il est convenu que la question sera soumise au conseil de ces deux Facultés.

Diplôme de licenciés, — Il sera mentionné dans le corps du diplôme que des épreuves ont été subies conformément au Règlement. La Faculté des lettres sera consultée sur ce qu'elle désire ajouter.

Le mot de "diplôme" sera inscrit dans le titre pour l'école d'ingénieurs. Quant aux "signatures", chaque diplôme portera celles du Recteur, du Doyen de la Faculté en cause, et, le cas échéant, du Directeur de l'école d'ingénieurs ou du Directeur de l'école de pharmacie, enfin celle du Secrétaire de l'Université.

Quant à la forme, les diplômes seront imprimés dans un format

On emploiera du parchemin pour les diplômes de docteurs et si possible pour ceux de licenciés.

Jour. férié (férié de l'Université)

18 L'idée ayant été émise qu'il y aurait convenance à consacrer la date de la fondation de l'Université en déclarant férié (diés académiques) le 18 mai, il est décidé que M. le chef du Département sera consulté sur ce sujet.

Polka
Immatri-culation des Etudiants tessinois (Innsbr.)

19 M. Polka, étudiant dans la Faculté des sciences, inscrit jusqu'ici provisoirement, demande à être immatriculé. M. Golliez, proposé à la commission de lui accorder cette faveur, d'autres étudiants tessinois, comme le postulant, ayant été immatriculés dans des conditions analogues, c'est à dire sans certificat de maturité, mais il estime que le Lycée de Lugano devra être averti que désormais l'Université réclamera la "licenza locale".

Commission d'im-matriculation

20. Ce propos de la Faculté des sciences demande qu'une commission permanente, dite d'immatri-culation, soit instituée. Il est décidé que la nomination d'une commission de trois membres sera proposée au Sénat.

Travaux de la commission universitaire du 19 Mai 1893.

Présent M. le Recteur Frey, M. le prof. Golliez, de Cierenville, Paschood. Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente. Il est adopté. Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

M. Walras prof. hon.

1. Du 4 mai, — Le Département propose à l'Université de conférer l'honorariat à M. le prof. Walras. La question sera soumise au Sénat dans sa prochaine séance.

Nomela assist. anat.

2. Du 4 mai, — Lettre relative à la nomination de M. Nomela en qualité d'assis-tant d'anatomie.

Association des étud. en droit

3. ? — Lettre des étudiants en droit annonçant la fondation d'une "association". — La formation de cette association est autorisée.

Faculté de théol. (ex. propéd.) (Prop. de Christ.)

4. Lecture est faite du rapport sur l'examen de la Faculté de théologie du mois de mars. Des certificats d'examen propédeutique seront délivrés à M. M. Emile Heyste et Ferd. Schumacher.

Legs Follope (14. 14. 1893. n. 24)

5. Lettre de M. Delaune, notaire à Fribourg (Seine inférieure) relative à un legs de 1000 fr. de rente sur l'Etat français fait par M. Follope à l'Académie de Lausanne, à charge par elle d'instituer un prix annuel de poésie française en une médaille d'or ou de vermeil. Notification de la lettre a été adressée à M. Delaune. — L'autorisation nécessaire à l'acceptation de ce legs sera demandée au conseil d'Etat.

Mes académiques (fond. de l'Université)

6. Question du diés académiques. — M. le chef du Département propose qu'on attende pour instituer une pareille solennité le moment où la première pierre des nouveaux bâtiments universitaires aura été posée. Quant à la date M. Huffy préférerait qu'on choisît le samedi avant Pâques, à savoir que le 18 mai. — La question demeure à l'étude.

Diplômes

7. Formules de diplômes. — Les décrets de la Faculté des lettres sont communiqués à la commission; il est décidé que les diplômes de docteur, le sujet de la dissertation et les trois examens nécessaires seront mentionnés à la main, la branche choisie par le candidat étant soulignée. Il n'y aura pas d'indication de chiffres.

Diplômes de licenciés (3 diplômes différents)

8. Diplômes de licenciés. (3 diplômes différents). — Chaque diplôme fera mention de la branche choisie par le candidat. Une appréciation sur l'ensemble des examens sera inscrite quand ils auront été très bons, le règlement autorisant la chose.

Abonnements

9. Un certain nombre d'ouvrages divers seront demandés à un imprimeur.

Journaux et Revues

10. La commission décide d'abonner l'Université à la "Zeitschrift für vergleichende Literatur".

Belkowsky
Suzgen
Prix de Faculté

10. M. le D^r de Fieuville, doyen de la Faculté de médecine entrelient la commission d'un travail présenté par M. Belkowsky, assistant de M. le prof. Mezger, pour l'obtention d'un prix de Faculté. La remise du manuscrit ayant eu lieu tardivement et ce ceux qui le concourant avait préalablement obtenu un grade, ce qui est contraire au règlement, la question de l'admission de ce travail à l'examen sera soumise au Département. - Le sera de même d'un travail de M. Suzgen, assistant de M. le prof. Colliq, qui se trouve dans le même cas.

J. Spiro (Dmit)
(Paris ou Pau)

12. M. J^r Spiro, étudiant en droit présente un travail pour l'obtention d'un prix de Faculté. Le Département sera prié de désigner un expert pris en dehors du corps enseignant.

Faculté de médecine
(Classéants, des
Thèses)

13. M. de Fieuville demande que le Département soit prié de donner à la Faculté de médecine un aide pour le classement des thèses. Un crédit de f. 200. - serait requis pour la 1^{re} année.

Bureau de renseignements
(Caire)

14. M. de Fieuville fait en outre part d'un délégué formulé par M. le D^r Lind qui voudrait voir un bureau de renseignements établi au Caire, à l'instar de celui qui a institué l'Université de Genève.

— Séance de la Commission universitaire du 14 juillet 1893.

Présents, M. le Recteur Farcy, M. le prof. de Fieuville, Maurer, Gruener, M. Gruener, Paschoud, Colliq, S. Gruener, Delarson.

Doct. ès lettres
M^{re} Milliond

1. Lecture est faite du rapport de la Faculté des lettres sur la soumission de thèses de M. M^{re} Milliond pour l'obtention du grade de docteur. - Le grade est conféré au candidat.

Doct. en médecine
E. Constantin

2. Lecture est faite par M. de Fieuville de 4 rapports concernant les dissertations des candidats au doctorat dont les noms suivent :

F. Paccard
C. Matthey
G. Metrick

M. H. Eug. Constantin de Genève, Fernand Paccard, de Péroulès, César Matthey de Lode, Georges Dietrich de Berlin. - Le grade de docteur en médecine est conféré aux 4 candidats, conformément aux conclusions de ces rapports.

M. Loewenthal
(état de santé)

3. M. de Fieuville fait part à la Commission des inquiétudes que cause à la Faculté de médecine, l'état de santé de M. le prof. Loewenthal. La Faculté estime que la situation est grave et qu'elle ne doit pas en prendre la responsabilité. Elle desire que son opinion soit communiquée au Département. M. L. Gruener est d'avis que pour dégager sa propre responsabilité, l'Université doit demander une enquête médicale. Cette manière de voir est admise à l'unanimité.

Salle de lecture

4. M. de Fieuville entrelient la commission au grand intérêt qu'il y aurait à procurer une salle de lecture aux étudiants, question non résolue jusqu'ici. M. le Recteur fait part à la commission d'une décision prise par la société Académique en faveur d'une installation de cet ordre.

Téléphone 5

M. L. Gruener renouvelle l'expression de son désir de voir le téléphone établi de façon à ce que la correspondance soit constamment possible. La question sera posée devant le Sénat.

Livrets d'étudiants
(signature) 6

M. Gruener demande que les livrets d'étudiants ne soient pas signés avant le 15 juillet afin de parer aux dépêches prématurés. - Adopté.

— Séance de la Commission universitaire du 24 juillet 1893.

4. Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.
5. Présents M. le Recteur Farcy, M. le prof. Paschoud, Colliq, S. Gruener, M. Gruener. - Lettres du Département de l'Instruction pub. et des Cultes.

Tomela (assistant) 1

Du 9 mai, - M. Tomela est nommé assistant d'anatomie (sous condition).

Inscriptions 2

Du 20 mai, - Le Département propose l'indication d'un avis dans les "Hochsch. Nachrichten".

Debonneville
(Bourse) 3

Du 10 mai, - Une bourse de f. 200. - est accordée à M. Debonneville, étudiant en médecine.

Dispense 4

Du 20 mai, - Les cliniques doivent être assimilées aux cours quand à la dépense du paiement de la finance.

Insertions 5

Du 16 mai, - Avis à insérer dans les "Hochsch. Nachrichten" devrait être promptement.

Legs Tollope 6

Du 27 mai, - L'Université est autorisée à accepter le legs à elle fait par M. Tollope.

Prix de Faculté
(Experts) 7

Du 7 juin, - M. M. Procher et L. Guhier sont désignés en qualité d'experts pour l'examen du mémoire présenté par M. Jean Spiro pour l'obtention d'un prix de Faculté.

M. Narbel 8

Du 2 juin, - Le cours de M. Narbel, leçon, sur l'histoire des missions modernes est autorisé de nouveau.

A. Bonzanigo
(délai prêté) 9

Du 19 juin, - Un nouveau délai de 6 mois est accordé à M. Angelu Bonzanigo pour la présentation de sa thèse (cod. en droit).

Dispenses 10

Du 20 juin, - Libération du paiement de la moitié de la finance d'étude en faveur des étudiants dont les noms suivent : M. M. Conson, Alfred, étud. en pharm.; Cousin, Edouard; Tomini, Paul, étud. en science;

E. Stoecklin 11

Du 21 juin, - Demande de préavis au sujet de la dispense du paiement de la finance d'étude sollicitée par M. Stoecklin, de Fribourg, étudiant en droit. - Il sera répondu qu'il ne suit pas des cours.

Ch. Ludkeimer 12

Une bourse de f. 200. - est accordée à M. Ch. Ludkeimer, étudiant de la Faculté des sciences.

Comptes 1891/2 13

Du 6 juillet, - Le compte des finances d'études pour 1891/92 est approuvé ainsi que le compte du fonds universitaire.

Fête d'Obod 14
(Invitation)

Legs Tollappe 15

Faculté de méd. 16
(Classement des Thés)

Règlement
art. 36^b)
(art. 110)

Lic. en droit
Noël en droit
G. Pellis
Ch. Berdez
exam. de lic.
M. Murat

Lic. ès lettres 20

Faculté de théol.²¹
E. de Perrot
Lic. en théol
Ex. propédeuti.

H. Poudret 22
Pascaloff, Mantoff
Lic. en droit

Lic. ès sciences 23
H. Bieler
G. Numas
L. Hoffmann
Noël. ès sciences
L. Braun
(Lect. 13. 24)

Finances de grades
(Cah. de fin.)

En 14 juillet, Invitation à assister à la séance des promotions.
Lettre du Département fédéral de l'Intérieur au Département de l'Instruction publique, Invitation à la fête d'Obod (fondation de l'imprimerie d'Obod). - Il sera répondu par lettre ou par télégramme.
Legs Tollappe, - Les différents titres nécessaires ont été transmis au vicé de la Seine inférieure.
Un subside de fr. 2000. pour le classement des thèses de la Faculté de médecine sera demandé au Département, M. Lomathal demandant sa démission.
Question de la modification à apporter à l'art. 36, - nombre d'heures d'imposés aux étudiants). Le Département veut examiner la question à propos des leçons.
Question de la modification à apporter à l'art. 110 du Règlement (Sua de Faculté). Le Département l'autoriserait.
Rapport sur les examens de la Faculté de droit, - Souhaitance de thèses de M. Gges Pellis, candidat à la licence et au doctorat. Les deux grades ont déjà été conférés au candidat, le rapport ayant été communiqué aux membres de la commission par circulaire; - examens de doctorat de M. Chs Berdez. Il est autorisé à présenter sa dissertation.
Rapport sur les examens dans la Faculté des lettres, le diplôme de licencié et lettres modernes est conféré à M. Murat, avec la mention "très bien".
Rapport sur les examens dans la Faculté de théologie, - le diplôme de licencié est conféré à M. E. de Perrot; - M. H. Nord français et Gode, sans, ont passé un examen complémentaire de philosophie; - M. M. Beranger, Paul; Linder, Jules; Chastellain, Henri; Gruis, Louis; de Hüller, Albert; Justmann, Robert; Saccasut, Octave; Perrochon, Jean; Renaud, Henri et Roland, Gustave, ont passé les examens propédeutiques. Le certificat leur est accordé.
Examens de la Faculté de droit; M. H. Poudret a passé une portion des examens de licence; - M. H. Pascaloff et Mantoff ont droit au diplôme de licencié, - Le titre leur est conféré.
Examens (Rapports sur les) dans la Faculté des sciences, - M. Bieler, Frédéric a complété l'examen de licence et sciences physiques et naturelles qu'il avait subi à l'Académie, - et le diplôme lui est conféré; - M. H. Numas, G. et Hoffmann Louis, ont subi les examens de licence et sciences mathématiques et physiques, - le diplôme leur est conféré; - Examen de doctorat, - le grade est conféré à M. Leon Braun.
M. le Recteur recommande à M. H. les Sojens de veiller à ce que le paiement de la finance de grades ait été effectué avant que le candidat se présente aux examens.

Bureau de Menzeig²⁵
(Cain)

Roberts College

Association des
étudiants 26

Congrès de la Paix 27
(Cain)

Exposit. nat. Suisse 28
(Cain)

Commis. d'immatric.²⁹

Diplômes (Cain)³⁰

Banque canton.³¹
(Cain)

Fondations 32

Discours inaugural
Semest.³³

Lic. es sciences
mathém. 34

Schardt, pnt. 35
(Cain)

M. le Recteur entretient la commission de la question d'un Bureau à établir au Cain et de la façon dont il entend procéder. Il y aura également lieu de faire quelques démarches à Constantinople à propos du Robert's College.
Lecture est faite du règlement de l'Association des étudiants. L'art. 8 devrait dire que chaque société pourrait imposer à ses membres l'obligation de faire partie de l'association, cette obligation ne devrait pas être imposée par le règlement seul de l'association. Or cette question sera générale sera discutée avec M. le Chef du Département et M. le Recteur.
Lecture est faite d'une circulaire aux Universités émanant du congrès universel de la paix. Il sera répondu à M. Hooplon Pratt qui transmet la dite circulaire.
A propos de l'exposition nationale suisse, M. Golley exprime l'avis que chaque Sojen devrait être invité à demander des "tarifs" aux professeurs de la Faculté.
Commission d'immatriculation. Elle sera nommée une première fois, pour trois ans, puis pour deux ans et rééligible. M. Golley, Emmanuel Huber sont désignés pour en faire partie.
Le Bureau est autorisé à aider à la confection des diplômes.
Communication est donnée de la lettre à écrire au Département au sujet des rapports de l'Université avec la Banque cantonale vaudoise, conformément à l'entente intervenue entre M. le Chef du Département et la Commission financière.
La question des "Fondations" est renvoyée à la Commission financière, qui la soumettra au Sénat.
A propos du discours inaugural que M. le prof. Haurer devra voir introduire chaque semestre, M. Padoisot, Sojen de la Faculté de théologie, exprime le vœu que soit faite autre Faculté début l'automne prochain.
M. Golley demande au nom de la Faculté des sciences qu'une licence et sciences mathématiques pures soit introduite. Il l'aurait implicitement et l'adjonction de deux articles au Règlement de la Faculté, cette question sera soumise au Département.
Le conseil de la Faculté des sciences propose qu'un nouveau congé d'un semestre soit accordé à M. Schardt afin qu'il ne perde pas ses droits de privat-docent.

Séance du Sénat du 14 juillet 1893.

Présents: M. le Recteur Foray; M. H. les prof. Haurer, de Léranville, Emery, Helling, Belancou, Bonnard, Bruner, Sabbe, H. Gruis, Gaudard, Combe, Golley, Larquie, Szymon, Veillard, Tullermin, Parck, Wilgok, L. Gruis, Ford, Vlapin, Hémery, Thi Sufow, Padoisot, Orman, Saccasut, - M. Hergue s'est excusé de son absence.
Lecture est faite des procès-verbaux des séances du 20 juin et du 23 X^{bre} 1892.

V. Pareto
Cours
Commission université
(Gestion)

Il l'a été approuvé; - M. le Recteur souhaite la bienvenue à M. Pareto, qui est entré en fonctions dans le courant du semestre. comme professeur d'économie politique. - puis donne des renseignements au Sénat sur les diverses mesures prises par la commission universitaire depuis la séance du mois de juin de l'année passée.

A. de Senarclens
E. Renerier
Legs Follope

Lecture est faite des lettres par lesquelles M. A. de Senarclens et Renerier ont répondu aux adresses de l'Université.
M. le Recteur informe le Sénat que par testament du 24 déc. 1892, M. Martin-Alphonse Follope (décédé à Calais - élève (l'Université) a institué comme légataire l'Académie de Saumur. Le legs consiste en cent francs de rente 3 0/0 sur l'Etat français, à charge par l'Académie de décerner chaque année un prix de poésie française et une médaille d'or ou de vermeil. - En date du 26 mai 1893, le Conseil d'Etat du canton de Saumur a autorisé l'Université à accepter ce legs à elle fait par M. Follope. La Chancellerie de l'Etat de Saumur a déclaré, en outre, le 29 juin 1893 que l'Académie de Saumur institué légataire est la même personne juridique que l'Université de Saumur. - Le Sénat universitaire décide à l'unanimité d'accepter le susdit legs sous les conditions précisées par le testament de M. Follope. - A charge de M. le Recteur de faire les démarches nécessaires pour obtenir la délivrance du legs fait à l'Université.

Règlement
(Modifications)

Le Sénat est invité à se prononcer sur les modifications suivantes qu'il paraît désirable d'apporter au Règlement général.
1°. L'art. 110 traitant des "prix de Faculté", stipule que les étudiants titulaires d'un grade universitaire ou d'un diplôme perdent le droit de présenter un travail (prix de Faculté) à moins qu'ils n'aient acquis leur titre dans le semestre où ils ont déposé le dit travail. En ce chef, les jeunes gens qui ont obtenu un grade en mars sont déchu du droit de concourir dans le courant du semestre d'été. Un travail d'une réelle valeur a été présenté dans ces conditions durant le présent semestre. Il s'agirait d'ajouter à la phrase "ou dans le semestre précédent" les mots "ou dans le semestre précédent" - Cette modification est adoptée. L'approbation du Département sera requise.
2°. L'art. 56 exige de tout étudiant immatriculé qu'il s'inscrive pour deux cours au moins. Or il a été constaté que bien des étudiants choisissent des cours de l'après-midi par semaine. Il a déjà été établi que les deux cours doivent comprendre six heures. Mais il reste à décider si les cours des privés doivent et des lecteurs doivent être assimilés à ce propos aux cours des professeurs en titre. Après discussion il est résolu: a/ que tout étudiant devra s'inscrire pour 3 heures de cours au moins dans la Faculté à laquelle il appartient; b/ que l'inscription pour les cours des privés et des lecteurs sera admise sur le même pied que l'inscription pour les cours des professeurs.

L. Walras
(démission)

Lecture est faite d'une lettre de M. le prof. Walras, datée du 13 juillet 1892, annonçant qu'il a dû donner sa démission pour des motifs de santé. Lecture est faite, en outre, d'une lettre du Département de l'Instruction publique du 4 mai, qui propose à l'Université de nommer M. Walras, prof. honoraire. Cette proposition est adoptée.

Commis. d'immatrie

L'expérience ayant démontré que les conditions dans lesquelles a lieu l'immatriation des étudiants nécessitent en examen attentif, une règle uniforme pourant difficilement être fixée, la Commission universitaire exprime le désir qu'une commission permanente soit nommée pour deux ans, ses membres étant rééligibles. - Adopté. L'organisation de cette commission est confiée à la commission universitaire, ainsi que la nomination des personnes qui en feront partie pour une première fois.

Séance de la commission universitaire du 12 déc 1893.

Présents: M. le Recteur Farcy, M. le prof. W. Grunier, Louis Grunier, Paschauf, Rebano, de Courville, Mouru, et Colliez.

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente. - Est adopté. Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

Règlement
(art. 56)

Du 27 juillet, - La modification à l'art. 56 du Règlement général demandée par l'Université et autorisée (nombre d'heures de cours à suivre par chaque étudiant).

(art. 110)

Du 27 juillet, - La modification de l'art. 110 est également autorisée (conditions fixées pour la présentation de travaux concernant les prix de Faculté)

L. Walras
Prof. honor.

Du 27 juillet, - Le Conseil d'Etat a nommé M. Walras, professeur honoraire.

H. Schardt
(congé)

Du 27 juillet, - Un congé est accordé à M. Hans Schardt, pour le semestre d'hiver 1893/1894.

Réparations

Du 11 août, - Demande de proposition au sujet des réparations à faire aux divers bâtiments.

M. Perret
cours libre
Scacchi

Du 21 août, - M. le St Perret offre de faire un cours libre de "faussettes". Demande de préavis.

(détails théor.)

Du 9 Sept, - Un nouveau délai d'une année est accordé à M. Carlo Scacchi, comul. au vote en droit.

Prix de Faculté
Belkowski

Du 19 Sept, - M. le St Perret est désigné comme expert pour l'examen du mémoire présenté par M. Belkowski pour l'obtention d'un prix de Faculté.

G. Ceresole
(art. 56 et 110)

Du 23 Sept, - M. G. Ceresole est nommé assistant d'anatomie pathologique.

Immatrie

Du 13 Octobre, - Demande de renseignements sur les titres facultés par les divers étudiants bulgares sollicitant l'immatriation et au sujet desquels le Département a été prié de correspondre avec le ministre de l'Instruction.

143

Anatomie. - Un prix de f. 80 - est accordé à M. Aug. Houd. -

La séance pour la proclamation des résultats des concours est fixée à mercredi 22 décembre, au Musée industriel à 10 h. -

Séance de l'Université

Concours communs

Séance publique

Séance publique du 23 décembre 1893 au Musée Industriel pour la Proclamation des prix de Faculté et du résultat des concours pour l'année 1892-1893.

Présents: M. le Recteur Farcy; M. M. les prof. Anstéin, Bauclat, Blanc-Bonnard, Combe, Ch. Sufout, H. Sufout, Marc Sufout, Vinoy, Jean-Forel, Gaudard, Grenier W., Golliez, Hogen, Lacombe, Maurer, Pareto, Patechoud, Rahin, Renard, Venerist, Roguin, Vuilleumier

M. le Recteur adresse quelques paroles à l'assemblée puis il est donné lecture des rapports des commissions d'examen sur les prix de Faculté et sur les concours. Les noms des lauréats sont proclamés, savoir:

Prix de Faculté: Jean Friso pour un mémoire présenté à la Faculté de droit;

Gelkowsky, pour un mémoire présenté à la Faculté de médecine;

M. Lugeon pour un travail de géologie.

Chacun de ces prix est de f. 200. -

Concours: M. Aug. Houd étudiant en médecine - prix de f. 80 - pour un travail présenté à la Faculté des sciences.

M. Annette Heitzel, prix de f. 60. - pour un travail sur la littérature allemande.

Les noms des diplômés de l'année 1893. sont indiqués.

Séance de la Commission universitaire du 27 déc. 1893.

Présents: M. le Recteur Farcy; M. M. les prof. Maurer, de Crenville, G. Grenier. M. Belanque s'excuse.

Lettres du Département de l'Instruction publique.

D. M. Muret 1 Du 23 décembre, - M. M. Muret est autorisé à faire des cours d'obstétrique et de gynécologie à titre de privat docent.

Vacances 2 Par lettre du 22 décembre le Département demande, à propos des vacances de ces cours auront lieu entre Noël et le nouvel an.

Diplômes (form.) 3 Question de la formule des diplômes. - Une nouvelle formule est adoptée.

M. Ruffey, conf. féd. 4 Manifestation en l'honneur de M. Ruffey, conf. féd. - Un banquet

(Bouquet)

aurait lieu par souscription. La question est renvoyée à une séance qui suivra

immédiatement la rentrée. - M. le Recteur Farcy a représenté l'Université aux

Obseques de M. de Hys

de Hys 6

Faculté de méd.

examen prof. étranger

Doct. en médecine

H. Ceresole

M. de Crenville introduit la question d'un examen professionnel à instituer dans la Faculté de médecine à l'usage des étrangers. Ces desiderata seront transmis au Département. - M. le Recteur verra M. le chef du Département. Le diplôme de docteur en médecine est conféré à M. Henry Ceresole.

Séance de la Commission universitaire du 13 mars 1894.

Présents: M. le Recteur Farcy; M. M. les prof. de Crenville, Belanque, G. Grenier, M. Grenier, Golliez, Patechoud.

Les procès verbaux des séances du 10 décembre et du 27 décembre sont lus et adoptés.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

Dispenses 1 Du 27 décembre, - Dispenses du paiement de la finance d'études accordées à divers étudiants.

V. Pareto 2 Du 29 décembre, - Le Département réclame le hok de la leçon d'ouverture de M. Pareto pour l'impression.

P. Pellavel 3 Du 5 janvier 1894, - M. P. Pellavel interne de l'Hôpital cantonal, relève du Département de l'Intérieur, - cela à propos de la demande de dispense de paiement de certains cours.

Brunner, prof. 4 Du 6 janvier, - Un congé est accordé à M. Brunner vu l'état de sa santé.

M. Perret 5 Du 8 janvier, - M. Marc Perret est nommé concierge de l'Université à titre provisoire.

Fonds Université 6 Du 11 janvier, - Le Département demande des renseignements sur l'emploi que l'Université compte faire d'une somme de f. 275. à payer par le Fonds universitaire.

Parander 7 Du 12 janvier, - Le Département communique une lettre de M. Parander, des Vallées vaudoises qui offre des cours de langue et littérature italienne à titre de privat docent ou de lecteur, Prisons requis.

Bourses 8 Du 12 janvier, - Bourses accordées à divers étudiants.

D. Bourget 9 Du 15 janvier, - M. le prof. Bourget remplacera M. Brunner pour la direction des laboratoires pendant l'absence de ce dernier.

Fac. des sciences 10 Du 19 janvier, - Le Département approuve la modification de l'art 29 au règlement de la Faculté des sciences. (exécrit de mécanique).

Parander 11 Du 2 février, - M. Parander est autorisé à faire deux cours à la Faculté des lettres en qualité de lecteur.

Hamsyger 12 Du 3 février, - M. A. Hamsyger est nommé assistant de physiologie.

E. Chotelarat 13 Du 8 février, - Communication d'une offre de cours de latin adressée au Département par M. E. Chotelarat, - Prisons requis.

Concours (prog.) 14 Du 10 février, - Le programme des concours pour 1893/94 est approuvé.

Tableau des leçons 15. Du 21 février, - Le Département desire connaître l'avis de l'Université sur les changements à apporter au tableau des leçons à propos de l'introduction de l'heure de l'Europe centrale dans notre canton à partir du 1^{er} juin.

M. E. Chateletat (lecteur) 16. Du 26 février, - Le titre de lecteur est accordé à M. E. Chateletat.

Experts 17. Du 1^{er} Mars, - Experts désignés pour les examens de licence en droit. Du 6 Mars, - idem pour les examens de la Faculté de théologie.

Fin de semestre 18. Du 1^{er} Mars, - Le Département rappelle aux professeurs que le semestre se termine le 25 Mars. Il sera répondu au Département que les étudiants cessent de fréquenter les cours avant cette date; que des examens viennent intervenir après les cours, etc. etc.

M. J. Spiro (prof. extr.) 19. Du 10 Mars, - Le Département désirerait nommer M. Spiro, professeur extraordinaire et demande l'avis de l'Université à ce sujet. La proposition sera approuvée. La Faculté des lettres sera consultée.

Rapport général 20. Le Rapport général a été transmis au Département à la suite d'une approbation donnée par circulaire adressée aux membres de la Commission Universitaire.

Doct en droit 21. A. Bonzanigo. Lecture est faite du Rapport de la Faculté de droit sur la souenance de thèses de M. Angelo Bonzanigo. Le grade de docteur est conféré au candidat.

Heure centrale 22. Question de l'heure de l'Europe centrale. La Commission se prononce en ce sens qu'il serait désirable qu'on adopte les habitudes de la vie civile, c'est-à-dire que l'Université desire se conformer aux décisions prises par les établissements d'instruction secondaires et souhaite que l'heure centrale soit adoptée et l'heure inscrite aux horaires reste la même. Elle réserve cependant certaines modifications pour le tableau de l'après-midi.

Séance de la Commission Université du 21 Mars 1894.
Présents: M. le Recteur Favoy, M. les prof. Haurer, W. Grenier, Patschoul, L. Grenier, Golliez.
Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente; il est adopté.
Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

Fonds Universitaire 1. Du 14 Mars, - Le Département veut mettre un bon de f. 11,000.- sur la Banque cantonale vaudoise, à l'ordre de M. M. Girardet et Armandusberg.

Bourses 2. Du 1^{er} Mars, - Bourses accordées à divers étudiants.

L. Pelet 3. Du 1^{er} Mars, - Nomination de M. L. Pelet en qualité d'assistant de chimie.

M. J. Spiro 4. M. le Doyen de la Faculté des lettres a informé M. le Recteur que le préavis de la Faculté est favorable à la nomination de M. Spiro en qualité de prof. extraordinaire.

Doct en droit 5. (O. Rapin) (Ch. de licence) Lecture est faite du Rapport de la Faculté de droit sur la souenance de thèses de M. O. Rapin. Le grade de docteur est conféré au candidat. Ce rapport posait la question de savoir comment la Commission de licence doit être composée pour l'examen de la thèse de M. Rapin et proposant que de nouveaux experts ne soient pas nommés. Le Département a été informé de cette proposition et M. le Chef du Département ne partage pas l'avis de l'Université, il préfère qu'on s'en tienne au règlement et que la thèse soit soumise à deux experts. Lettre du 21 Mars.

Non soumise 6. M. Moser a fait don à l'Université de son ouvrage sur "l'Inquisition" dans l'Heure centrale.

Faculté de théol. 7. M. Moser de la Faculté de théologie rapporte oralement sur les examens du présent mois: M. Chuvp. G. a droit au certificat d'examen précédent; M. Han Dedie au grade de licencié.

Lic. en théol. 8. Lecture est faite du rapport sur les examens de l'Ecole d'ingénieurs. Le diplôme d'ingénieur constructeur est conféré à M. M. Alexis Herzen, Théodor Kahan, Ernst Heber et Joseph Zagorsky.

Dipl. d'ingénieur 9. Congrès des orientalistes à Genève. Il est décidé que l'Université s'y fera représenter et que les délégués seront désignés plus tard.

Congrès d'hygiène 10. Quant au congrès d'hygiène et de démographie à Judo Peth auquel l'Université est également invitée, la Faculté de médecine sera consultée.

Université de Halle 11. Tubeli de Halle. L'Université se fera représenter. L'état participera aux frais d'une délegation. Cette délegation sera désignée plus tard.

Association des étudiants 12. Association des étudiants. Lecture est faite d'une lettre des étudiants au Département de l'Instruction publique et des cultes. Une adjonction devrait être introduit dans le Règlement général afin d'établir que les étudiants immatriculés sont obligés de faire partie de l'association, à moins que la chose demeure facultative pour les auditeurs.

G. de Weiss 13. Lecture est faite du Rapport de la Faculté de droit sur les examens de licence. M. Gabriel de Weiss est autorisé à présenter sa dissertation.

Bankhoff, Lounghoff, Makof. Le formulaire de diplôme est adopté.

Diplôme (formulaire) Séance de la Commission Université du 2nd Mai 1894.

Présents: M. le Recteur Favoy; M. les professeurs L. Grenier, Patschoul, W. Grenier, Haurer.

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente. Il est adopté.
Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

Lic. en droit 1. (O. Rapin) Du 21 Mars, - Relative à l'examen de la thèse de M. O. Rapin pour l'obtention du grade de licencié. Les formalités exigées par le Département ont été remplies et le diplôme est conféré à M. Rapin.

Fonds universitaire (placement) Du 21 Mars, - Le Conseil d'Etat estime que son autorisation doit être demandée pour les placements de fonds.

E. Jaccard (Annuaire refusé) Du 30 Mars, - L'immatriculation de M. E. Jaccard, instituteur primaire ne peut être accordée.

J. Spiro (Prof. ext.) Du 2 Avril, - M. J. Spiro est nommé professeur extraordinaire de langues orientales.

Règlement général (Art 30 bis) Du 4 Avril, - Concernant une adjonction à l'art 30 bis du Règlement relatif à l'Association des étudiants.

(Art 31) Du 10 Avril, - Modification apportée à l'art 31 du Règlement.

Séc. es-sc. math. pures Du 11 Avril, - Selon le vœu de la Faculté des sciences une licence en sciences mathématiques pures sera ajoutée à la liste des licences énumérées par le Règlement de cette Faculté.

V. Parato (prof. ord.) Du 14 Avril, - M. V. Parato est nommé professeur ordinaire d'économie politique.

Prof. Chroustcheff (Cours libre) Du 23 Avril, - M. le prof. Chroustcheff de Starbrow est autorisé à faire un cours libre et gratuit sur "la Théorie des équilibres chimiques".

Salle du musée indust. Lecture est faite d'une lettre du 4 Avril de la municipalité de Lausanne relative à la Salle du musée industriel dont elle accorde l'usage pour les cours de l'Université.

Hochsch. Nachrichten (circulaire) Communication est donnée à la Commission d'une circulaire des Hochschul Nachrichten ainsi que d'une lettre du Comité d'initiative de la Ligue internationale de la paix constitué à Lausanne et dont M. le prof. Herzog a été nommé président.

Ligue internat. de la Paix Les deux questions seront étudiées par les conseils de Faculté puis soumises au Sénat.

Ecole d'ingénieurs (Sig. des diplômes) Lecture est faite d'une lettre de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs, relative à la signature des diplômes par le Conseil d'Etat. Le Conseil de l'Ecole d'ingénieurs en délibérera.

Faculté de médecine (or. prof. étranger) Diplôme prof. de médecine. - Cette question est renvoyée à une séance ultérieure en l'absence de M. le doyen de la Faculté de médecine.

Heure centrale 15. Heure de l'Europe Centrale. - Le Département a décidé de passer l'heure de 7 h/2 en été et 8 h/2 en hiver pour le commencement des écoles primaires et secondaires. La discussion de ce sujet est renvoyée à la prochaine séance.

Séance de la Commission universitaire du 7 mai 1894.

Présents: M. le Recteur Faray; M. H. de Lersuille, L. Grenier, Bedanzon, Paschoud, Summi et Goldiez.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

J. Faillens Lettres du Département de l'Instruction publique.

Méd. opératoire Du 11 mai, - M. J. Faillens est nommé assistant pour la médecine opératoire.

Congrès d'hygiène² Invitation solennelle: I. Congrès d'hygiène à Budapest. La Faculté de médecine sera consultée.

Congrès des Orientalistes³ II. Congrès des Orientalistes à Genève. Il est décidé que M. Spiro et Vuilleumier, membres autorisés du dit congrès seront chargés de représenter l'Université.

Université de Halle⁴ III. Cendenaire de l'Université de Halle: 2 délégués sont désignés, M. H. Faray et Vuilleumier.

Fêtes de Caen⁵ IV. Facultés de Caen: M. le Recteur Faray est chargé de représenter l'Université. Des adresses seront envoyées soit à Halle soit à Caen.

Heure centrale⁶ Question de l'heure centrale. - L'Université se conformera aux décisions prises par l'autorité supérieure pour les autres établissements d'instruction publique.

Faculté de médecine⁷ Diplôme prof. de médecine. - La Commission estime que ce diplôme devrait être intitulé: "diplôme de médecine" (Le règlement devrait avoir un nouveau chapitre intitulé: "Diplôme de médecine" après le doctorat). Les propositions de la Faculté de médecine relatives aux conditions dans lesquelles la collation de ce diplôme aurait lieu sont adoptées et seront communiquées au Département. Les arts 22 et 30 inclusivement sont adoptés.

Associat. des étud.⁸ Association des étudiants. @ propos du Règlement de cette Association il est décidé que l'approbation des comptes et du bilan de la fin de l'année sont réservés à la Commission universitaire. L'approbation définitive ne sera accordée que lorsqu'il aura été satisfait aux desiderata de l'Université.

Séance de la Commission universitaire du 15 juin 1894.

Présents: M. le Recteur Faray; M. H. les professeurs Goldiez, L. Grenier, de Lersuille, Bedanzon, W. Grenier, Paschoud.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

Lettres du Département de l'Inst. pub. et des cultes.

Biblioth. cant.¹ Du 10 mai, - Aucun certificat ne doit être délivré aux étudiants avant restitution de livres qu'ils n'aient fourni la preuve qu'ils n'ont point en mains de livres appartenant à la Bibliothèque cantonale.

P. Jaccard² (priv. doc.) Du 23 mai, - M. P. Jaccard sollicite la qualité de privat-docent pour l'enseignement de la botanique. La Faculté des sciences prieux favorablement. La demande de M. Jaccard sera appuyée.

Faculté des sciences³ Du 26 mai, - M. le prof. Anstern est chargé de faire un cours de calcul différentiel aux étudiants en sciences physiques et naturelles.

Bourse Wüstsch⁴ Du 6 juin, - Une bourse de f. 150. - est accordée à M. Sol. Wüstsch élève de

Congrès d'enseig.⁵ (Système de enseignement univ.) Du 6 juin, - Le Département transmet une lettre au Conseil fédéral communiquant une circulaire de la Société pour l'extension de l'enseignement universitaire, laquelle invite l'Université à se faire représenter au congrès

qui se réunira prochainement à Genève. La commission estime qu'il n'y a pas lieu pour l'Université de se faire représenter.

M. Grenier, directeur de l'École d'ingénieurs a dû donner sa démission de Directeur de l'École d'ingénieurs pour motif de santé. L'Université a dû donner sa démission de Directeur de l'École d'ingénieurs pour motif de santé. L'Université a dû donner sa démission de Directeur de l'École d'ingénieurs pour motif de santé. L'Université a dû donner sa démission de Directeur de l'École d'ingénieurs pour motif de santé.

F. Chavannes de faire un cours de littérature allemande en qualité de privat-docent. Lechre est fait du préavis de la Faculté; ce préavis est favorable. La commission décide néanmoins que M. Chavannes sera prié de compléter son dossier par un travail pour que l'autorisation puisse lui être accordée; le fait qu'il a professé au Gymnase ne suffisant pas pour satisfaire aux conditions prévues par le règlement.

Dispenses de l'École d'ingénieurs (rég. des dipl.) La demande de l'Association des anc. élèves de l'École d'ingénieurs relative au diplôme et à sa légalisation par le conseil d'Etat, sera appuyée auprès du Département.

P. Maillefer et de Molin dans le corps enseignant. Cette lettre sera transmise au Département et il sera prié de nommer ces messieurs prof. extraordinaires.

L. Gautier Lettre de M. L. Gautier offrant un cours public de géographie historique de la Palestine. Cette offre est acceptée avec reconnaissance.

Congrès de Lyon Invitation des Facultés de Lyon. La question est renvoyée au Sénat.

Fêtes de Caen M. le Recteur fait un court rapport sur son voyage à Caen.

Recteur L'élection du Sénat pour la nomination de nouveau Recteur est fixée à Mercredi 11 juillet. M. M. les Docteurs de Facultés sont priés de convoquer leurs conseils pour l'élection de nouveaux membres.

Association des étudiants Et propos de l'association des étudiants, il est entendu que les projets remis par les intéressés à M. le Recteur circuleront parmi les membres de la commission universitaire.

Ligue intern. de la Paix Communication de M. le prof. Paschoud; La Faculté de théologie a décidé d'adhérer à l'Association internationale et est disposée à accueillir les ouvertures des Hochsch. nachr. D'autre part elle propose

Hochsch. Nachr. que le titre de Docteur en théologie soit conféré honoris causa à M. Jules Horn prof de la Faculté de théologie de l'Eglise libre pour son ouvrage de dogmatique. A ce propos il est décidé que l'art 28 de la loi doit être interprété en ce sens que les grades de cet ordre sont

Doct. Honor. eccl. son ouvrage de dogmatique. A ce propos il est décidé que l'art 28 de la loi doit être interprété en ce sens que les grades de cet ordre sont

Callast. de gradas son

conférés en séance plénière et sur préavis de la commission universitaire après discussion dans son sein. Quant à M. Horn, le préavis sera favorable.

Fac. de théol. M. Paschoud fait part à la commission du désir de la Faculté de théologie de voir deux nouveaux professeurs extraordinaires nommés l'un pour l'enseignement de l'histoire de la théologie moderne, l'autre pour celui de la théologie pratique. Un rapport sera élaboré par la Faculté sur ce sujet.

Alliance des Univers. Une alliance des div. univers. est proposée, d'une part par M. Michel de Hoopson Pratt d'autre part par les Hochsch. nachr. Les Fac. des lettres, se. et théol. sont favorables au projet Hoch-Nachr. Les Facultés de théol. et de lettres se sont aussi au projet Michel. ch. Les Fac. de droit et de méd. sont priées de se prononcer.

Université de Berne M. le Recteur informe la commission que les étudiants passant de l'Université de Lausanne à l'Université de Berne seront dédommés au bénéfice d'une réduction de frais de l'immatriculation. M. Virgile Prost, étudiant, en a donné verbalement l'assurance.

2e Assist. d'anatomie Communication de M. le prof. Bagnion par l'organe de M. de Crenville, relative au refus du Département de nommer un 2e assistant d'anatomie. La Faculté demande que la commission universitaire prenne la chose en mains.

Faculté de médecine (certificats) M. de Crenville fait savoir que la Faculté de médecine éprouve de la réticence à admettre le titre de diplômé de médecine et désirerait plus tôt délivrer un certificat d'études théoriques et pratiques.

Faculté des lettres M. L. Grenier demande à la commission d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de réviser la loi à propos de l'introduction de l'économie politique dans le programme de la Faculté des lettres. - Trésor sur les finances russes de Miniariski. - M. Belançon demandera à la Faculté des lettres de formuler un désir sur ce projet.

Lieux d'aisance Question des lieux d'aisances. M. le Recteur s'est adressé au Département pour qu'il soit

Séance du Sénat du 11 juillet 1894.

Présents: M. le Recteur Favry, - M. M. les professeurs Gillig, Giro, Tuillennin, Paschoud, Bagnion, Ch. Sufour, Jean Sufour, Verrier, Herzog, Combe, Gaudard, Bonnard, Lerquier, Blatin, Gollig, Reumet, Ford, Erman, Berner, Blanc, G. Grenier, Belançon, Sapples, Bernard, W. Grenier, Emery, H. Sufour; - M. M. Heura, de Crenville, Helozek, Gaudinon se sont excusés de leur absence.

Lecture et fait des procès verbaux des séances du Sénat des 14 juillet et 23^{ème} 1893. - Ils sont adoptés.

M. Spivo M. le Recteur souhaite la bienvenue à M. Spivo nouvellement nommé professeur extraordinaire, - puis il rend compte l'assemblée sur les faits importants

Noct. en droit 13. **cl. M. M. S. Schopfer et Negavarian** ont soutenu leurs thèses pour l'obtention du grade de docteur. Ce grade leur est conféré.

dépl. conféré à M. M. Schopfer, Negavarian Il est décidé que le Département sera prié d'accorder une allocation à M. Schopfer pour l'impression de sa dissertation.

Impression de thèses 14. **Faculté des lettres** 15. **Faculté des lettres** Rapport sur la soumission de thèses de M. Wyniarski. Le grade de docteur est conféré au candidat. - Rapport sur les examens de licence et lettres modernes. M. Langie, Jacob, Langie, Jacob, E. Corti, G. G. G. Meylan, obtenant sous quatre le diplôme.

Noct. Wyniarski 16. Le rapport de la Faculté des sciences circulera parmi les membres de la commission.

Licence 17. **Faculté de médecine** 17. **Faculté de médecine** Rapport de la Faculté de médecine sur les examens de M. E. de Nahr, cand. au doctorat. Le diplôme est conféré au candidat.

Noct. de Nahr 18. **Universités suisses** 18. **Universités suisses** L'œuvre est faite d'une lettre du Recteur de l'Université de Zurich relative à la représentation occasionnelle et collective des Universités suisses. - M. L. Grenier propose que des réunions de Doyens des Facultés soient également instituées. - Il sera répondu à la lettre de l'Université de Zurich que l'Université de Lausanne est disposée à entrer dans les vues d'une manière générale, que toutefois toute liberté devrait être contenue à propos de questions intéressant telle ou telle Université. - Ces réunions de Doyens seront proposées.

Faculté de médecine 19. **Faculté de médecine** L'œuvre est faite d'une lettre de la Faculté de médecine relative à la nomination d'un 2^d assistant d'anatomie touchée par M. le prof. Bugnon. Ce desideratum sera appuyé auprès du Département.

2^d assist. 20. **Legs Bornand** 20. **Legs Bornand** Communication officielle. M. Bornand docteur a fait l'Université héritière de sa fortune. M. de Crenville soulève la question de la chaire d'embryologie, s. white ?

Faculté de médecine 21. **Faculté de médecine** M. de Crenville communique à la commission les desiderata de la Faculté de médecine au sujet du certificat d'études à délivrer aux étudiants étrangers et transmet le règlement spécial pour les examens à instituer à ce propos. Ces propositions seront appuyées auprès du Département.

Certificat d'études 22. **Pensions de retraite** 22. **Pensions de retraite** Question des pensions de retraite. - Une commission composée de M. M. Golliez, Vuilleumier, Pareto, Haurer, L. Grenier, sera chargée d'étudier cette question; M. L. Grenier la présidera.

Examens de géométrie 23. **Examens de géométrie** Lettre de M. le Doyen de la Faculté de droit relative à l'incapacité de traitement qui existe entre les experts appelés à fonctionner aux examens de géométrie.

Alliance internationale 24. **Alliance internationale** Question de l'Alliance internationale, - M. L. Grenier informe la Commission que selon la Faculté de droit cette association ne présente pas d'intérêt pour l'Université de Lausanne. Il en serait autrement des propositions des Hochschul Nachrichten.

Qu sujet de la proposition qui a été faite de conférer le

Doct. hon. causa. 25. **Doct. hon. causa.** grade de docteur à M. Moser, de Schaffhouse, la Commission est informée par M. Golliez que la Faculté des sciences s'occupera demain de cette question.

M. Moser 26. **Faculté des sciences** 26. **Faculté des sciences** Par circulaire du 25^e juillet le grade de docteur en sciences a été conféré à M. M. Koch, Kratz et Nagelschmidt; le grade de licence est conféré à M. E. Mack, sciences mathématiques et physiques à M. E. Mack, celui de licence et sciences physiques et naturelles à M. P. Jomini, Alex. Schenck, Gges. Gaillard.

Doct. Koch, Kratz, Nagelschmidt 27. **Licence. Mack E** 28. **P. Jomini, A. Schenk** 29. **Gges. Gaillard**

Trance de la Commission universel du 19 octobre 1894.

Présents: M. le Recteur Favry; M. M. les professeurs Betanzen, de Crenville, L. Grenier. L'œuvre est faite du procès-verbal de la séance précédente (10 juillet). Il est adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:

Du 7 juillet, - Solde du compte courant à la Banque cantonale.

Du 14 Août, - Relative à l'insertion du programme des cours dans les Hochschul Nachrichten.

Prog. des cours 1. **Insistions** 2. **Bâtiment univers** 3. **réparations** 4. **M. A. Lasserre** 5. **assistant** 6. **M. Bieler** 7. **(cours libre)** 8. **J. Gouin** 9. **assist. dianal. par** 10. **F. Kopp** 11. **assist. polichn.** 12. **Experts** 13. **M. Joly, prof.** 14. **Heure centrale** 15. **Faculté des Sc** 16. **Experts** 17. **Gymn. mathém.** 18. **Université de** 19. **Halle**

Du 16 Août, - Le Département demande quelles sont les réparations urgentes à faire au bâtiment universitaire.

Du 17 Août, - M. Aug. Lasserre est nommé assistant préparateur d'anatomie comparée.

Du 31 Août, - M. Bieler est autorisé à faire un cours libre de zoologie appliquée.

Du 12 Sept., - M. Jules Gouin est nommé assistant d'anatomie pathologique.

Du 12 Sept., - M. F. Kopp est nommé assistant de polyclinique.

Du 2 Octobre, - Experts désignés pour les examens de la Faculté des lettres.

Du 9 Octobre, - M. Joly instituteur à l'Ecole Industrielle cantonale est nommé professeur extraordinaire de géométrie pure et appliquée en remplacement de M. M. Sacconi.

Du 10 octobre, - Le Département informe l'Université de l'heure adoptée pour le commencement des leçons dans les établissements d'Instruction secondaire et primaire.

Du 10 octobre, - Experts désignés pour les examens de la Faculté des sciences.

Le Bureau de Statistique du royaume d'Autriche-Hongrie a envoyé son annuaire officiel.

M. le Directeur de l'Ecole Industrielle et Cantonale fait connaître à l'Université le résultat des examens de maturité.

M. le Recteur entretient la Commission des fêtes de l'Université de Halle auxquelles il a pris part de concert avec M. le prof. Vuilleumier et dont ils en ont rapporté le meilleur souvenir.

Congrès des orientalistes 12. M. Tuitteumier et Spiro ont représenté l'Université au Congrès des orientalistes à Genève au mois de Septembre.

Faculté de médecine 13. Le Département a été prié d'examiner la question du certificat de certificats d'études d'études médicales et du règlement y relatif. Cette question sera réglée prochainement d'une manière conforme aux vœux de l'Université.

assist. d'anatom. La question du 2^e assistant d'anatomie sera réglée dans le même sens.

Universités Suisses 14. (M. le Recteur [M. Sufour] fait savoir). Au sujet de la proposition dont l'Université de Zurich a pris l'initiative (entente des Universités Suisses pour une représentation collective, le cas échéant), M. le Recteur fait savoir qu'il a rencontré M. le Recteur Wyss à Halle et que ce dernier l'avait prié d'une convocation devant avoir lieu prochainement. Jusqu'ici elle ne s'est pas produite.

M. S. Schopfer 15. L'allocation sollicitée par M. Schopfer pour couvrir en partie les frais d'impression de sa dissertation sera accordée mais ne sera payée que l'an prochain.

Legs Folloppe 16. A propos du legs Folloppe la commission est informée du fait que les pièces nécessaires ont été envoyées au notaire de Fribourg.

Succession Bornaud 17. Lecture est faite d'un codicille du testament de M. Bornaud. Ce titre ne serait peut-être pas valable dans le canton de Vaud. La question de cet héritage est renvoyée à la commission financière qui fera rapport à la commission universitaire.

Dictionnaire Larousse 18. La Commission décide de ne pas faire l'acquisition du dictionnaire Larousse.

Heure Centrale 19. Question de l'heure du commencement des cours. L'heure de 8 h. est adoptée.

M. M. M. Sufour 20. La présentation de M. le prof. M. Sufour en qualité de Recteur et l'installation de M. T. Pareto comme professeur ordinaire d'économie politique auront lieu Mardi 23 Octobre à 10 h.

Séance publique du 24 Octobre 1894

Installation du Recteur dans la Salle du Grand Conseil pour la présentation du nouveau Recteur, M. le prof. S. M. Sufour, et l'installation de M. T. Pareto en qualité de professeur ordinaire d'économie politique.

id La séance est présidée par M. le conseiller d'Etat Ruchat, Chef du Département de l'Instruction publique et des cultes. Sont présents M. M. les professeurs, un certain nombre d'invités, M. M. les étudiants, un public nombreux.

M. le Chef du Département ouvre la séance par un discours et procède à l'installation de M. le prof. Pareto.

M. Farcy Recteur sortant de charge prononce à son tour un

discours et présente à l'assemblée M. le prof. Sufour comme Recteur. M. M. Sufour et M. T. Pareto prennent ensuite successivement la parole. Leurs discours seront imprimés ainsi que ceux de M. le Chef du Département et de M. le prof. Farcy.

Séance de la Commission universitaire du 13 Nov. 1894.

Présents; M. le Recteur M. Sufour; M. M. les prof. Farcy, Larguier, Bernard, Emery, Hervey, (M. Chauvin excusé).

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

M. Martinet 1. Du 10 novembre, - M. Martinet, Directeur de la Station laitière à l'Institut agricole est autorisé à faire en qualité de privat docent, un cours à la Faculté des sciences sur les "améliorations foncières".

M. C. Tutoit 2. Du 10 novembre, - M. Constant Tutoit est nommé assistant de physique en remplacement de M. Mohlenbruch démissionnaire.

M. M. Perrin 3. Du 10 novembre, - M. M. Perrin est nommé 2^e assistant d'anatomie.

Lic. en théologie 4. Les rapports relatifs aux examens des mois d'octobre et de novembre ont été communiqués à M. M. les professeurs membres de la commission universitaire, par circulaire du 1^{er} novembre. Les grades suivants Marguerat, Ch^s ont été conférés.

Meystre, etc Licencie en théologie, - à M. M. Ruttiar, Emile; Marguerat Ch^s, Meystre

Morcillon, Ch. 5. Licencie en droit, - à M. M. Babadjanoff; Brankoff; Loutschnikoff, Perret, J.

Giordet, J. 6. Licencie en lettres classiques, - à M. René Morax.

Babadjanoff, 7. Licencie et de mathém., - à M. M. Wedell et Herget Michel.

Brankoff 8. M. Thérèse Schmidt a subi les examens du doctorat en sciences. Le diplôme lui sera remis aussitôt après la publication de sa dissertation.

Loutschnikoff 9. M. le Docteur de la Faculté des lettres informe par lettre M. le Recteur que M. Ouzounoff candidat au doctorat n'a pas été admis à M. M. Wedell, Herget continuer les examens.

René Morax 10. Un délai de trois mois est accordé à M. Aug. Mermoud cand. à la licence en droit pour la remise de sa dissertation.

Ouzounoff. 11. La Commission décide d'abonner l'Université à l'Académie de Rome: de Munich.

Mermoud 12. M. le Directeur de l'École d'ingénieurs rapporte verbalement sur les examens de M. Gust. Perisset; le diplôme d'ingénieur constructeur est conféré au candidat.

Abonnement 13. M. le B. Larguier Docteur de la Faculté de médecine rappelle l'offre de M. Ossent, photographe à Lausanne de faire un cours de photographie à

Dipl. d'ingénieur 14. G. Perisset

M. Ossent, 15. (cours de photog.)

L'Université et demande qu'on lui réponde. (La Faculté des sciences sera invitée à se conformer à ce désir.)

Legs Bormand 12 M. Favry entreprend la commission de la question du legs de M. le Bormand. Il est rendu à Berny pour l'absence spécialement de la validité du codicille d'après la loi Bernoise.

La question qui se pose tout d'abord est celle de savoir si l'Université doit accepter la succession et demander au tout de l'Etat l'autorisation de plaider ou l'opposition des héritiers naturels du défunt. La commission décide que le legs sera accepté. M. le Recteur est chargé d'agir au mieux des intérêts de l'Université.

Legs Folloppe 13 Prix " Qui sujet de l'affaire Folloppe M. Favry informe la commission que M. le notaire Delcume lui a transmis la minute d'une procuration notariée qui doit lui être adressée signée par M. le Recteur.

Congrès de Lyon 14 M. le Recteur rend compte du congrès de Lyon auquel il a assisté. M. Berny émet l'avis qu'il serait utile pour l'Université Association université de s'inscrire à l'Association universitaire universelle.

Séance de la commission université du 26 nov. 1894.

M. les prof. membres de la commission d'immatriculation assistent à cette séance dont ils ont demandé la convocation.

Présents: M. le Recteur M. Sufout, M. les prof. L. Grenier, vice doyen de la Faculté de droit, Cuvarol, Golliez, Hossier, Erman. (M. Brunner s'est excusé)

M.M. Guilleumier 1. Tandiran Subilé Quand d'introduire la question à l'ordre du jour, M. le Recteur entendait l'Assemblée d'une adresse à remettre par l'Université à M. M. Guilleumier et Tandiran à l'occasion du 25 anniversaire de leur professorat et de la fête qui doit se célébrer le soir même de ce jour à ce propos. Il est donné lecture de ces adresses, le texte en est adopté.

Immatriculation 2. Question des conditions de l'immatriculation objet de la séance. M. Golliez expose les motifs qui ont dirigé la commission dans ses précédés. M. Hossier complète l'exposé. M. Erman propose que la question de principe soit discutée; il désirerait une séparation entre l'immatriculation et les conditions d'obtention des diplômes. M. Favry est d'accord avec M. Erman, en faisant observer que la question de l'obtention des grades doit être discutée dans le sein des diverses Facultés. M. Languier expose les raisons qui engagent la Faculté de médecine à se montrer large en matière d'immatriculation (Bulg. de 5°.) 3. M. Golliez estime qu'il faut que l'immatriculation soit large si l'accès aux grades doit être difficile et reconnu difficile par les Facultés. Une sorte de Commission de maturité devra être instituée pour

repêcher les immatriculés faibles. - M. L. Grenier ne croit pas que toutes les Facultés doivent être soumises à passer par une commission de maturité. M. Erman croit que le rouage doit être permanent. M. L. Grenier rappelle qu'un art de la loi fixe les conditions d'immatriculation et qu'il faut simplement demander à la commission d'immatriculation d'être un peu plus coulante. - M. Favry insiste sur le fait que l'immatriculation renoue difficile peut être fournie. - M. Erman renoue à son idée de rouage uniforme en présence des affirmations de M. Favry. Totation, Immatriculation plus facile à la condition que les Facultés inscrivent des conditions spéciales pour l'obtention des grades: La commission universitaire donne comme directions à la commission d'immatriculation de se montrer large dans l'application de l'art 20 alinea 2 et abaissement général; invite les Conseils de Faculté à lui soumettre d'ici à la fin de l'année les conditions qu'ils entendent fixer pour l'obtention des grades. Cette décision est prise à l'unanimité des voix des membres présents, sauf celle de M. le Doyen de la Faculté des lettres. Il est décidé subsidiairement que la carte d'immatriculation portera la mention que la question de l'obtention des grades est réservée.

Séance de la commission université du 11 déc 1894.

Présents: M. le Recteur M. Sufout, M. les prof. Languier, Favry, Berny, Bormand, Emery, Cuvarol. -

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente. - Il est adopté.

Association génér. des Etudiants 1. Question des projets de statuts d'une Association générale des Etudiants. M. Favry propose que la commission décide que les décisions (qui seront) prises, quant au reste le caractère de simples conseils,

Art. 1. (but de la société) Le projet des étudiants ne portant pas couleurs est admis

Art. 2. (obligation imposée à tout étudiant de faire partie de l'Association). La commission est unanime pour admettre au contraire que liberté pleine et entière doit être laissée à chaque étudiant à cet égard. Quant aux couleurs le projet des non couleurs est adopté - minimum de 2% de cours par semaine. Art. 3 (composition du comité). Le projet des étudiants portant couleurs est approuvé mais les étudiants ne portant pas couleurs devront avoir un délégué pour chaque faction comprenant le nombre d'étudiants de la société ayant le plus grand nombre de membres pour un seul délégué. M. Emery désirerait qu'un Conseil composé d'un délégué pour 10 membres d'une société et 40 étudiants ne portant pas couleurs fut institué. Le Comité serait formé de un délégué par société jusqu'à 100 membres, puis d'un

- 1) délégué par fraction supérieure à 50 ou de 100. ce point de vue est adopté.
 Art. 10. Conditions de validité des décisions du Comité. La proportion du 1/3 des voix est à conseiller. adoptée.
 Art. 11. Charges du Comité. La vice-présidence est inutile. Les nominations devraient être faites par le Comité.
 Art. 12. Convocation du Comité. Le droit de provoquer cette convocation devrait appartenir à chaque membre.
 Art. 14. Modifications aux Statuts. Les 2/3 des voix de l'assemblée devraient être exigés.
 Art. 15. Sur l'avis du Comité toute proposition peut être discutée d'urgence.
 Art. 17. Vérification des comptes. Une commission de 3 membres sera nommée par l'assemblée des délégués. - Commission prise en dehors du Comité.

- Concours 1893-1894
 2. 1893/1894
 M. E. Roland Faculté de théologie: M. E. Roland (Soit) prix de f. 70.-
 R. Fath Faculté des lettres: M. R. Fath (Soit) en vers prix de f. 50.-
 Pensions de retraite 3. Lecture est faite d'une lettre de M. le prof. Tuillumier qui décline la nomination de membre de la commission des pensions de retraite. Monsieur le prof. Combe est désigné à sa place.
 Faculté de théologie 4. Question des deux chaires nouvelles de la Faculté de Théologie. La demande sera approuvée au mois du Département.
 M. M. Bonzon 5. Lecture est faite du rapport sur les examens de doct en droit de M. M. Bonzon. Il est autorisé à présenter sa dissertation.
 Vacances 6. Les vacances du nouvel an sont fixées de jeudi 27 8^{me} inclusivement au samedi 5 janvier.
 La séance pour la proclamation du résultat des "concours" aura lieu Samedi 22, à 9 h. Le Sénat se réunira à 10 h. -

Séance publique du 22 décembre 1894.
 pour la proclamation du résultat des "Concours universitaires" de l'année 1893-1894.

Présents: M. le Recteur M. Sufour, M. les professeurs Amstutz, Baudard, Bernard, Bugnion, Combe, H. Sufour, Farcy, Forcl, Gaudard, Maurer, Paschoud, Rappin, Renard, Reuver, Tuillumier, - M. les étudiants

M. le Recteur rappelle dans son discours le souvenir de Gibbon qui fut élève de l'ancienne Académie et dont le centenaire a été célébré récemment puis il est donné lecture des rapports des commissions d'examen.

Centenaire Gibbon 1

- 2. Les noms des lauréats, au nombre de deux seulement, sont proclamés.
 Théologie. Roland, Ernst, prix de f. 70.-
 Lettres Fath, Robert, prix de f. 50.-

Séance du Sénat universitaire du 22 déc. 1894.

Présents: M. le Recteur M. Sufour, - M. les professeurs Farcy, Reuver, Amstutz, Bugnion, H. Sufour, Bederson, Roguin, Renard, Baudard, Bernier, Tuillumier, Forcl, Paschoud, Combe, Luvry, Bonnard, Maurer, Joly, Gaudard, Dupless (.) Heygen. - M. A. Guard, Languet et Rappin se sont excusés de leur absence.

- M. Joly, prof. 1. M. le Recteur souhaite la bienvenue à M. le prof. Joly qui assiste pour la première fois à une séance du Sénat.
 2. Lecture est faite des procès verbaux des deux dernières séances (19 juillet et 13 déc. 1893). Ils sont adoptés.
 Gestion de la 3. M. Farcy, pro-recteur, rend compte l'assemblée sur la gestion de la Commission univ. Commission universitaire pour la période s'étendant du 14 juillet à l'expiration de ses fonctions rectorales. - M. le Recteur M. Sufour rend compte à son tour, de ce qui s'est fait depuis son entrée en charge. Il signale les faits suivants: M. le prof. Zo, de l'Université de Genève, a fait présent à l'Université de Lausanne de l'Atlas anatomique qu'il a publié. Des remerciements lui ont été adressés. - Un certain nombre de professeurs se sont rendus au congrès de Genève la fin d'octobre. L'accueil a été chaleureux, l'adresse de l'Université de Lausanne a été lue. Les travaux du congrès ont fait quelques jalons. - Sur l'initiative de quelques professeurs de province, l'équivalence de scolarité a été admise. C'est là, du reste, un simple vœu, le congrès n'ayant pas qualité pour trancher pareille question. Il a été convenu que les certificats d'études secondaires autorisant l'immatriculation dans une université devraient être coordonnés. Un manuel indiquerait les conditions exigées. Une commission a été chargée de l'étude du sujet. M. M. Bouvier, de Genève et Kallenbach, de Fribourg ont été désignés comme représentant des Universités chassées au sein de ce comité.

Association générale des Etudiants La question des projets de Statuts d'une association générale des étudiants, élaborés parallèlement par les représentants des étudiants portant couleurs et les représentants des étudiants ne portant pas couleurs, est introduite. Cette question fait l'objet spécial de la séance de ce jour. Lecture est faite de la délibération de la commission universitaire relative aux dits projets. - M. le Recteur a vu dès lors les représentants de l'Association, ces derniers estimant, contrairement à l'avis de la commission, que la liberté de ne point faire partie de l'Association ne

7. Saurait être laissée aux étudiants, - les ressources financières indisponibles feraient défaut de ce fait. L'institution d'une assemblée de délégués, sorte de Grand conseil que la Commission universitaire conseillerait d'établir, paraît convenable aux étudiants, mais ils voudraient que les membres de ce corps fussent nommés à raison de 1 délégué pour 10 étudiants présents à l'assemblée générale.

8. Pour la composition du "comité", les étudiants se déclarent d'accord. La commission universitaire a repoussé l'admission dans l'Association des étudiants non immatriculés portant couleurs. Les étudiants sont cependant d'accord entre eux sur ce point, - les étudiants de la Faculté de théologie de l'église libre, membres de sociétés étants ici spécialement en cause. - M. Tavey rappelle à ce propos que les étudiants subs de l'Université sont, par l'art 1 du Règlement déclarés membres de l'Association. Le débat se prolongeant sur cette question relativement secondaire, il est fait remarquer qu'il faudrait en 1^{er} lieu décider du caractère obligatoire ou non obligatoire de l'Association, ce point de vue est admis et la grande majorité du Sénat se prononce en faveur de la liberté à laisser à chaque étudiant de faire ou non partie de l'Association.

9. Quant à la question des conditions d'admission des candidats, il est résolu que l'inscription pour 24. de cours devrait être exigée de ces derniers. Les étudiants de la Faculté de théologie de l'église libre seraient astreints aux mêmes conditions.

10. Sur la proposition de M. Tavey il est convenu que l'assemblée des délégués devrait être composée de 1 délégué pour 10 membres d'une société faisant partie de l'Association et d'un délégué également pour 10 étudiants ne portant pas couleurs, membres de l'Association. Quant à la composition du "comité" il est décidé que chaque société y serait représentée à raison d'un délégué pour 100 à 150 membres, 2 délégués pour 157 membres et en sus. Dans le cas où de nouvelles sociétés se constitueraient, la commission universitaire examinera dans quelles proportions elles doivent être représentées dans le comité.

Travaux de la Commission université du 14 janv. 1895.

Présents: M. le Recteur H. Duput; M. les prof. Penney, Bonnard, Chaurol, Emery et Languet.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente, il est approuvé. Lettres du Département de l'Instruction publique.

- Bourses 1. Du 4 janvier, - Bourses accordées à divers étudiants
E. von Mayer 2. Du 8 " - H. E. v. Mayer est nommé assistant de physiologie.

- Banque cant. 3 Du 7 janvier, - Judication du solde du compte de l'Université à la Banque cantonale
Fonds universitaire
Dépenses div. 4 Du 8 janvier, - Dépense de paiement accordée à divers étudiants
M. Herzen nommé 5 Du 31 décembre, - Nomination de M. Herzen, en qualité de professeur ordinaire. (Fac. med., chq. 30 fr.)
Prof. ordin 6 " - Nomination de M. A. Chapuis et Turnerod en qualité de professeurs extraordinaires de théologie
M. A. Chapuis
Turnerod 7 Du 22 décembre, - Lettre relative à certains abus commis à propos de la licence en droit de la part du (Cem. du) (alvoire) (Hosp. cant.)
M. Mermoud 8 Par circulaire du 23 décembre le grade de licencié en droit a été conféré à M. (Doct. en droit) M. Mermoud et l'autorisation accordée à M. M. T. Forestier et Karamichaloff (Cem.) au doct. en droit de présenter leur dissertation.
S. Forestier
Karamichaloff
Cours de photographie de M. M. M. Jaccard et absent d'être admis à faire un cours de photographie.
M. A. Ossent
M. Jaccard La demande de M. M. Jaccard a été agréée par le conseil de la Faculté des sciences qui propose la nomination en qualité de privat-docent.
Priv. doc. Et la suite d'observations relatives à la demande de M. Ossent, M. le Doyen de la Faculté des sciences déclare qu'il soumettra à nouveau la question à son conseil. - Il sera prié de favorablement en faveur de M. Jaccard, au Département.
Lettre de Paris (amoué).
M. Neilson 10 M. le Doyen de la Faculté des lettres fait rapport sur l'offre de M. Neilson de faire un cours d'anglais. - Le conseil de la Faculté prie favorablement mais M. Neilson ne pourrait être nommé privat-docent ses titres étant insuffisants.
Faculté de droit (réglement) 11 M. le Doyen de la Faculté de droit entretient la commission de modifications à apporter au règlement de cette faculté à propos des examens et traitant le désir (de nombreux) étudiants.
M. Choffat 12 Sur la demande de M. Choffat, cand. au doctorat en droit un délai lui est accordé jusqu'au 30 juin pour la présentation de sa dissertation. Un priavis dans ce sens sera, du moins, transmis au Département.
Doctorat en méd. Lecture est faite par M. le Doyen de la Faculté de médecine d'un rapport
M. M. Rochaz 13 Sur les examens de doctorat de M. M. Rochaz et Barbey. Le grade de docteur est conféré aux candidats.
M. Ch. Secretan 14 Le 80 anniversaire de M. le prof. Ch. Secretan devant avoir lieu le 80^e anniversaire 14 est, il est décidé qu'une adresse lui sera remise par l'Université.
Faculté de droit 15 Relativement à l'offre de M. A. Schmetzler de faire un cours libre sur cours libre de M. " l'état civil, le mariage et le divorce en droit suisse. " la Faculté de A. Schmetzler droit estime que son offre peut être acceptée. Adopté.
M. M. Morel, j. f. 16 Lecture est faite d'une lettre de M. le juge fédéral Morel relative à l'anniversaire de M. M. Morel juge fédéral et Supperrex professeur qui atteindront l'un et l'autre leur 70^e année au commencement de janvier. Des adresses seront envoyées.

Séance de la Commission universitaire du 29 janvier 1895.

Présents: M. le Recteur H. Dupont, - M. les professeurs Bernard, Berner, Sarguin-Luery, Farcy et Chuard.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

Faculté des lettres 1. Du 18 janvier, - M. Neilson est autorisé à faire un cours d'anglais en qualité de lecteur.

Faculté des lettres 2. Du 22 janvier, - Relatif à l'enseignement professionnel à introduire dans la Faculté des lettres.

Faculté de droit 3. Du 23 janvier, - M. L. Schuetzler, avocat, est autorisé à faire pendant le semestre d'été prochain un cours libre sur l'état civil, le mariage et le divorce en droit suisse.

M. A. Schuetzler 4. Du 23 janvier, - M. J. Choffat est mis au bénéfice d'un délai expirant le 30 juin pour la présentation de sa dissertation.

M. Choffat 5. Du 26 janvier, - M. Paul Meillebi, privat. doc. est nommé prof. extraordinaire d'histoire suisse à la Faculté des lettres.

M. Meillebi 6. Du 26 janvier, - M. Jaccard est autorisé à faire un cours de photographie en qualité de privat. docent.

M. Jaccard 7. L'Université a eu le chagrin de perdre M. le prof. Ch. Secretan décédé le 21 janvier. Les Universités de Bonn, Fribourg, Genève, l'Académie de Neuchâtel se sont fait représenter à ses funérailles. Les Universités de Bâle et de Zurich ont témoigné de leur sympathie par écrit. La Faculté des lettres a reçu en outre une lettre du Doyen de la Faculté de philosophie de Zurich, puis une lettre de M. Gabatier prof. à la Faculté de théologie de Paris.

Thèse de M. de Grief 8. L'Université a reçu en don un livre de M. de Grief, professeur à Bruxelles sur le ... Ses remerciements lui seront adressés.

Cours de vacances 9. M. Bernard, doyen de la Faculté des lettres entretient la Commission de l'institution de cours de vacances en vue de laquelle il a été élaboré un programme qui pourrait être inséré dans le programme général du semestre prochain. La Faculté de droit verrait la chose avec plaisir spécialement à propos des étudiants bulgares. - Le prix serait fixé à fr. 30.- pour l'ensemble des cours. Aopté.

Gymnase communal 10. La Faculté des lettres exprime le vœu que l'immatriculation soit accordée aux jeunes filles sortant du Gymnase communal. La commission examinera favorablement. - M. Bernard propose, au nom de la Faculté, l'adjonction au Règlement d'un Art. 34 bis, relatif à un délai de 6 mois qui serait exigé de tout candidat au doctorat ayant subi un échec aux examens pour qu'il put se présenter de nouveau. - Adopté.

Faculté des lettres 11. Relative à la chaire de philosophie à pourvoir, demande de préavis. M. Bernard fait rapport sur les résolutions prises par la Faculté des lettres à propos de l'enseignement de la philosophie. La chaire devrait être dédoublée: l'enseignement de l'histoire de la philosophie, de la métaphysique, logique etc constituerait un 1^{er} groupe. - La Faculté de droit n'a pas encore discuté la question. - Un 2^e groupe compren-

Séance de la Commission universitaire du 11 Mars 1895.

Présents: M. le Recteur H. Dupont, - M. les professeurs Berner, Bernard, Sapples, Chuard, Luery, Farcy, St Sarguin.

Les procès verbaux des deux dernières séances sont lus et adoptés.

M. Ch. Secretan 1. M. le Recteur fait savoir à la Commission que la Faculté de théologie de Montauban lui a écrit au sujet de la mort de M. le prof. Ch. Secretan et que la famille de ce dernier a remercié l'Université à propos des mesures prises pour les obsèques de son chef.

M. Duperron 2. M. le prof. Duperron a répondu à l'adresse qui lui a été remise à l'occasion de son 50^e anniversaire.

M. Morel, juge fédéral 3. M. Berner, doyen de la Faculté de droit donne quelques détails au sujet de l'adresse de l'Université que conjointement avec M. Farcy il a remise à M. le juge fédéral Morel, professeur honoraire, à l'occasion du même anniversaire.

M. Me Milliond 4. Par circulaire du 9 février, la Commission universitaire a décidé de proposer au Département de charger M. Milliond de continuer le cours de droit naturel.

Lic. et doct. en droit 5. Par circulaire du 8 février, les diplômes de licencié et de docteur en ont été conférés à M. Vallotton James.

Faculté de droit (réglement) 6. Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes. Du 11 février, - Les modifications à apporter au Règlement de la Faculté de droit proposées par cette dernière sont approuvées.

7. Du 5 février, - M. Me Milliond est chargé de continuer le cours de droit naturel.

Cours de vacances 8. Du 6 février, - Le programme des cours de vacances est approuvé.

Fonds université 9. Du 8 février, - Le fonds universitaire est autorisé à acheter des délégations de l'imprimerie Flacel.

Collation de grades 10. Du 13 février, - Les grades conférés devront être communiqués au Département au fur et à mesure de la collation.

Abonnement 11. Du 20 février, - Un abonnement au "Centralblatt" a été pris pour la Faculté de droit.

M. Sandriset 12. Du 23 février, - Une bourse est accordée à M. Sandriset, étud. en théol. 13. Du 11 mars, - Le Département communique une lettre de M. le Recteur du Gymnase cantonal relative à l'immatriculation. Il a été répondu à ses observations.

Prog. des concours 14. Du 5 mars, - Le programme des concours pour 1894/1895 est approuvé.

Faculté des lettres enseignement de la Philosophie 15. Du 25 février, - Relative à la chaire de philosophie à pourvoir, demande de préavis. M. Bernard fait rapport sur les résolutions prises par la Faculté des lettres à propos de l'enseignement de la philosophie. La chaire devrait être dédoublée: l'enseignement de l'histoire de la philosophie, de la métaphysique, logique etc constituerait un 1^{er} groupe. - La Faculté de droit n'a pas encore discuté la question. - Un 2^e groupe compren-

droit l'enseignement de la philosophie scientifique et juridique, puis celui de la psychologie expérimentale.

Exposition de Genève

Question de l'exposition de Genève.

M. Farcy fait observer qu'il a sans doute été nommé membre de la Commission scientifique, mais qu'il estime l'avoir été en sa qualité de directeur et désirerait que M. Sufout lui succédât. M. Sufout indique pour que M. Farcy continue ses bons offices, ce à quoi ce dernier consent.

M. Gapples est chargé de concentrer tous les renseignements des diverses Facultés pour la place à demander. Il sera proposé aux diverses Facultés de composer un recueil de travaux.

Faculté de médecine

M. Languier annonce qu'une adresse est envoyée par la Faculté de médecine à M. le prof. S. de St-Pétersbourg.

Doct. en médecine

Le 9 oct. la Faculté de médecine a fait subir un examen à M. Aug. Huguet, de Tarn-et-Aragon. Le diplôme de docteur lui est conféré.

Aug. Huguet

Doctorat Hon. causa

La formule relative au diplôme de docteur en théologie conféré à M. Baron (honoris causa) sera rédigée par la Faculté de théologie.

M. Baron

Faculté de droit

M. Bernuy fait connaître à la Commission les modifications que la Faculté desire introduire dans son Règlement pour les examens de doctorat. Ils seraient divisés.

M. Yowoff

M. Bernuy annonce en outre que M. Yowoff cand. au doctorat n'a pas abouti dans ses examens.

Association genév. des

Lecture est faite par M. le docteur d'une lettre de l'Association générale des étudiants du mois de février, annonçant la décision prise par cette association de se dissoudre vu les divergences de vues existant entre elle et le Sénat. La question sera reprise ultérieurement.

Etudiants

Séance de la Commission universitaire du 23 Mars 1895.

Présents: M. le Recteur M. Sufout, M. les professeurs Bonnard, Emery, Gapples, Chuard, Languier.

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente, il est adopté.

M. Baudat

Par lettre du 22 Mars le département informe l'Université que M. le prof. Baudat offre de faire un cours de sanscrit. Cette offre est acceptée avec reconnaissance. M. le Recteur soulève la question de savoir s'il ne serait pas convenable de demander au Département d'allouer une indemnité à M. Baudat. Il est décidé que M. le Recteur fera personnellement, à ce propos, une démarche auprès du Département.

cours de sanscrit

Ecole normale de Paris

Lecture est faite par M. le Recteur d'une lettre du 21 Mars de l'Ecole normale de Paris invitant l'Université à se faire représenter aux fêtes qui seront célébrées le mois prochain à l'occasion du 4^e centenaire

fêtes

de la fondation de l'Ecole. M. Renard, qui se trouve actuellement à Paris est désigné comme délégué ainsi que M. le docteur M. Sufout.

Lic. en théol.

M. Emery fait la lecture du rapport sur les examens du présent mois dans la Faculté de théologie. Le diplôme de licencié est conféré à M. M. Monastier.

M. Monastier

Lic. ès lettres

M. Bonnard fait la lecture du rapport sur les examens dans la Faculté des lettres; Le diplôme de licencié est conféré à M. J. Guex et Rob. Fath.

M. J. Guex

R. Fath

Lic. en dr.

M. Bernuy lit le rapport sur les examens dans la Faculté de droit; Le diplôme de licencié est conféré à M. M. Pan. Gheorgiiff, Natcho Gheorgiiff; Satcho Popoff Nedelkoff et Boudschoff.

P. et R. Gheorgiiff

Popoff, Nedelkoff, Boudschoff.

Lic. et doct. en droit

Les diplômes de licencié et de docteur au droit sont conférés à M. Ch. Berdez qui a soutenu sa thèse le 20^e.

Ch. Berdez

Doct. en méd.

M. Languier fait la lecture du rapport sur les examens de M. Huguet, cand. au doctorat en médecine. Le diplôme est conféré.

A. Huguet

Lic. ès sciences

Lecture est faite par M. Chuard du rapport sur les examens qui ont eu lieu dans la Faculté des sciences. Pour la licence en sciences physiques, aucun des candidats n'obtient le diplôme. Le diplôme de licencié en sciences physiques et naturelles est conféré à M. M. Jules Leyraz et Marcel Ney.

J. Leyraz

M. Ney

Dipl. d'ingénieurs

Lecture est faite par M. le prof. Gapples des rapports sur les examens de l'Ecole d'ingénieurs. 8 constructeurs et 3 mécaniciens ont droit au diplôme: Constructeurs: M. M. Rainoff, Bichara, Brazzola, de Coudaz, Gapples, Liess, Sahat-Chieff, Sudheimer, Dumur, Mercier Victor.

Rainoff, Bichara

Brazzola, de Coudaz

Gapples, Liess, Sahat-Chieff, Sudheimer

Dumur, Mercier Victor

doct. hon. causa

Relativement à l'exposition de Genève en 1896, M. Bernuy donne connaissance à la Commission des propositions de la Faculté de droit. La discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Exposition de Genève

Philosophie

enseign. de la

Psychologie expér.

Ch. de Felice

Sur le sujet de la question de l'enseignement de la philosophie, les propositions de la Faculté de droit sont les suivantes. La Faculté prie pour que M. Ch. de Felice ancien procureur de la République soit chargé de l'enseignement de la philosophie du droit puis comme mesure provisoire, M. Emery de l'enseignement de la psychologie expérimentale.

M. Emery propose de renvoyer la question de l'augmentation de l'enseignement actuel de la philosophie au moment où une entente entre la Faculté de droit et la Faculté des lettres sera intervenue; puis il propose en outre, au nom de la Faculté de théologie la nomination de M. H. Milliond pour l'enseignement de la philosophie, les Facultés de droit et des lettres étant d'accord.

M. Bonnard partage l'avis de M. Emery. Il propose que M. Milliond soit, en outre, chargé de continuer le cours de droit naturel en été. La Faculté de droit admet la nomination immédiate de M. Milliond mais elle demande que le cours de droit naturel soit supprimé dès le semestre d'été prochain.

M. Milliond.

M. Languier informe la Commission que la Faculté de médecine est d'avis

Expos. de Genève 13

qu'un recueil de travaux doit être composé pour l'exposition de 1896. La Faculté des lettres a tranché négativement la question de ce recueil et désirerait que M. Tailluminet complétât la notice qu'il a rédigée sur l'Académie.

La Faculté des sciences est favorable à la rédaction d'un recueil. Elle voudrait un index bibliographique sur les travaux des membres.

La Faculté de théologie s'est prononcée négativement au sujet de la rédaction d'un recueil.

Les desiderata de la Faculté de droit seront communiqués au Département.

Séance de la Commission universitaire du 9 mai 1895.

Présents: M. le Recteur Gueffou, M. les prof. Bonnard, Languier, Chuard et Emery; M. le Vicaire-vois de la Fac. de dr. remplace M. Henry.

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente. - Est adopté.

Expos. de Genève 1

M. Bonnard informe la Commission que les thèses à partir de 1883 pourront figurer à l'exposition de Genève.

Ecole norm. de Paris 2

M. le Recteur donne quelques détails sur les fêtes du centenaire de l'Ecole normale de Paris auxquelles il a pris part, ainsi que M. le prof. Renard.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Faculté de droit 3

Du 27 mars, - Les modifications que la Faculté de droit désire introduire dans son règlement en ce qui concerne le doctorat sont approuvées.

Philosophie 4

M. le Recteur mentionne ici le fait que le Département a été rendu qu'il par lettre des décisions de la Commission au sujet de l'enseignement de la philosophie.

M. M^{re} Milliond 5

Du 1 Avril, - M. M^{re} Milliond est nommé professeur extraordinaire de philosophie.

M. Duperré 6

Du 19 Avril, - Un congé, que l'état de sa santé exige, est accordé à M. le prof. Duperré pour le présent semestre. Le remplacement de M. Duperré n'a pas été jugé nécessaire.

M. Emery, congé 7

Du 19 Avril, - Un congé de 15 jours environ est accordé à M. Emery pour le rétablissement de sa santé.

M. Rapin, ministre 8

Lettre relative à une offre de M. le ministre Rapin de faire la Faculté des lettres des cours d'esthétique musicale et d'histoire de la musique sacrée en qualité de privat-docent. M. Bonnard fait remarquer qu'il faut se renseigner sur les titres de M. Rapin. La Faculté des lettres examinera le cas.

Baranowski 9

Lettre du 2 avril de Baranowski étudiant en droit, communiquée par M. le Secrétaire, demandant la dispense du paiement de la finance

dem. de dispense

d'études. - Cette demande sera appuyée auprès du Département.

Décès de M^{lle} Verrie 10

M. le Recteur rappelle la mort de M^{lle} Verrie survenue le 12 avril. M^{lle} Verrie étudiait la médecine.

Facultés de Lille 11

Invitation des Facultés de Lille. L'Université est priée de se faire représenter aux fêtes que ces Facultés célèbreront au mois de juin. M. le Recteur a répondu immédiatement qu'il acceptait cette invitation. La Commission prie M. H. Gueffou de se constituer comme le délégué de l'Université.

Legs Folloppe 12

Lettre de M. le vob. Delaune à Ferville, du 11 Avril, relatif au legs Folloppe. L'envoi de f. 200. pour arriérés d'entière. Des renseignements seront pris sur le coût de la fabrication d'une médaille. La Faculté des lettres est chargée d'étudier la question pour la mise à exécution et élaborer un règlement.

Société d'étudiants roumains 13

Les statuts d'une société roumaine que les étudiants de cette nationalité désirent fonder sont communiqués à la Commission qui les approuve quant au fond.

Doct. en méd. G. Weberlin 14

Lecture est faite par M. le Secrétaire de la Faculté de médecine d'un rapport sur les examens de docteur de M. Georges Weberlin. Le diplôme de docteur est conféré au candidat.

id. Inscriptions 15

M. le prof. S. Languier demande à ce propos que la question de l'inscription des candidats au doctorat soit réglée. Il est décidé que le jour qui reçoit les papiers du candidat informera le secrétaire de l'Université et l'inscription datera du jour du paiement de la finance réglementaire.

M. G. Bossier 16

Sur la demande de M. Languier, M. le Secrétaire privat-docent de gymnastique a fait l'envoi de 200 fr. d'une disquette en lieu et place du bak de sa leçon inaugurale. Il sera répondu à M. B. avec remerciement que c'est de la part de ce privat-docent qui communique à M. le Secrétaire de cet envoi.

Faculté de théol. (règlement) 17

M. Emery demande que le règlement de la Faculté de théologie soit complété par l'adjonction d'un 2^e alinéa à l'art 13, stipulant que le candidat "a pris une part active" etc, puis qu'à l'art 22 il soit ajouté que "celui-ci ne peut".

Faculté des Sc. (règlement) 18

M. Chuard demande que le règlement de la Faculté des sciences soit modifié comme suit:

J. Grossen 19

Par une lettre datée du 27 Avril, qui se trouve en mains de M. le prof. Golliez, M. Jacques Grossen ancien élève de l'Ecole normale a demandé au Département d'autoriser son immatriculation à l'Université. Le Département ayant décidé antérieurement de ne point accorder pareille facilité aux élèves sortis de l'Ecole normale, cette décision sera rappelée au Département.

Décès de M. C. Rogt 20

A l'occasion de la mort de M. C. Rogt, M. le Recteur a adressé une dépêche à la famille et écrit à l'Université de Genève.

Seance de la Commission université du 27 mai 1895.

Présents: M. le Recteur H. Sufout, - M. les prof. Emory, Chuard, Ferry, Brunner; M. Belancou vice doyen de la Faculté des lettres remplace M. Bonnard doyen de cette faculté.

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente; il est adopté.

Lettre du Département du ... M. Schnetzler avec offre de faire un cours de législation rurale à la Faculté de droit.

M. le prof. Bonnard informe la C^o par lettre que M. le ministre Nabin retire son offre de faire un cours d'esthétique musicale, il se bornerait à traiter de la musique sacrée à la Faculté de théologie.

Lecture est faite d'une lettre de M. le prof. Gautier par laquelle il remercie l'Université du bon accueil qui lui a été fait à propos de son cours sur la Géographie historique de la Palestine.

M. le prof. Chuard fait la lecture d'un rapport sur les travaux de doctorat et sciences de M. M^o Lugeon. Le diplôme est conféré au candidat.

Lecture est faite par M. Chuard d'une lettre du 15 mai du Département informant l'Université de l'offre de M. Amarin pharmacien de faire un cours de théorie optique du microscope comme privat docent. Cette demande sera approuvée.

M. Chuard soumet à la commission une adjonction au Règlement de la Faculté des sciences. Cette adjonction sera proposée au Département.

M. Chuard fait part, en outre, à la Commission d'une décision du Département relativement à un local occupé par M. le prof. Brunner. Ce local a été adjugé à M. M^o Jaccard, privat docent dans le consentement de M. Brunner. Les déclarations de M. le Directeur de l'Ecole de chimie seront communiqués au Département.

Lecture est faite d'une lettre des étudiants relatives aux mesures prises pour suppléer à l'absence d'une "Academia", -

Question de l'enseignement de la psychologie expérimentale: -

Lecture est faite du programme que M. Herzen proposerait pour un cours sur cette matière dont il serait chargé. M. Herzen demanderait qu'à cette occasion son traitement fut quelque peu augmenté.

M. Belancou fait savoir que la Faculté des lettres compte confier avec la Faculté de droit de la question de l'enseignement de la psychologie et demande en conséquence un subsid. M. Emory approuve la demande de M. Belancou. La question est renvoyée à une séance ultérieure.

Faculté de droit

M. Schnetzler

M. Nabin, minist.

Musique sacrée

M. Gautier, prof.

Doctorat es sciences

M^o Lugeon

M. Amarin, priv. doc.

Faculté des sciences

Ecole de chimie

quest. de locaux

Academia

M. Herzen, prof

cours de

Psychologie

Séance du Sénat du 17 juillet 1895.

Présents: M. le Recteur H. Sufout, - M. les professeurs Hauser, Duquoin, Audéhin, Roguin, Emman, L. Grenier, Herzen, Nicolas, Stilling, Chappuis, Spiro, Combe, H. Sufout, J. Sufout, Bonnard, Gaudard, Gappes, Superrex, Kuitlennist, Fomerod, Gaudiran, Benoit, Blanc, Chuard, Gollay, Bernierille, Nabin, Brunner, Languier.

Lecture est faite des procès verbaux des deux séances du 22 décembre 1894. Ils sont adoptés.

Commission université

gestion

Discipline

Expulsion

de

M. Joroff

pour

Plagiat

M. F. A. Forel

démission

M. le Recteur rend compte de la gestion de la Commission universitaire à partir de la séance du Sénat du mois de juillet 1894, puis l'Assemblée est appelée à se prononcer sur la peine à infliger à un candidat au Doctorat en droit, Sico Joroff originaire de Bulgarie qui s'est rendu coupable d'un plagiat dument constaté dans la dissertation qu'il a présentée pour l'obtention du grade. Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs professeurs de la Faculté de droit il est décidé à une grande majorité que la peine de la réligation sera prononcée. Oris de cette décision sera donné aux différents universités.

Lecture est faite d'une lettre de ce jour du Département de l'Instruction publique et des Cultes relative à la démission que lui a adressée M. le prof. Forel. Le Département propose à l'Université de le nommer professeur honoraire et requiert un préavis à ce sujet.

L'opinion ayant été émise qu'il y aurait un grand intérêt à conserver M. Forel comme professeur en titre pour l'enseignement de la géographie, il est décidé que le Département sera informé du désir de l'Université de voir introduit dans les programmes un enseignement qui permettrait de rattacher le regretté démissionnaire à la Faculté des sciences en qualité de professeur ordinaire. Le Sénat adhère d'ailleurs à l'unanimité à la proposition du Département de conférer l'honorariat à M. Forel s'il n'acceptait pas de fonctions régulières.

Séance de la Commission université du 20 juin 1895.

Présents: M. le Recteur Sufout H., - M. les prof. Ferry, Languier, Ferry, et Chuard, M. Belancou, vice doyen de la Faculté des lettres remplace M. Bonnard que l'état de sa santé empêche d'assister à la séance.

M. Amman

priv. doc.

Paranowski

Golay

Lecture du Département du 31 Mai: - M. Amman est autorisé à faire un cours de microscopie générale en qualité de privat docent. Tel du 30 dit, - M. M^o Etienne Paranowski étudiant en droit et Golay étudiant en théologie sont dispensés du paiement de la 1^{re} et

la finance d'études.

Facultés de Lille
fêtes

3 M. le Recteur rend compte de son voyage à Lille où il a représenté l'Université à l'occasion des fêtes célébrées par les Facultés de cette ville au commencement du présent mois. Une adresse a été remise; l'accueil a été très flatteur.

E. Piquet
Bourse

4 Lecture est faite d'une lettre de M. E. Piquet étudiant en sciences demandant que le subside qui lui a été alloué soit augmenté. Le préavis de la commission sera favorable.

Philosophie
et
Psychologie

5 Question de l'enseignement de la philosophie; M. Sébancon fait la lecture du rapport de la Faculté des lettres sur ce sujet. Le programme rédigé par M. Herzog pour un cours de psychologie expérimentale ne répond qu'insuffisamment aux vœux de la Faculté. Elle maintient le vœu déjà exprimé que l'enseignement de la philosophie scientifique soit introduit.

M. Bernuy communique les réponses de la Faculté de droit. Celle-ci approuverait l'introduction du cours proposé par M. Herzog, mais elle estime qu'il ne lui appartient pas de le demander à la Faculté des lettres ou le desirer pas.

M. le prof. Languet appuie l'idée du dit cours. M. H. Bernuy et Sébancon demande le renvoi de la question à la Faculté des sciences pour examen. M. Chuard, doyen de cette Faculté estime que le cours ne serait point pris par les étudiants en sciences. Il est décidé que la Faculté des sciences sera chargée d'étudier la question.

Licence et doct.
es se. morales et
politiques

6 Question de la licence et du doctorat es sciences morales et politiques. M. Bernuy fait l'exposé du programme élaboré par les Facultés des lettres et de droit. M. Farcy exprime le désir que les branches à option soient dûment triées pour ne pas accorder des facilités excessives aux candidats. En outre la dissertation ne devrait pas être qualifiée "d'au tant que possible originale" et le terme sur un sujet littéraire devrait être supprimé.

Faculté de droit
(règlement)

7 M. Bernuy communique à la commission diverses modifications que la Faculté de droit désire apporter à son règlement. Ces modifications sont adoptées.

Discipline
Plagiat
Joweff

8 Question du plagiat dont M. Joweff candidat au doctorat en droit s'est rendu coupable. Lecture est faite du rapport de la Faculté. Le candidat serait déchu du droit de se présenter aux examens. Connaissance est donnée à la commission d'une supplique de M. Joweff adressée au Conseil de la Faculté de droit. M. Farcy soulève la question de savoir si l'on peut appliquer une autre peine que celles prévues par le Règlement qui prononce

8 l'expulsion pour un cas de cette nature. Il proposerait en conséquence l'expulsion avec ses conséquences. Il est décidé qu'il sera proposé au Sénat, seul compétent de préavis pour l'expulsion auprès du Département.

M. G. de Weiss
délai p. thèses
voir plus bas
Bibliothèque fédérale

9 M. G. de Weiss demande un délai pour la présentation de sa thèse. Il sera proposé au Département de lui accorder 6 mois.

Bibliothèque fédérale

10 M. Farcy demande que l'Université envoie à la Bibliothèque fédérale un exemplaire de tous les thèses, comme le font d'autres universités.

M. Bernuy s'oppose à cette proposition, la Bibliothèque fédérale étant une institution inconstitutionnelle. Il est décidé néanmoins que cet envoi aurait lieu.

Travaux de la Commission université du 24 juillet 1895.

Présents: M. le Recteur M. Sufour, M. H. les prof. Bernard Languet et Chuard. Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente. Il est adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

E. Piquet, député
de la finance des laborat.
Expos. de Genève

1 Du 5 juillet, - M. E. Piquet étudiant en sciences est dispensé du paiement de la finance des laboratoires

Expos. de Genève

2 Du 17 juillet, - La Faculté de droit est autorisée à faire imprimer un recueil de monographies pour l'exposition de Genève

M. F. A. Forel
Prof. lion.

3 Du 17 juillet, - Le Département se propose de prier le Conseil d'Etat de conférer le titre de professeur honoraire à M. F. A. Forel qui a donné sa démission de professeur extraordinaire. Le Département demande à ce sujet le préavis de l'Université

M. F. Gantschi
assist. d'anatom.

4 Du 22 juillet, - Un délai de 6 mois est accordé à M. G. de Weiss pour la présentation de sa dissertation de doctorat en droit

M. F. Gantschi
Psychologie

5 Du 22 dit, - M. F. Gantschi est nommé assistant d'anatomie. Lecture est faite d'une lettre de M. le Doyen de la Faculté des sciences relative au cours de psychol.-physiol. proposé par M. Herzog. La Faculté estime que ce cours serait mieux placé dans la Faculté de médecine.

Faculté des se.
reempl. de M. Forel.

6 Lecture est faite, en outre, d'une 2^e lettre de M. le Doyen de la Faculté des sciences relative à la démission de M. Forel et à son remplacement.

7

7 La Faculté propose à la Commission universitaire d'inviter le Département à charger M. le Prof. Blam de l'enseignement de l'anatomie et de la physiologie générale. - M. Languet réserve l'opinion de la Faculté de médecine qui n'a pas été consultée. M. Chuard fait remarquer qu'il s'agit d'un cours plus spécialement à l'usage des étudiants en sciences. - Le préavis de la Faculté des sciences sera transmis au Département.

M. Chuard expose ce qui s'est passé à la suite de la décision du Sénat concernant la nomination de M. Forel en qualité de professeur

8. honoraire. M. Chuard et Blane se sont rendus auprès de M. Forel pour lui exprimer le vœu qu'il veuille bien se charger d'un cours proprement dit de Géographie et de demeurer ainsi attaché à l'Université comme par le passé. M. Forel n'a pas accepté cette offre mais il promet de faire à l'occasion un cours libre de géographie. La Faculté désirerait que ce cours fut inscrit au programme sous le titre de Géographie physique.

Lecture est faite des rapports sur les examens dans les différentes

9. Facultés.

Faculté de théologie et prop.

Faculté de théologie: Examen préliminaire. 9 candidats se sont présentés. Les examens de sept d'entre eux sont admis; M. M. Vassat, Bergier, Sorle, Golay, Goumaz, Rossi, Ch. Tattottin.

Licencie. M. M. Chastellain

Examens de licence: 4 candidats; M. M. Chastellain, Curchod, Roland, et Schumacher.

Curchod, Roland, Schumacher

Le diplôme leur est conféré.

Lic. en droit, Nobress

Faculté de droit. Le diplôme de licencié est conféré à M. Nobress. Les examens de 1^{re} série de M. M. Goumaz, Tcheklaroff et Vuilleumier sont admis. M. Spiro 1^{er} est autorisé à présenter sa dissertation de doctorat.

M. 1^{er} Spiro, thèse

Doct. en méd. Eug. Roux

Faculté de Médecine. Lecture est faite du rapport sur les examens de M. Eug. Roux. Le diplôme de docteur est conféré au candidat.

Doct. ès lettres M. Alimanesco

Lecture est faite du rapport de la Faculté des lettres sur la souenance de thèses de M. St. Alimanesco. Le diplôme de docteur lui est conféré.

Doct. ès sciences M. Ullmann

Faculté des sciences. Lecture est faite du rapport sur les examens de M. F. Ullmann, candidat au doctorat. Le diplôme lui est conféré.

Faculté des sciences (régimens)

La Faculté désire que l'art. 50 de son règlement soit complété par une adjonction (dont voici le texte)

M. Ch. Dufour

La Faculté des sciences a l'intention de fêter le cinquantième de M. le prof. Ch. Dufour ainsi que l'honorariat de M. Forel.

Siéance des concours

M. Bonnard propose que la séance des concours soit finie désormais en février au lieu de décembre.

Trance de la commission université du 2 Octobre 1895.

Présents M. le Recteur H. Dufour, M. M. les prof. Emery, Bonnard et Chuard. M. Farcy s'est excusé de son absence.

Lecture est faite d'une lettre de M. le Recteur de la Faculté de médecine relative à une demande à adresser au Département pour obtenir qu'un local spécial, en dehors de l'école de médecine, soit

M. Loewenthal

est assigné à M. Loewenthal pour son enseignement. M. le Recteur fait le récit des faits qui motivent cette demande. La commission universitaire décide d'appuyer la demande de la Faculté de médecine.

Service des thèses

M. Emery demande à être déchargé des fonctions de bibliothécaire des thèses.

Nécès

M. le Recteur informe la commission qu'il a envoyé un télégramme de condoléances à Mme Pasteur à l'occasion de la mort de son mari.

Pasteur

Il est décidé que si la cérémonie des obsèques a un caractère international, l'Université y sera représentée.

voir plus bas

Trance de la commission université du 11 Novembre 1895.

Présents: M. le Recteur M. Dufour; M. M. les prof. Farcy, Bernay, Bonnard et Chuard.

Les procès verbaux des séances du 24 juillet et 2 octobre sont lus et adoptés.

1.

M. le Recteur rend compte de son voyage à Paris à l'occasion des obsèques de M. Pasteur. Il loue l'accueil qui lui a été fait.

2.

M. Loewenthal ayant repris ses cours, M. Herzog enseigne actuellement dans l'auditoire de M. Blane.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

Expulsion de D. Toweff

3. Du 26 juillet, L'expulsion de M. Tice Toweff, candidat au doctorat en droit est prononcée.

Cours de vacances

4. Du 1. Août, Le produit des cours de vacances doit être réparti intégralement entre les professeurs enseignant.

M. M. Karamichaloff

5. Du 1. Août, Un délai de 1 an est accordé à M. M. Karamichaloff, Moertlin, Pellegrini

délais pour thèses

Moertlin et Pellegrini, candidats au doctorat en droit pour la présentation de leur dissertation.

M. Kott, j. féd

6. Du 1. Août, M. Kott, juge fédéral, fera dans le semestre d'hiver un cours libre spécialement sur le droit des obligations suisse.

M. F. A. Forel

7. Du 21 Août, M. le prof. Forel ayant donné sa démission, le conseil d'Etat lui a décerné le titre de professeur honoraire. M. le professeur Blane est chargé de l'enseignement précédemment confié à M. Forel.

Ecole industrielle

8. Du 29 Août, Deux auditoires doivent être mis à la disposition de M. le Recteur de l'Ecole industrielle du 9 sept aux vacances d'automne.

M. Tmer, assist. chim.

9. Du 10 Sept, M. A. Tmer est nommé assistant de chimie.

Fonds universitaire

10. Du 19 Sept, Le Département transmet une obligation hypothécaire contre F. L. Suptor de Pully dont le remboursement a été effectué.

M. de Schoulepnikoff

11. Du 2 octobre, M. de Schoulepnikoff est nommé chef des travaux.

M. Hoffmann
Experts
12. graphiques; M. H. Hoffmann, assistant de mathématiques.
Du 4 octobre, - Experts désignés pour les examens de la Faculté de Théologie et de la Faculté des lettres.

M. S. Schopfer
dem. de priv. doc.
13. Du 9 octobre, - H. Gancy Schopfer, docteur en droit, demande à être autorisé à enseigner en qualité de privat docent. La Faculté de droit fait savoir par un rapport communiqué à la Commission par circulaire qu'elle estime que les candidats doivent avoir déjà enseigné ou fait des travaux autres que la dissertation inaugurale. Elle tient à noter dans cette ligne (cela en réponse à l'une observation de H. le prof. Chuard mentionnée au pied de la circulaire.) La Faculté est d'ailleurs disposée favorablement à l'égard de M. S. S. - H. Chuard déclare se ranger à l'avis de la Faculté

Experts
14. Du 9 octobre, - Experts désignés pour les examens de la Faculté de droit

M. Jaccottet
15. Du 10, - H. Jaccottet est nommé assistant de l'Institut pathologique

M. Loewenthal
16. Du 14 octobre, - relative au transfert de l'enseignement de l'histoire

M. St. Grenier
congé
17. Du 19 octobre, - Un congé est accordé à H. St. Grenier jusqu'au 31 décembre pour le rétablissement de sa santé

Consécration
18. Du 25 octobre, - Invitation à la cérémonie de la consécration des ministres.

M. Eug. Nord, assis
Faculté de droit
(réglement)
19. Du 26 octobre, - H. le St Eug. Nord est nommé assistant de polidémog.
20. Du 31 octobre, - Une A. session d'examen de licence en droit ne saurait être instituée sans une révision de l'art. 6 du Règlement de la Faculté. Une certaine opposition s'étant manifestée, La Faculté de droit est invitée à proposer une rédaction Par circulaire du 25 octobre les grades de licence en droit ont été conférés à H. H. Droumeff, Goumeff et Teleff.

M. Hilgebauer
22. Question de la qualité de privat docent à conférer à H. Hilgebauer pour l'enseignement de la littérature allemande. H. Bonnard fait la lecture d'un rapport qui a circulé entre les membres de la commission ainsi que celle des conclusions du rapport de H. Hauer. - H. Berner ne croit pas que le travail de H. Hilgebauer soit tout à fait ce que doit être un "Habilitationsschrift". - H. Ch. soulève la question de savoir s'il ne faudrait pas réviser le règlement et poser un terme au privat docent. - Après discussion le préavis de la Faculté est admis.

Legs Folloppe
23. Communication est donnée à la commission d'une lettre de M. Delaune, notaire à Fribourg qui envoie le montant des intérêts du 1^{er} sem. des legs Folloppe, sous déduction de ses frais. - La question de l'organisation de la fondation Folloppe devant être

réglée, la Faculté des lettres est invitée à faire des propositions à ce sujet avant la fin de l'année. -
Rapports sur les examens du mois d'octobre.

Faculté de théologie²⁴
ex. propédeut.
sic. M. M. Beranger, Chuard
de Haller, Nüssbaum, Paccoud,
Perrochon, de Perrat, Renaud
24. Faculté de Théologie. propédeutique - 8 candidats: tous sont admis savoir H. H. Uje, Charau, Lehmann, Girardet, Hebraux, Pétard, Perriaz et Napin
Licence. 9 candidats. - Le diplôme est conféré à l'écrit aux H. H. Perrochon, de Perrat, Renaud, Beranger, Chuard, de Haller, Nüssbaum, Paccoud, Perrochon, de Perrot-Renaud.

sic. ès lettres
H. Burnand
H^{lle} Reitzel
25. Le rapport de la Faculté de droit a circulé
Faculté des lettres. Licence ès lettres classiques, cand. H. H. Burnand, le diplôme lui est conféré. Licence ès lettres modernes, - les examens de H^{lle} Reitzel ne sont pas admis.

sic. ès sc. M. M. Nicole,
Walchler, Lasserue
Doct. es sciences
M. Jurescu
26. Faculté des Sciences. - Licence ès sciences mathématiques et physiques; 2 candidats, H. H. Nicole et Walchler; Licence et sciences physiques et naturelles; 1 candidat, H. Lasserue. - Le diplôme est conféré à ces trois candidats. - Doctorat, H. Jurescu, - le diplôme lui est conféré.

vacances
27. H. Berner entretient la commission de l'inspect. qu'il y aurait à ce que les vacances des établissements d'instruction secondaire concordassent avec celles de l'Université. L'attention du Département sera attirée sur cette question.

Souscription
M^e Ruchonnet
28. Souscription en faveur du monument Ruchonnet et en faveur de la caisse des ouvriers terrassiers. La souscription au monument Ruchonnet sera annoncée par affiche. - L'autre sera écartée.

Immatrication
des élèves sortant de l'Ecole normale
29. Question de l'immatrication. - H. Bonnard désire que la Commission d'immatrication soit invitée à fonctionner de nouveau. Actuellement un ancien élève de l'Ecole normale ~~renant~~ (St. Zwick) se présente venant de l'Université de Zurich porteur d'une immatriculation régulière. H. Bonnard demande que le Département soit prié d'interdire l'immatrication dans ces conditions. - Adopté.

Faculté des sc.³⁰
tableau des cand.
30. H. le Doyen de la Faculté des sciences demande au nom de son Conseil que les cours des professeurs ord. et extraord. figurent dans le tableau des leçons. - Accordé pour la Faculté des sciences.

Faculté des lettres
réglement
31. La Faculté des lettres désire que l'art 20 de son Règlement soit modifié en ce sens que la faculté accordée aux candidats aux examens de consulter des livres soit supprimée. - Adopté.

Salle du Sénat
32. H. Bonnard demande au nom de plusieurs de ses collègues que la salle du Sénat ne serve plus aux examens de la Faculté de droit. - Adopté.

Seance de la Commission universitaire du 12.X.1895.

Présents: M. le Recteur M. Sifoux, M.M. les prof. Farcy, Bonnard, Henry Chuard, Lapples, Emery. M. Languier s'est excusé de son absence.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

Règlement général 1. Du 11 décembre, - relative à la modification du 4^e alinea de l'immatriculation l'art. 20. (conditions de l'immatriculation).

Association chrétienne 2. M. le Recteur informe la commission que les Statuts d'une société chrétienne d'étudiants lui ont été transmis et que rien ne s'oppose à ce qu'ils soient approuvés.

Monument Pasteur 3. Il mentionne en outre la réception d'une lettre circulaire de l'États relative à un monument qui doit être élevé dans cette ville à la mémoire de Pasteur.

Doctorat en méd. 4. Rien que le rapport sur les examens de M. Conelli, candidat au Doctorat en médecine ne puisse être lu dans la présente séance, le diplôme lui est conféré et sera daté de ce jour.

Demandes de dispense 5. Lecture est faite de diverses demandes de dispense de paiement de la finance d'étude et de subsides.

Vacances 6. Les vacances du nouvel-an auront lieu de jeudi 26 décembre inclusivement à samedi 11 janvier inclusivement.

M.M. Ch. Sifoux 7. M. Chuard annonce que la Faculté des sciences célébrera le 11 décembre une fête en l'honneur du cinquantième de l'enseignement de M. Ch. Sifoux et des 25 ans de l'enseignement de M. Forel. Les Universités Suisses sont invitées. Des adresses seront rédigées.

Prix Folloppe 8. M. le Rector de la Faculté des lettres fait lecture du rapport sur l'organisation de la fondation Folloppe. Il sera décerné une médaille en vermeil payée par le Fonds universitaire et une somme de f. 100 en argent. - Le coin coûtant f. 5 à 600 sera payé par la fondation, du moins en partie. - M. Farcy fait obtenir que le nom du testatur doit figurer dans le règlement. L'art. 1 sera ainsi conçu: "Il est décerné chaque année sous le nom de prix Folloppe..." Les art. 2 à 9 sont adoptés. Le coin sera demandé à M. Landry gravé à Neuchâtel.

Grades 9. Conditions d'admissibilité aux grades. - La Faculté des lettres a rédigé un rapport dont il est donné lecture. - Quant à la Faculté des sciences: La question sera examinée à nouveau par le conseil de cette Faculté.

La Faculté de droit n'entend pas modifier son règlement.

Nécès 10. M. le Recteur signale le décès de M. Paul Junod, étudiant en lettres. M. le Rector de la Faculté des lettres a adressé aux obseques.

Seance de la Commission universitaire du 23 dec. 1895.

Présents: M. le Recteur M. Sifoux, M.M. les prof. Bonnard, Languier, Chuard, Emery, Lapples.

Miscipline 1. Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes. Du 13 décembre, - relative à certains actes d'indiscipline dont il importe de prévenir le renouvellement.

Cours militaires 2. Du 20 décembre, - Tu l'Exposition de Genève, le cours d'opérations pour médecins militaires aura lieu à Lausanne du 9 au 30 Août.

Doct. en méd. 3. Lecture est faite du rapport sur les examens de M. Conelli, candidat au doctorat en médecine auquel ce grade a été conféré dans la séance précédente.

M. Conelli Klaus 4. Lecture est faite également du rapport sur les examens de M. Klaus aussi candidat au doctorat en médecine, - le diplôme lui est conféré.

Faculté de droit 5. Rapport de la Faculté de droit. M.M. Mercier, Vigizzi, Hitabgi, sont admis à présenter leur dissertation; M. Lense est admis à se présenter aux examens de la 2^e série.

Examens. Mercier, Vigizzi Hitabgi 6. Rapport de la Faculté des sciences: Doctorat M.M. Jules Caselmann et M. Schenk: Le diplôme est conféré aux deux candidats.

A. Schenk 7. Lecture est faite de lettres de remerciements de M. F. A. Forel, professeur et de M. Ch. Sifoux à propos de la fête du 11.

8. Lecture est faite d'une lettre adressée par M. Ch. Sifoux à M. Farcy, Procureur qui a rédigé l'adresse qui a été remise à M. C. Sifoux.

Miscipline 9. M. le Directeur de l'École d'ingénieurs informe la commission qu'un fait d'indiscipline grave s'est produit dans cette institution. Il est décidé que les étudiants signataires de la lettre incriminée sont cités à comparaître devant la commission lundi 6 janvier à 5 heures.

Fête Pestalozzi 10. Fête Pestalozzi: L'Université y participera, les professeurs et les étudiants seront invités à se joindre à la manifestation de l'enseignement secondaire.

Expos. de Genève 11. Exposition de Genève: Il est décidé qu'une recharge sera faite auprès des professeurs qui ont l'intention d'exposer, - puis qu'une personne unique sera chargée de veiller à l'arrangement des objets. Le nom de M. Helley, professeur d'architecture est mentionné à ce propos.

Mon. Pasteur 12. Au sujet du projet d'érection d'un monument à la mémoire de Pasteur, projet dont l'Université a été informée, il est décidé qu'elle contribuera à cette oeuvre pour une somme de f. 100.

Siéance de la Commission universitaire du 6 janv. 1896.

Présents: M. le Recteur M. Siefert, M. les professeurs Supplés, Bonnard, Languier, Bernuy, Emery, Chuard.

Miscipline

1. La Commission est convoquée pour entendre les 4 étudiants de l'École d'ingénieurs cités à comparaître et proposer d'une vote d'indiscipline. Ces jeunes gens ont adressé à M. le Directeur en leur nom et aux noms de leurs condisciples une lettre le priant fermement et simplement d'informer M. les professeurs qu'ils ne rentreraient que le 13 janvier à l'école s'adjugeant ainsi une semaine de vacances supplémentaire. M. le Directeur ayant répondu à cette sorte d'injonction, en rappelant par une affiche, la décision de la Commission universitaire fixant la rentrée au 6 janvier. Une contre affiche non signée a été apposée pour inviter les étudiants à persistar dans leur décision. Les 4 étudiants signataires de la lettre incriminée appartiennent aux 4 différentes écoles de l'école. Ce sont M. M. Chefel, Chenevière, Théodoli et Herzen. Ils sont successivement interrogés. Voici leurs réponses et leurs explications:

M. Chefel

M. Chefel: Chaque classe a pris la décision à la majorité des voix. Les deux années précédentes l'école a joui d'une semaine de vacances de plus. L'an dernier les élèves se sont adressés à chaque professeur individuellement. Il n'y a pas eu d'instigateur proprement dit. M. Chefel ignorait jusqu'à l'existence de la contre affiche. Il ajoute que la semaine de vacances supplémentaire aurait été utile pour la préparation aux examens.

Chenevière

M. Chenevière: Il y a eu délibération dans chaque classe puis ensuite entre tous les centres. Il a signé au nom des élèves de son année une lettre déjà rédigée. Il ignore qui a lancé le premier l'affaire. Quant à la contre affiche, il ne l'a pas vue.

Theodoli

M. Théodoli: Il n'y a pas eu d'instigateur. L'an dernier il y avait eu vacances jusqu'au 11 janvier. Il n'y pas eu de réunion ni d'entente proprement dite. L'ensemble de la lettre l'a quelque peu fâché, néanmoins il l'a signée. Il n'a pas eu connaissance de l'affiche, étant parti avant qu'elle fut apposée.

Ed. Herzen

M. Edouard Herzen: La décision a été prise dans la classe. Il n'y a pas eu d'instigateur. Il y a eu unanimité. Les élèves entendaient travailler les lundis et mardis avant Noël. M. Herzen a vu l'affiche, mais il n'en connaît pas l'auteur. Deux ans durant les vacances ont été prolongées.

À la suite de ces interrogations la Commission débute et décide d'adresser une censure aux 4 signataires de la lettre en ajoutant que si l'auteur de l'affiche était connu, il serait plus sévèrement puni. La censure s'applique à tous ceux qui ont pris part à la décision.

collective. Cela en réponse à une question posée par M. Ed. Herzen. Il est déclaré aux présents que la Commission entend que l'école soit fréquentée dès le lendemain.

Prix Follippe

Ton

Académie

(cachet)

Fête Pastalozzi

2. Lecture est faite d'une lettre de M. Landry, au sujet du coin pour la médaille Follippe, puis d'une lettre de M. Ch. Hugonin qui fait don à l'Université d'un cachet de l'ancienne Académie qu'il a découvert chez un marchand de la ville. 3. Fête Pastalozzi: - L'Université participera à la cérémonie de samedi matin 11 janvier à St-François, il y aura vacances ce jour-là. Un avis sera inséré à ce propos dans les journaux.

Siéance de la Commission universitaire du 13 janv. 1896.

Présents: M. le Recteur M. Siefert, M. les professeurs Supplés (Siefert) Bonnard, Chuard, Favey, Bernuy, Emery. M. Languier s'est excusé de son absence ainsi que M. Brummer.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:

M. P. Secretan

prof. extr.

Bourses

1. Du 26 décembre, - M. le St-Louis Secretan, privat. doct. est nommé professeur extraordinaire de laryngologie et d'otologie. 2. Du 28 décembre, - Les bourses suivantes sont accordées: Landriol, Maurice Stud. théol. 100. - Linder, G. Stud. méd. 300. - Jacard, Et. Stud. sc. 250. - Fiquet, Emile Stud. sc. 300. - Gaillard, Em. Stud. techn. 200. - Théodoli, Edouard, Stud. tech. 150. - Nohantich, Auguste 300. - Gilard, Emile, Stud. théol. 200. - Perrot, Simonne Stud. théol. 100.

Dispenses

3. Du 28 décembre, - Dispenses du paiement de la finance d'études accordées à M. M.

Vict. Forestier

Miscipline

4. Par une lettre du 10 janvier, M. Victor Forestier, cand. au doctorat en droit, demande un délai pour la présentation de sa thèse, conformément au préavis de la Faculté de Droit, il lui est accordé un terme jusqu'à la fin de l'année. 5. Lecture est faite d'une lettre du 10 janvier de M. le Directeur de l'École d'ingénieurs relative à la conduite des étudiants de cette institution. Comme ces derniers l'avaient annoncé, ils ont prolongé leurs vacances et se

sont concertés pour persister dans leur attitude. M. Sapples explique que depuis que le rapport a été adressé à M. le Recteur, l'avis des professeurs a changé et qu'ils estiment qu'il n'y a pas lieu de sévir. La direction de l'École est d'avis qu'il n'y aurait que 2 manières de procéder : se montrer ou très sévère ou très indulgent. Seul être pourrait ou aussi rechercher l'instigateur et le frapper. L'École ne fait pas de proposition. M. Berney estime que dans ce cas, la Commission n'a pas de décision à rendre. M. Faroy pense au contraire que la Commission doit se prononcer. Ailleurs, les écoles techniques, ne sont pas placées sous le même régime que les Universités, elles en sont séparées. Le règlement de l'École d'ingénieurs exige la fréquentation des cours, mais la pénalité est trop sévère, dès lors il faut recourir à l'art. 94 du Règlement général. Si les instigateurs pouvaient être connus il faudrait sévir contre eux, les autres seraient traités plus légèrement. Mais l'enquête n'aboutirait pas. Une nouvelle censure serait peut être en place. M. Bonnard croit qu'il serait nécessaire qu'une peine fut appliquée, modérée, mais atteignant tous ceux qui n'ont pas pris part aux cours. M. Chuard exprime l'avis qu'il y aurait lieu de demander au Département de l'Instruction publique la révision du Règlement afin que l'École fut armée. La suspension serait difficile à appliquer. M. Emery estime qu'il faut de par le Règlement de l'École prononcer une suspension contre tous les élèves en procédant par moitiés. M. le Recteur pose la question de savoir si l'on ne pourrait pas recourir à une deuxième censure que prononcerait le Sénat. M. Sapples appuie l'avis de M. Chuard, le Règlement de l'École n'étant pas appliqué ou inapplicable. Le Règlement serait révisé par le conseil même de l'École. M. Chuard se range à cet avis. M. Berney partage l'opinion de M. Chuard et Sapples. La sanction doit être trouvée dans le Règlement qui est trop sévère aujourd'hui. La Commission universitaire doit inviter l'École à réviser son Règlement. Après un débat prolongé il est décidé qu'à la suite des faits qui se sont produits la Commission prend acte du rapport de M. le Directeur de l'École d'ingénieurs et exprime le vœu que l'École révisé son Règlement en ce sens que les infractions au régime intérieur et spécialement l'infraction à l'obligation de fréquenter les cours soient passibles de peines nettement spécifiées et graduées. Adopté.

M. Félix Rossi
admis à présenter sa Thèse

Communication est donnée à la Commission du rapport de la Faculté de droit sur les examens de doctorat (2^e série) de M. Félix Rossi. Le candidat est autorisé à présenter sa dissertation.

Travaux de la Commission universitaire du 21 janvier 1896.

Présents: M. le pro. Rect. Faroy, M. les prof. Emery, Berney, Sapples, Bonnard, Languet et Chuard.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente, il est adopté.
Lecture est faite d'une lettre de la Faculté des sciences demandant que la Commission universitaire autorise le prélèvement d'une somme de 100. sur le fonds universitaire pour subvenir à l'excédant de frais occasionnés par le banquet du jubilé de M. H. Ch. Sufour et F. H. Forcl. Ce subside est accordé.

Allocation p
Banquet

Miscipline

Lecture est faite d'une lettre de M. le Directeur de l'École d'ingénieurs demandant que la Commission universitaire autorise le conseil de l'École à faire une enquête sur les faits d'indiscipline qui se sont produits au commencement du présent mois. Cette enquête, dit M. Sapples, devrait dans l'opinion de l'auteur de la proposition aboutir à une punition. M. Sapples expose la situation et communique à la Commission l'avis actuel de certains professeurs qui inclinent vers l'indulgence. M. Chuard développe le point de vue de l'auteur de l'enquête et le défend. M. Emery estime qu'aujourd'hui il serait dangereux de sévir.

Il est procédé à une votation sur la question de savoir si la Commission veut revenir sur la décision prise dans la dernière séance. La Commission maintient sa décision antérieure. Après discussion il est décidé que M. le Directeur de l'École d'ingénieurs informera le conseil de l'École de cette décision et que celui-ci sera juge de la question de savoir si et comment, le cas échéant, il

Expos. de Genève

M. Bonnard entretient la Commission des mesures à prendre pour l'Exposition de Genève. La Faculté des Lettres a l'intention de publier une "bibliographie" de ses professeurs. De quels faits pourra-t-elle disposer? M. Emery reprochait une proposition qu'il a faite dans une séance précédente: savoir que l'Université rédige un livret faisant connaître l'organisation de chaque Faculté, puis une notice historique complétant la notice de M. Vuilleumier sur l'Académie. Chaque Faculté publierait une brochure devant la bibliographie de ses professeurs.

veut la porter à la connaissance des étudiants, ayant qualité, alors, pour parler au nom de la Commission universitaire

Travaux de la Commission universitaire du 3 février 1896

Présents: M. le Recteur M. Sufour; M. les professeurs Emery, Bonnard, Languet, Berney et Chuard.

M. Geiler, chim.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes. Du 29 janvier. M. F. Geiler, chimiste cantonal, demande à faire un

voir p. 85 (no 10)

Cours d'analyse chimique et bactériologique des denrées alimentaires et des boissons. Lecture est faite du préavis de la Faculté des sciences qui est favorable. - Adopté.

Prog. des concours Du 1^{er} février. - Le programme des concours pour 1895/96 est approuvé

Fonds universitaires Du 25 janvier. - Indication du solde au crédit du "fonds universitaire" à la Banque cantonale vaudoise (518^{fr.}).

Ecole supérieure (admission des élèves) Du 10 janv. - Préavis demandé au sujet de l'admission des élèves de l'école supérieure à l'Université.

Lecture est faite du rapport de la Faculté des lettres sur ce sujet. Ce rapport conclut par l'affirmative. Il est décidé que l'immatriculation à l'Université serait accordée mais que chaque Faculté fixerait les conditions d'accès aux grades, examens.

Mlle E. Camplair (immatriculation) Lecture est faite d'une lettre de M. E. Camplair à Vevey, demandant l'immatriculation pour sa fille âgée de 17 ans. La question est renvoyée à la commission d'immatriculation.

Cours d'espagnol Faculté des lettres Lettre au Département du 16 janvier relatif aux cours d'espagnol de M. Murat. Le rapport de la Faculté des lettres est lu, il conclut en déclarant que les cours sont utiles et non indispensables. - Adopté.

Expos. de Genève A propos de l'exposition de Genève, il est dit que certaines Facultés n'ont pas l'intention de publier un index bibliographique. En conséquence, sur la proposition de M. Bonnard, il est décidé, contrairement à la résolution prise dans la séance précédente, que chaque Faculté restera libre de publier un index bibliographique ou de ne rien faire.

Cours de priv. doc. H. Chuard entretient la permission du cours de "bactériologie" proposé par M. Ammann. Ce cours est supprimé à la Faculté des sciences. La question de savoir si un privat-docent peut faire des cours autres que ceux qui ont été agréés lors de sa nomination devra être étudiée ultérieurement.

Tranche de la commission universitaire du 19 février 1896.

Présents M. le Recteur H. Siffert, M. les prof. Bonnard, Sarguier, Ferry et Emery.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté après deux légères modifications.

Don de la famille de feu Ch. Secretan La famille de feu M. le prof. Ch. Secretan a fait présent à l'Université d'un ouvrage posthume de ce regretté professeur, ouvrage ayant pour titre: "Essais de philosophie et de littérature."

Don du Dép. inst. pub. de Genève Le Département de l'Instruction publique de Genève a envoyé un vol. intitulé: "Quelques pages d'histoire."

M. Schmetzler 3 proposée au Département de l'Instruction publique et des cultes. La

priv. doc. voir p. 85

Commission s'étant prononcée dans ce sens par circulaire du 18 février. Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:

Cours d'espagnol 4 Du 5 février. Accuse-réception du préavis relatif à l'enseignement de l'espagnol.

(cf. 29. [45. 23.]) 5 Du 5 dit. - H. A. Schmetzler, art., demande d'enseigner à titre de privat-docent, préavis requis. (voir dossier)

Fonds universitaire (cf. de lausanne) 6 Du 11 février. - L'achat de 5 obligations de f. 1000. - chacune de l'emprunt Pellon est autorisé.

Faculté des lettres (réglement) 7 Du 13 février. - L'art. 20 alinea 1 du Règlement de la Faculté des lettres est supprimé. Les sources ne seront plus mises à la disposition des candidats aux examens.

Faculté de droit (Règl^{tes}) 8 Du 13 février. - L'art. 6 du Règlement de la Faculté de droit est modifié.

9 Du 14 " - Modifications apportées au Règlement de la Faculté de droit.

10 Du 17 " - M. F. Geiler, chim. cant., est nommé privat-docent.

11 Du 17 " - Le Département transmet la liste des titres déposés à la Banque cantonale et composant le revenu du fonds universitaire.

Doct. en méd. 12 Lecture est faite du rapport de la Faculté de médecine sur les examens de M. H. Jules Curchod, domicilié à Nâle et Jules Gonin, tous deux candidats au doctorat. Le grade de docteur est conféré aux deux candidats.

M. M. J. Curchod J. Gonin

Concours (rapports) 13 Rapport sur les concours de l'année 1894/1895

N° 1 Philosophie. Exg. A.T. M. Goumaz. Prix f. 70.-

Borle " 2 " " N.T. M. Borle " 50.-

Ch. Vallotton " 4 " Ch. Georchon, apogée. Ch. Vallotton " 60.-

Perrinax " " " id Perrinax " 50.-

Meluz. " 3 " Hist. des dogm. Aristote. Meluz " 70.-

Heitzel " 31 Lettres Hist. Suisse. Heitzel " 50.-

Séance publ. La séance publique est fixée à Lundi 2 Mars au Musée industriel, à 3 h. Elle a eu lieu jeudi 6 mars.

M. Ammann 14 H. Sarguier entretient la permission du cas de M. Ammann, priv. doc.

priv. doc. La Faculté de médecine demande que le cours de bactériologie inscrite au programme du semestre d'été soit supprimé et que M. Ammann ne soit pas considéré comme privat-docent de la Faculté. - Adopté. - Communication de cette décision sera donnée au Département.

Faculté de méd. 15 H. Sarguier communique, en outre, une observation du conseil de la Faculté de médecine au sujet d'une réponse adressée directement par le Département à une personne qui postulait le titre de privat-docent sans que la question ait été soumise à l'Université. Cette réponse écartait purement et simplement la demande de l'intéressé. Il y a là infraction à l'art. 16 du Règlement général de l'Université. - La Faculté de médecine proteste contre ce procédé. - La commission partage cette manière de voir et la fera connaître à M. le Chef du Département.

Protestation 16 La Faculté des sciences propose que le programme de la licence en sciences

Cette question sera étudiée.

Siéance de la Commission universitaire du 11 Mai 1896.

Présents: M. le Recteur M. Dufour, M. M. les professeurs Bonnard et Genies-L. (remplace M. Bonney). M. M. Languier et Chuard se sont excusés de leur absence.

M. Supereux, prof. 1
dimission

Par lettre du 2 Mai le Département de l'Instruction publique informe l'Université de la démission de M. le prof. Supereux et lui fait part de son intention de demander au Conseil d'Etat de le nommer professeur - honoraire. Le préavis de l'Université est requis; comme de raison ce préavis sera favorable. Une lettre exprimant les regrets que l'Université éprouve de la résolution qu'a dû prendre M. Supereux lui sera adressée.

Fonds universitaire 2

Lettre du 21 Avril concernant l'achat d'une obligation hypothécaire contre Madame Fremindsch-Descombar à Paris. L'achat est autorisé.

Prix Folloppe 3
(voir plus bas)

M. Bonnard entretient la commission de la question de la médaille Folloppe. M. Tuillermet a demandé f. 250. pour les dessins. M. Bory offre d'exécuter la gravure po f. 1000. ou f. 1100. s'il réussit pas le modelage. On pourrait pour ce dernier travail s'adresser à M. Ligeon que surveillerait M. Tuillermet. La question de savoir si les paiements seront effectués par le fonds universitaire seul est réservée.

Siéance de la Commission universitaire du 21 Mai 1896.

Présents: M. le Recteur M. Dufour, M. M. les professeurs Bonnard, Emery, Chuard et Faray.

Les procès-verbaux des deux dernières séances sont lus et adoptés.

M. Supereux, prof. hon. 1

Lecture est faite d'une lettre adressée par M. le Recteur à M. le prof. Supereux au sujet de sa démission et de sa nomination en qualité de professeur honoraire.

Lecture est faite en outre de la réponse de M. Supereux.

Lettre du Département du 18 mai: La démission de M. le prof. Supereux est acceptée.

Arméniens 3
Allocation à M. Andriassian

La question de l'allocation d'un subside à M. A. Andriassian est reprise. Il est décidé de lui allouer f. 100. par mois à partir du 1. Avril.

Ecole supérieure adm. des jeunes filles 4

La question des conditions de l'admission des jeunes filles aux examens est introduite. Lecture est faite par M. le prof. Bonnard du rapport de la Faculté des lettres. M. Chuard lit celui de la Faculté des sciences. Ces deux rapports seront transmis au Département.

Gr 5

Question de la médaille Folloppe. Il est décidé que le prix décerné

5 couronnera en une médaille de vermeil et une somme de f. 100. En vue d'alléger la charge du fonds universitaire qui paiera en grande partie les frais de confection du coin, il est résolu que lorsque le prix ne sera pas décerné, le montant de l'intérêt pour l'année en cause sera versé dans le dit fonds. L'art. du Règlement stipulant que les intérêts s'accumuleront au profit des prix est supprimé.

M. le Recteur exprime le désir que la Faculté des lettres s'annonce de l'ouverture du concours pour la fin du semestre d'hiver.

M. Saenger de Berlin 6
priv. doc. privat. nég.

Lecture est faite d'un rapport de la Faculté des lettres sur la demande de M. Saenger de Berlin, de faire un cours de philosophie en allemand, en qualité de privat-docent. Le préavis est négatif.

M. Chateletat 7
lecteur

Question de l'enseignement de l'histoire romaine par M. Chateletat, lecteur, accordé seulement pour l'enseignement du latin. Le précédent serait dangereux, aussi la proposition n'est elle pas admise.

Siéance de la Commission universitaire du 25 Juin 1896.

Présents: M. le Recteur M. Dufour; M. M. les professeurs Faray, Bonney, Bonnard, Emery, Gapples, Chuard

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Baranowski 1
disp. refusé

Du 9 juin, - La dispense du paiement de la finance d'études sollicitée par Baranowski ne lui est pas accordée. D'autre part M. A. Labbeur est mis au bénéfice d'une dispense de la 1/2 du paiement de la dite finance.

M. La Sureau 2
id. accordé

Du 17 juin, - Lettre relative à une demande de M. le Dr Ch. Krafft tendant à ce qu'il soit autorisé à faire un cours d'hygiène sociale, cours libre, dans les Facultés de théologie et de médecine. Ces deux Facultés présentent favorablement; la Commission universitaire agira de même, mais il est décidé que le titre du cours sera " Questions d'hygiène "

M. M^{re} Ligeon 3
deux. de priv. doc.

Du 17 juin, - Demande de M. Maurice Ligeon de faire un cours de " Géographie physique ", à titre de privat-docent, à la Faculté des sciences.

Equivalence 4

Lecture est faite d'une lettre de la Faculté des sciences relative à l'établissement d'un registre d'équivalences. M. Bourrier sera prié de renseigner l'Université sur ce que la commission nommée à Lyon a fait jusqu'ici. M. Bernay exprime le vœu que le Département procure les lois, décrets et programmes des établissements universitaires de Russie, Bulgarie, Roumanie.

Legs Bonnard 5

M. Faray entretient la commission de l'aff. Bonnard. Les demandeurs offrent à l'Université de renoncer à l'exception soulevée si l'Université consent à partager les frais faits à ce propos. M. Faray décide la chose et propose qu'on offre de libérer les demandeurs des frais de l'Université à condition qu'ils renouent au procès et passent expédient sur le fonds.

Adopté.

Thod. es sciences
M. E. Steiner

M. Chuard fait lecture du rapport de la Faculté des sciences sur les examens de doctorat. Ceux de M. n'ont pas été admis, mais le candidat restera au bénéfice de sa dissertation. Adopté. - Le grade de docteur est conféré à M. E. Steiner.

Bureau des Facultés

M. le Doyen de la Faculté de théologie informe la Commission que cette Faculté a nommé M. Sandrian, Doyen, M. Fomerod, secrétaire. La Faculté de droit a nommé Doyen M. Pareto, secrétaire, M. Farcy.

Prix Falloppé

Question de la médaille du prix Falloppé. - M. Bonnard annonce que M. Lugeon fera sans doute le modelage pour f. 40 à 50.

Pro-Recteur

M. Bonnard exprime le désir que le Règlement indique que le Prorecteur a voix délibérative. - La question est renvoyée à une nouvelle séance de la Commission universitaire.

Senat universitaire

La séance du Sénat universitaire pour l'élection du nouveau Recteur est fixée au jeudi 2 juillet, à 4 h.

Séance de la Commission universitaire du 9 juillet 1896.

Présents: M. le Recteur M. Sureau; M. M. les professeurs Bonnard, Emery, Berney, Farcy, Brunner.

Question de la voix délibérative à accorder au Prorecteur. - La question sera soumise au Sénat.

Succession Bonnard

Affaire Bonnard: Les adversaires passent expédient sur la question de fer raudois et offrent de payer les frais.

M. Rapin, min
lecteur

M. Emery informe la Commission que la Faculté de théologie désire que le titre de lecteur soit donné à M. Rapin. Il est décidé à ce propos, sous réserve de l'approbation du Sénat que le titre de lecteur ne sera désormais conféré qu'aux personnes chargées d'un enseignement pratique de la Faculté des lettres.

Séance du Sénat du 9 juillet 1896.

Présents: M. le Recteur M. Sureau; M. M. les professeurs Auguin, Herzen, Reuverier, Amstein, Renard, M. Sureau, Doyen, L. Grenier, Berney, Gaudard, Fomerod, Ch. Sureau, J. Sureau, Besançon, Brunner, Baudat, Hauser, Bonnard, Schilling, Corbe, Tuilleumier, Emery, Farcy, Paschoud, Choppin et Gollier.

Lecture est faite des procès verbaux des séances du 17 juillet 1895 et du 5 mars 1896. Ils sont adoptés.

M. le Recteur rend compte de la gestion de la Commission

Commission universi

Commission universitaire durant l'année 1895/96. M. le prof. Farcy expose l'état présent de la question du legs Bonnard.

Quorum

Le "quorum" n'étant pas atteint l'élection d'un nouveau Recteur est remise à une autre séance. Cette séance est fixée au lundi 13 juillet, à midi.

Doyens

Les Doyens des différentes Facultés désignées pour une période de deux ans à partir du 15 oct. prochain, sont:

- pour la Faculté de théologie M. Sandrian
- " " Droit M. Pareto
- " " Médecine M. Sindt
- " " Lettres M. Baudat
- " " Sciences M. Amstein.

Séance du Sénat du 13 juillet 1896

Présents: M. le Recteur M. Sureau, M. M. les prof. Amstein, Baudat, Berney, Besançon, Blam Bonnard, Brunner, Bugnion Choppin, Chuard, Sapples, de Lereville, And, Ch. Sureau, M. Sureau, J. Sureau, Lugeon, Farcy, Fomerod, Gaudard, Gollier, L. Grenier, Herzen, Joly, Lugeon, Paschoud, Renard, Reuverier, Roguin, Sureau, Secrétaire, Schilling, Tuilleumier.

L'adoption des procès verbaux lus dans la séance précédente est confirmée.

Recteur

Il est procédé à l'élection d'un nouveau Recteur pour une période de deux ans à partir du 15 octobre prochain. Tour de 35. - Obtention des voix: M. le prof. Corbe, 31; M. Paschoud, 3. M. Emery 1.

L'élection de M. le prof. Corbe est proclamée. M. le Recteur M. Sureau lui adresse des félicitations. M. le prof. Farcy vice-recteur se fait l'organe de l'assemblée pour remercier M. le prof. Sureau de la manière distinguée dont il a rempli sa tâche pendant son mandat. M. Corbe exprime, à son tour au Sénat, sa reconnaissance de la confiance qui lui est témoignée.

Pro-recteur

Conformément à une décision de la C. 91, il est décidé de présenter auprès du Département pour que l'art. du Règlement général qui attribue au pro-recteur simplement voix consultative soit modifié en ce sens que voix délibérative lui soit reconnue dans la Commission universitaire.

Commiss^o univers

M. L. Grenier fait observer qu'il doit être entendu que le vice doyen d'une Faculté remplacera, cas échéant, le Doyen au sein de la Commission universitaire. - Adopté.

Quorum

M. le Recteur pose la question de savoir s'il n'y aurait pas utilité à ce que le chiffre du "quorum" fût réduit. - Le statu quo est maintenu.

Commiss^o financ.

L. Grenier
Sapples

Les Membres de C^o fin. et de la C^o de révis. des cpts M. M. les prof. L. Grenier et Sapples sont réélus pour une période de deux.

Seance de la Commission Universitaire du 15 juillet 1896.

Présents: M. le Recteur Sufour, M. M. les professeurs Lapples, Languier, Chuard, Brunner, Bonnard, Farcy. M. le prof. Combe que le Sénat vient de nommer Recteur pour une période de 2 ans à partir du 15 octobre prochain, assiste à la séance.

Noct. en droit 1 Lecture est faite du rapport de la Faculté de droit sur la soutenance de thèses de M. P. Humbert, candidat à la licence et au doctorat. Les deux grades lui sont conférés.

M. P. Lambert M. M. Perret Priv. doc. Aug. Sufour Conformément aux vœux de la Faculté de médecine, la nomination de M. M. les docteurs Perret et Aug. Sufour en qualité de privat-docent sera proposée au Département.

Noct. en méd. 3 Le grade de docteur est conféré sur le baccalariats de la même Faculté, à M. M. A. Pelli et Pettavel.

Miscipline 11 M. Brunner a informé le Recteur qu'un élève de l'Ecole d'ingénieurs P. Fincato s'était conduit de la manière la plus inconvenante à son égard. Le coupable a été censuré et a adressé des excuses à M. Brunner.

Ecole d'ingénieurs 5 Question des modifications à apporter au Règlement de l'Ecole d'ingénieurs. Les modifications proposées par le Conseil de l'Ecole seront communiquées par circulaire aux membres de la Commission universitaire.

M. Loewenthal 6 M. Languier entretient la Commission de la démission de M. Loewenthal et demande que le Département prenne une décision formelle pour l'enseignement de l'histologie dans le cas où cette démission serait réellement définitive. M. le Recteur aura une entrevue avec M. le Chef du Département à ce sujet.

Seance de la Commission Universitaire du 25 juillet 1896.

Présents M. le Recteur M. Sufour, M. M. Bonnard, Farcy, Brunner, Languier, Chuard Emery, Lapples. M. L. Guerin vice-doyen de la Faculté de droit remplace le doyen empêché.

Lecture est faite des procès-verbaux des 2 dernières séances; ils sont adoptés.

M. Loewenthal 1 M. le Doyen de la Faculté de médecine informe la Commission qu'il a paru dans un journal russe un article incriminant les autorités cantonales et l'Université à propos de l'instaura-

ment de M. Loewenthal. Le Département sera informé de ce fait.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:

2 Du 29 juin, - Désignation des experts pour les examens dans la Faculté des Lettres

Du 7 juillet, - Désignation des experts pour les examens dans la Faculté de droit

Promotions Du 9 dit, - Invitation à la cérémonie des promotions au collège cantonal et de l'école industrielle.

M. Bonnard 3 Du 16 juillet, - Le Conseil d'Etat a nommé M. Bonnard, professeur ordinaire. M. M. les professeurs extraordinaires sont réélus

M. M. Combe, priv. doc. M. Sufour, M. Perret, M. Amann Du 22 juillet, - M. M. les Drs Combe, M. Sufour et Perret, sont nommés privat-docent dans la Faculté de médecine.

5 Lecture est faite d'une lettre de M. Amann déclarant qu'il se croit autorisé à prendre le titre de privat-docent dans la Faculté de médecine, contrairement à l'avis de cette Faculté. La lettre de M. Amann sera transmise au Département et il sera expliqué à l'intéressé qu'un docteur en médecine seul peut prétendre au titre de privat-docent.

Rapports sur les examens.

Sic. en théol. 6 Faculté de théologie. Le diplôme de licencié est conféré à M. Th. M. Duquesne. 6 candidats ont droit au certificat d'études supérieures, savoir: Louis et Otto Barblan, L. Corviale, Paulmes, Landruet et Martinet.

Sic. en droit 7 Faculté de droit. - Le diplôme de licencié est conféré à M. M. Maneff, Rouminsky et Schivatcheff.

M. M. Maneff Rouminsky Faculté de médecine. Lecture est faite des rapports sur les examens de doctorat de M. M. A. Pelli et Paul Pettavel - auxquels le diplôme a déjà été conféré.

Sic. ès lettres cl. 9 Faculté des lettres. - Licence es lettres classiques; le diplôme est conféré à M. Ch. Biermann. - Licence es lettres modernes; le diplôme est conféré à M. Ernest Cornaz.

Sic. ès lettres mod. 10 Faculté des sciences. - Le diplôme est conféré à 2 candidats, M. M. Ch. Biermann et Heidebach.

Noct. ès sciences 11 Faculté des sciences pharmaceutiques, - Le diplôme est conféré à M. E. Cornaz.

Eiermann Heidebach 12 Faculté de médecine. - Lecture est faite des rapports de la Faculté de médecine sur la nomination de M. M. Combe, Aug. Sufour et Perret. Les conclusions de ces rapports, favorables à ces nominations sont adoptées.

Sic. ès sc. pharm. 13 Faculté des sciences. - Le doyen de la Faculté des sciences demande à la Commission de ratifier un baccalariats du Conseil de cette Faculté relatif à l'instaura-

tion dans le règlement d'un art. 32 concernant les épreuves de la licence es sciences physiques et mathématiques, - adopté.

M. Rapin, ministr
Priv. doc²

M. Emery informe la Commission que M. le ministre Rapin sollicitera du Département le titre de privat docent, et il prie la Commission, au nom de la Faculté de théologie, d'appuyer cette demande.

Secrétariat de
l'Université
(copie)

M. L'arpignier demande que le Département soit prié de fournir un copiste pour le relevé des procès-verbaux. M. Grenier estime qu'un copiste à poste fixe serait nécessaire. Le Fonds universitaire supporterait une partie de la dépense si le Département ne consent pas à la prendre en entier à la charge de l'Etat. Cette proposition est adoptée.

Gymnase commun
Immatrieulation

M. Bonnard communique les desiderata de M. Maillefer Directeur des Ecoles au sujet de l'enseignement au Gymnase Communal en vue de l'immatrieulation dans l'Université des élèves sortant de cette institution, - La Commission se déclare d'accord

M. Moerklin
délai p^r thèse

M. Grenier demande une prolongation de délai en faveur de M. Moerklin, candidat au doctorat. Accordé.

Ecole d'ingénieurs
(mod. au Règlement)

La question des modifications à apporter au Règlement de l'école d'ingénieurs est introduite. - M. le Doyen de la Faculté des Sciences fait observer que le conseil de cette Faculté devrait être consulté et appelé à préjurer avant toute délibération dans le sein de la Commission universitaire. L'admet néanmoins sur la proposition de M. le Recteur que la discussion s'engage immédiatement. M. H. Farcy et M. Grenier ayant dans le cours des débats exprimé l'un et l'autre l'avis qu'en présence du texte du Règlement général les compétences qui seraient attribuées au conseil de l'école, en matière de peines disciplinaires, ne sauraient lui être reconnues, il est décidé que la question sera renvoyée à une séance ultérieure de la Commission et que le conseil de la Faculté des sciences sera préalablement invité à émettre un préavis.

Séance de la Commission universitaire
du 19 octobre 1896.

Présents: M. le Recteur H. Dufour, M. les professeurs Emery, Euard, Bonnard, M. L. Grenier, vice-doyen de la Faculté de droit remplaçant M. le Doyen Oberney. Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cults.

M. Lugeon, priv. doc.

Au 27 juillet, - Nomination de M. Lugeon en qualité de privat-docent.
Du 3 Août, - Indication du solde du compte courant et du fonds univ-

Fonds universitaire

Séance à la Banque cantonale à la date du 30 juin

M. Rapin, ministr
priv. doc.

Du 26 Août, Demande de M. le ministre Rapin d'enseigner à titre de privat-docent. Histoire de la musique sacrée. Prénoms requis

M. G. Wehrlin

Du 18 Sept., - M. G. Wehrlin, médecin est nommé assistant de psychiatrie

Fr. Dufour

id Nomination de M. Fr. Dufour en qualité de maître d'écriture

Escrime

Du 2 octobre, - Experts désignés pour les examens de la Faculté des lettres

M. Ed. Rossier

Du 3 octobre, - M. Edm. Rossier est nommé prof. ordinaire pour l'enseignement de l'histoire

prof. ord.

M. J. Faillens, assistent

Du 7 octobre, - M. J. Faillens est nommé assistant à la polyclinique

3

Du 9 id, - Désignation des experts pour les examens dans les Facultés de Théologie et Sciences

9

Du 10 id, - id pour la Faculté de droit

M. Rapin, priv. doc.

Du 10, - M. le ministre Rapin est nommé privat-docent

M. L. Comte, priv. doc.

id, - M. L. Comte est nommé assistant à l'Institut pathologique

Cours de médecine

Du 16 id, - Le Département transmet une lettre du Département fédéral de l'Intérieur, concernant la participation en commun des étudiants des deux sexes aux cours de médecine. Cette lettre a été remise à M. le Doyen de la Faculté de médecine

(étude des deux sexes)

M. Nicolaïdès

Du 16 id, - Le Département communique une lettre de M. Nicolaïdès qui sollicite son inscription à l'école d'ingénieurs. L'immatrieulation dans l'Université qui est seule du ressort de la Commission, sera appuyée auprès du Département. Ce jeune homme ayant fait ses études en Grèce et y ayant obtenu son diplôme de bachelier es lettres peut à juste titre être mis au bénéfice de l'art. du règlement stipulant que l'étudiant qui n'a pas fait ses études dans le canton de Vaud doit simplement prouver qu'il peut suivre avec fruit des études d'ordre supérieur.

Immatrieulation

M. Nicolaïdès

Du 16 id, - Le Département communique une lettre de M. Nicolaïdès qui sollicite son inscription à l'école d'ingénieurs. L'immatrieulation dans l'Université qui est seule du ressort de la Commission, sera appuyée auprès du Département. Ce jeune homme ayant fait ses études en Grèce et y ayant obtenu son diplôme de bachelier es lettres peut à juste titre être mis au bénéfice de l'art. du règlement stipulant que l'étudiant qui n'a pas fait ses études dans le canton de Vaud doit simplement prouver qu'il peut suivre avec fruit des études d'ordre supérieur.

13

Recteur

La date de l'installation du nouveau Recteur et des professeurs ordinaires récemment nommés est fixée au 28 octobre, à 9 h. 1/2, - il y aura un banquet le soir du même jour. - Le Sénat sera convoqué le même jour dans la salle ordinaire de ses séances

14

M. Herminyard

prof. hon 15 pour statuer sur la convenance qu'il y aurait à demander au conseil d'Etat de conférer l'honorariat à M. A. Herminyard à l'occasion de son entrée dans sa 80^e année en novembre prochain.

15

Ecole d'ingénieurs

Question de la révision du Règlement de l'école d'ingénieurs. - M. le Doyen de la Faculté des sciences informe la Commission qu'une séance du conseil a eu lieu, mais que vu l'absence de M. le Directeur de l'école, la question a été renvoyée à une séance ultérieure.

(Mod. au Règlement)

16

17

M. le Doyen de la Faculté de théologie demande qu'une armoire soit placée dans l'auditoire N° 2.

Fonds universitaire M. Louis Grenier communique une lettre du Département de l'Académie annonçant qu'un remboursement de f. 10.000 sera opéré le 1. Novembre par Mme Secomban.

Legs Bippert M. le Recteur rappelle à la Commission le legs de M. Bippert ancien juge cantonal. Le Conseil d'Etat sera prié d'en autoriser l'acceptation.

Prix Folloppe M. le Doyen de la Faculté des Lettres annonce à la Commission que M. Sugen, medelaur a demandé f. 100. pour son travail à propos de la médaille Folloppe. Cette somme a été payée par le Fonds universitaire.

Commission financière M. L. Grenier exprime le désir que lorsqu'une dépense est prise la Commission financière soit consultée avant toute décision de la Commission universitaire.

Congrès géodésique M. le Recteur informe la Commission qu'il a jugé convenable que l'Université se joigne à la Municipalité de Lausanne pour inviter les membres du congrès géodésique à une soirée à l'Hôtel Beau Rivage. Il y a lieu d'espérer que l'Etat prendra à sa charge la part de frais incombant à l'Université.

Séance du Sénat du 28 octobre 1896.

Présents M. le Recteur Combe, M. A. les professeurs H. Lufour, Renard, Heuener, Anstern, Blanc, Sébanon, Putschoud, Spiro, Bugnon, Leman, Chuard, Mellicoud, Lind, L. Grenier, Stilling, Fary, Vuilleumier, Fomerod, J. Lufour, Bernard, Hawker, Ch. Lufour, Gaudard, Emery, Sandiran, Brumm, M. A. Herminjard, H. Lufour, Joly, Papin.

M. A. Herminjard M. le Recteur propose à l'assemblée de demander au Département que la qualité de professeur honoraire soit conférée à M. A. Herminjard. L'énumération des motifs divers justifiant cette proposition qui émane de la Faculté de Théologie. Elle est adoptée à l'unanimité.

Séance publique du 28 oct. 1896. dans la Salle du Grand Conseil pour la présentation du nouveau Recteur et l'installation de M. A. les professeurs ordinaires Herzen, Bernard et Rossier.

Présents M. A. les professeurs, M. A. les étudiants, un public nombreux. La séance est présidée par M. le Chef du Département

Prof. ordinaires de l'Instruction publique et des Lettres qui procède à l'installation des nouveaux professeurs ordinaires. M. A. Herzen, Bernard et Rossier prononcent chacun le discours d'usage.

M. A. Bonnard Herzen Rossier Nous, le prof. M. Lufour, Recteur sortant de charge présente ensuite à l'assemblée le Recteur nouvellement élu, M. le prof. E. Combe. M. Combe prononce une allocution qui termine en s'adressant plus spécialement aux étudiants.

Séance de la Commission universitaire du 12 novembre 1896.

Présents: M. le Recteur Combe, M. A. les prof. Pareto, Sandiran, Lapples, Anstern, Baudat.

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente; il est adopté. Lettres du Département de l'Instruction publique et des Lettres:

M. Hausmann 1 Du 19 octobre, - M. Hausmann est nommé assistant temporaire de chimie.

2 Du 23 octobre, - Le Département accepte la date du 23 octobre pour la séance publique d'installation du nouveau Recteur et des professeurs ordinaires récemment nommés

Consécration des Du 26 octobre, - Invitation à assister à la cérémonie de la consécration des ministres, le 5 novembre

Legs Bippert Du 27 octobre, - L'acceptation du legs Bippert est autorisée

Fonds universit^{re} Du 28 dit, - L'acquisition par l'Université de 12 délégation de f. 1000. chacune est autorisée

Gymnase comm^{ad} Du 7 novembre, - L'équivalence du diplôme de sortie de l'école supérieure d'immatriculation communale des jeunes filles et du certificat de maturité nécessaire pour l'immatriculation dans l'Université, est admise.

Congrès géodésique En date du 28 octobre, M. le Syndic de la Commune de Lausanne communique une lettre de M. Hersek à Zurich, secrétaire de l'Institut géodésique, remerciant de l'accueil fait aux membres du congrès.

Lic. en théol Rapports sur les examens.

M. A. Bonnard 8 Faculté de théologie. Le diplôme de licencié est conféré à 5 candidats Meluz, Viktor, H. A. Bernard, Deluz, Hoffer, Matthey et Tiller. La mention spéciale "très bien" sera inscrite sur le titre remis à M. Deluz et Matthey. Le

Prix Gay 9 Prix Gay, leur est décerné à raison de f. 50 chacun.

Lic. en droit 10 Droit. Le grade de licencié à titre étranger est conféré à 6 candidats H. A. Lomuanoff, L'obreff, L'imoff, Koubadinef, Koudelitoff et Pasitoff. M. Baranowski ayant passé avec succès ses examens de licence, il est autorisé à présenter sa dissertation.

Baranowski Sciences. Le diplôme de licencié est sciences physiques et naturelles

- M^{lle} Tolivet 11 est conféré à deux candidats : M^{lle} Tolivet et M. Emile Fiquet.
- M. E^le Fiquet Le grade de docteur es sciences (mathém.) est conféré à M^{lle} Charlotte Tidell du Danemark.
- Doct. es sciences
- M^{lle} Tidell 12 Lettres. Le grade de licencié es lettres classiques est conféré à M^r Robert Hercood avec la mention spéciale "très bien".
- Lic. es lettres clas.
- R. Hercood 13 Lecture est faite d'une lettre de M. le Rector de la Faculté de droit relatif à une modification à apporter au Règlement de cette Faculté, en vue d'autoriser les candidats à la licence et au doctorat à se présenter après un intervalle de moins de 6 ^{ans} ^{au lieu de 7}. Les art. à modifier sont les art. 22 et 42.
- Faculté de droit (modif. au Règlement) (voir plus bas)
- M^{lle} H. Chavanues 14 Question de l'immatriculation de M^{lle} Rorena (Roranes). La question est renvoyée à la Faculté des lettres. L'immatriculation serait autorisée moyennant une immatriculation de l'Académie de Novichâtel, - mais cela ne préjuge pas la décision de la Faculté quant à l'accès aux grades.
- Immatriculation
- Concours. 15 Les étudiants demandant que la séance des "concours" ait lieu plus tôt que l'an dernier, il est décidé qu'on choisira à cet effet un jour du mois de janvier.
- (date de la séance)
- Andreassian 16 Une lettre de M. Andreassian, arménien est communiquée à la commission; ce jeune homme demande qu'un subside lui soit de nouveau accordé. Il lui est alloué, comme précédemment, f. 100. par mois, cela pour le semestre actuel.
- Arménien
- Allocation

Séance de la Commission universitaire
du 17 décembre 1896.

Présents: M. le Rector Combe, M. les professeurs Pareto, Austerin, Sandiran, Lind, Lapples et Baudat. Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes:

- 1 Du 11 novembre, - Les modifications proposées pour les art. 22 bis et 42 du Règlement de la Faculté de droit sont admises.
- 2 Les vacances du nouvel an sont fixées au jeudi en inclusivement au Mercredi 6 janvier 1897 inclusivement. Reprise jeudi 7 janvier.
- 3 M. Wilczek A. le professeur Wilczek annonce par lettre son départ pour un voyage d'exploration scientifique dans l'Amérique du Sud.
- M. M. Fraux 4 M. M. Fraux et Obriest candidats à la licence et au doctorat en droit, demandent une prolongation de délai pour la présentation de leur thèse. - Accordé.
- Obriest 5 La question des demandes de dispense du paiement de la
- délai pour thèse

- Dispense de 5 finances finance d'étude pour l'année actuelle est introduite. Il est entendu qu'à ce propos qu'il sera rappelé au Département que les décisions favorables de l'Université n'ont trait qu'à la conduite et à l'application l'aptitude au travail de l'étudiant et que la question de fortune reste en dehors de l'appréciation de l'Université.
- Faculté de droit 6 M. le prof. Pareto demande au nom de la Faculté de droit que le Département soit prié d'adjuger à l'Université la salle occupée par M. le Directeur du Gymnase, ce local ayant jadis appartenu à l'Académie. Il serait utilisé entre autres et particulièrement pour les examens, aucune salle du bâtiment universitaire ne pouvant être employée à cet effet.
- (salle d'examen)
- Academia 7 M. le prof. Lind demande que les étudiants soient invités à reconnaître une Académie.

Séance de la Commission universitaire
du 4 février 1897.

Présents M. le Rector Combe, M. les professeurs Pareto, Austerin, Baudat, Sandiran.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

- Dispense de 1 finances Du 22 janvier, - Dispense du paiement de la finance d'études accordée à divers étudiants pour l'année 1896/1897
- Bourses 2 Du 22 id., - Bourse accordée à divers étudiants pour l'année 1897
- Legs Bippert 3 Du 23 janvier, - Madame T^{re} Bippert a informé le Département qu'elle renouvait à l'usufruit du legs de son mari et en a versé le montant de f. 10000. en mains de l'Etat
- Echanges univ. 4 Du 1^{er} février, - Lettre relative aux envois de thèses à l'étranger et au mode de suivre à ce propos.
- Prix Folloppe 5 Lecture est faite du rapport de la Faculté des lettres sur le concours de Cèrenville Folloppe. Une mention honorable est accordée aux pièces de vers ayant pour devise commune "Sursum corda"; le prix est adjugé à celles désignées par les mots "ad Stellam". Les pièces ayant été ouvertes il est constaté que l'auteur des pièces de vers "Sursum corda" est M. Henri de Cèrenville, étudiant en droit et que M. Edmond Gilliard, étudiant en lettres, est celui de "ad Stellam"
- Prix de Faculté 6 Prix de Faculté. - Lecture est faite du rapport de la Faculté des lettres sur un travail présenté par M. Golay, étud. en théologie et relatif à l'inscription de Méthé, roi de Moab. - Le prix de f. 200. fixé par le règlement est accordé à M. Golay.
- M. Golay
- Concours 7 Rapport sur les concours universitaires ouverts aux étudiants pour
- Rapports

7 L'année 1896-1897. Conformément aux conclusions de ces rapports, les prix suivants sont accordés :

- M. Perriraz Concours N° 1 (Zoologie) Perriraz f. 50. - accessit
- Goumaz " " 4 (") Goumaz f. 60. - prix
- Chavan " " 6 (") Chavan f. 75. - prix
- Bergier " " 1 (") Bergier f. 65. - prix
- Girardet " " 7 (") Girardet, Ch. f. 45. - accessit
- E. Jaccard " " 89 (Sciences) E. Jaccard f. 80. - prix.

8 La séance publique est fixée à jeudi 11 février à 9 h. 1/2 au Musée industriel. - Un déjeuner réunira les professeurs à 12 h. 1/2 au Casino-Théâtre.

Minerva 3 Lecture est faite de projets de statuts d'une société des étudiants Hellènes, Société dite "Minerva". Il est décidé que l'art 4 ayant trait à l'admission dans la société d'élèves d'écoles autres que l'Université devrait être supprimé ou tout au moins modifié en ce sens que les établissements fussent spécifiés. De fait, la Faculté de théologie de l'église libre pourrait seule être en cause.

Stella 11 Lecture est faite d'une lettre de la société "Stella" relative aux couleurs, qui compte prendre la "Minerva". Les étudiants hellènes seront invités à éviter un conflit.

Academia 11 Lecture est faite d'une lettre au Président des Présidents des Sociétés d'étudiants relative à l'Academia. La question sera soumise au Sénat.

M. Joseph 12 M. le Rector de la Faculté des lettres communique à la commission une demande de M. Joseph à Berlin, relative à l'enseignement de l'histoire de l'art dans les temps modernes dont il désirerait être chargé à l'Université. M. Baudat fait lecture d'un rapport concluant au rejet de cette demande. Adopté.

Séance du Sénat du 11 février 1897 au Musée industriel pour la proclamation du résultat des concours de l'année 1896/1897.

Présents: M. le Recteur Corbe, M. H. les prof. Anstsin, Baudat, Bonnard, Chapuis, Lapples, H. Sureau, M. Sureau, Emman, Emory, Foinerod, H. Grenier, Hélioud, Pareto, Paschoud, Renard, Spies, Teillaudier, H. Forel, prof. hon., M. H. les étudiants, un public peu nombreux.

M. le Recteur fait connaître les noms des étudiants auxquels des grades ont été conférés en 1896/1897 pour lecture est faite des rapports des commissions d'examen. Les noms des lauréats sont proclamés. L'un d'entre eux, M. Emile Golay, étudiant en théologie,

obtient un prix de faculté pour un travail présenté à la Faculté des lettres.

La médaille Folloppe (prix de poésie française) est décernée à M. Edmond Gilliard, étudiant de la Faculté des lettres. Une mention honorable est décernée à M. René de Lérouville, étudiant en droit, à propos du même concours.

Alex. Vinet M. le Recteur termine la séance par la lecture d'une notice sur Vinet, étudiant, à l'occasion du prochain centenaire de cet ancien professeur de l'Académie.

Séance de la Commission universitaire du 25 Mars 1897.

Présents: M. le Recteur Corbe, M. H. les professeurs Anstsin, M. Sureau, Lapples, Landruan, Baudat, M. Chuard remplace M. Anstsin.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente, il est adopté.

Minerva 1 M. le Recteur informe la commission qu'il a communiqué la décision aux étudiants Hellènes (Minerva).

Academia : Quant à l'Academia, - M. le Recteur est entré en pourparlers avec les présidents des sociétés d'étudiants, mais aucune solution n'est encore intervenue.

M. Eug. Olivier 3 3 Lecture est faite d'une lettre de M. Eug. Olivier adressée au Département de l'Instruction publique par laquelle il demande d'être autorisé à enseigner dans la Faculté de médecine en qualité de privat-docent. Cette lettre aurait dû être communiquée à la séance précédente. Le priavis sera favorable.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:

M. de Khram 4 Du 4 février, - Lettre relative à M. de Khram, chargé indûment du cours d'auscultation

Prix Folloppé Du 5 février, - Lettre relative au titre de rente du legs Folloppe, qui doit être remis à la Banque cantonale

Mobilier 6 Du 16 février, - L'économat a consenti à la confection d'une 2^e armoire

7 Du 3 mars, - Experts désignés pour les examens dans les Facultés des lettres et des sciences

Du 4 mars, - id pour la Faculté de théologie

Semestres 8 Du 6 Mars, - Le Département rappelle les dispositions complémentaires fixant la fin du semestre d'hiver au 25 Mars

Du 11 Mars, - Experts désignés pour les examens dans la Faculté de droit.

M. A. Bonnard 9 Du 12, - Dispense du paiement de la finance d'études accordée à M. A. Bonnard, étudiant en sciences.

10 Du 12 Mars, - Le Département communique une lettre du Département de l'Intérieur relative à l'horaire de la Faculté de médecine et

Faculté de médecine appuyant la demande de changement d'heure réclamée par ce dernier. Lechre est faite des observations de M. H. Roux et de Cereville sur cette question. M. le prof. Liuel expose le cas et propose que la question soit renvoyée au Département de l'Instruction publique vu son caractère spécialement administratif, la commission ne pouvant se reconnaître compétente. - Adopté.

Faculté de méd. cours de M. de Kham Du 12 Mars, - Lettre relative au cours d'auscultation fait par M. de Kham. M. le D. Lufour explique que M. de Cereville l'avait informé, au mois de septembre 1896, de son désir de charger M. de Kham de cet enseignement et qu'il avait eu pouvoir autoriser la chose en sa qualité de Rector. En suite de ces explications il est décidé que le Département de l'Instruction publique sera informé que tout ce qui a été fait à ce propos l'a été dans l'intérêt de l'Université et que, du reste, il sera, comme de raison, tenu compte de ses observations.

M. Hausmann Du 13 Mars, - Nomination de M. Hausmann comme 2^e assistant de chimie.

Ecole d'ingénieurs Ingénieur-électricien Lic. en droit W. Dimitroff Brandaroff B. Gotiroff M. de Cereville Vuilleumier Ramelli Doct. en médecine P. Herzen, A. Sullist N. Pistis, A. von Mayer M. Candaux Ing. const. Amaudruz Carey, Cheuvière, Mian Papapetros Viltor Ing. méc. H. Herzen Plet, Roulin Ing. électr. Gaillard. E. L. Sic. ès sc. phys. et nat. M. L. Nicollier E. Jaccard Sic. ès lettres E. Fankhauser

En 14 Mars, - La Direction de l'Ecole d'ingénieurs est autorisée à délivrer des diplômes d'ingénieur-mécanicien-électricien. Rapports sur les examens.

Faculté de droit: Le grade de licencié est conféré à M. H. Machinist Dimitroff, Brandaroff et Boris Soliroff.

Doct. en droit: M. H. Haas de Cereville, Vuilleumier et Ramelli sont autorisés à présenter leur dissertation.

Faculté de médecine: Le grade de docteur est conféré à M. H. Pierre Herzen, Henri Vuilliet, Nicolas Pistis, Delle Charlotte von Mayer.

Faculté de théologie. Licence: un seul candidat, M. Candaux, ses examens n'ont pas été admis.

Faculté des Sciences (Ecole d'ingénieurs): Le diplôme d'ingénieur-constructeur est conféré à M. H. Amaudruz; Carey (avec mention spéciale) Cheuvière; Mian, Armand; Papapetros, Mich; Viltor, Lohu;

Le diplôme d'ingénieur-mécanicien est conféré à M. H. Herzen, Hugo; Plet, Han; (mention spéciale) Roulin (mention spéciale).

Ingénieur-mécanicien-électricien; le diplôme est conféré à M. Gaillard, Emmanuel.

Faculté des sciences. Le diplôme de licencié es sciences physiques et naturelles est conféré à M. L. Nicollier. M. E. Jaccard a subi la 1^{re} série des épreuves.

Faculté des lettres. Le diplôme de licencié es lettres modernes est conféré à M. Emile Fankhauser.

Séance de la Commission universitaire du 22 Avril 1897.

Présents: M. le Rector Combe; M. H. les prof. Sandriaux, Baudat, M. Secour M. Bernuy, vice-doyen de la Faculté de droit, remplace M. Pareto; M. Audstein s'est excusé. M. le prof. Faray assiste à la séance.

Lechre est faite du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. M. Faray prend la parole au sujet de l'affaire Bormand à propos de laquelle la Commission est spécialement convoquée. Il fait connaître son projet de transaction rédigé par M. le prof. Lerledor en qualité de "Formittler" médiateur. - A la votation la transaction est acceptée.

Succession Bormand

M. G. de Weiss Doct. en droit Lic. en droit

M. Bernuy rapporte sur la soutenance de thèses de M. G. de Weiss pour l'obtention des grades de docteur et de licencié en droit qui vient d'avoir lieu. Le grade de docteur est conféré au candidat. Quant à celui de licencié, la collation aura lieu au jour où les experts étrangers à l'Université auront communiqué leur avis.

Faculté de médecine

(Heure des cours) M. Wehrliu assist. M. Santschi (assistant) Semeiologie M. Bourgel

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes; Du 2^e Mars, - Question de l'horaire de la Faculté de médecine Du 3^e Avril, - M. Wehrliu est nommé assistant de clinique psychiatrique Du 5^e Avril, - M. Santschi, est nommé assistant de physiologie. Du 20^e Avril, - M. de Cereville ayant demandé à être remplacé pour l'enseignement de la Semeiologie, M. le prof. Bourgel est désigné pour lui succéder.

Allocation à M. P. Jaccard

(voir plus bas) Dispenses M. M. Frutiger Boghossian

Lechre est faite d'une lettre de M. Paul Jaccard sollicitant de l'Université un subside pour un voyage en Russie. M. le Rector est chargé de conférer de la chose avec M. le prof. L. Grenier, président de la Commission financière. La commission accorderait de f. 500 à f. 1000. Demandes de dispenses du paiement de la finance d'études: M. Frutiger, étudiant en médecine, originaire de Bâle, recommandé particulièrement par M. le prof. de Salis; Prémis favorable. - M. Boghossian, arménien, approuvé par M. G. Godet et Par. Terzive. Prémis favorable.

Séance de la Commission universitaire du 9 juin 1897.

Présents: M. le Rector Combe, M. H. les professeurs Pareto, Audstein, Sand, Baudat et Sandriaux.

Lechre est faite du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté. Il est décidé qu'il sera alloué une somme de f. 500. - à M. P. Jaccard,

comme subsidiaire pour un voyage en Italie.

Lettres du Gouvernement de l'Instruction publique et des Cultes.

M. E. Gaillard (assistant) 2. Du 15. Avril, - M. E. Gaillard est nommé assistant d'électivité.

3. Du 3. Mai, - Experts désignés pour la soutenance de thèses de M. Forestier, candidat à la licence en droit.

M. J. Spiro, fils Prof. ext. 4. Du 3. Mai, - M. J. Spiro, fils est nommé professeur extraordinaire de législation industrielle, en remplacement de M. M. Carrand.

M. John Viltox Grütiger (dispense) 5. Du 22. Mai, - La dispense du paiement de la finance d'études est accordée à M. H. John Viltox, élève de l'école d'ingénieurs et Frütiger étudiant en médecine.

Topographie Prix des cours 6. Du 29. Mai, - Le cours de topographie se fera désormais f. 15. au lieu de f. 25. par les étudiants de 2^e année (Ecole d'ingénieurs).

7. Du 29. Mai, - M. H. Chenaux, prof. extraordinaire, recevra le 5% des cours de topographie.

Prix. H. de Cèreville 8. Lecture est faite d'une lettre du 7 mai de M. le professeur de Cèreville par laquelle il offre à l'Université, en souvenir de son fils, M. Henri de Cèreville, une somme de f. 5000. - pour l'institution d'un prix de concours destiné à la Faculté de médecine. Cette lettre sera communiquée au Sénat.

Nécés Abbé Gremaud Fribourg 9. Communications diverses: L'Université de Fribourg a annoncé par dépêche télégraphique le décès de M. l'abbé Gremaud, son recteur. M. le Recteur s'est représenté l'Université aux obsèques ainsi que M. H. les professeurs Erman et Hergeu.

Hirzel, Berne 10. L'Université de Berne a fait part de la mort de M. le prof. Hirzel. Il a été répondu par un télégramme. Par.

Doct. et lic. en dr. V. Forstler 11. Par circulaire du 4 juin les diplômes de docteur et de licencié en droit ont été conférés à M. T. Forstler, celui de docteur en droit à M. Karamichaloff, - celui de docteur et sciences à M. H. Lieck.

Doct. en méd. S. Simiaver 12. Lecture est faite du rapport de M. le Doyen de la Faculté de médecine relatif à la collation du diplôme de docteur à M. Salomon Simiaver, d'Odessa; - Appté.

Congrès de médecine M. C. Roux M. M. Thofour 13. Communication est donnée à la Commission d'une circulaire invitant l'Université à se faire représenter à un congrès de médecine qui se réunira à Moscou au mois d'août. M. le prof. Roux déjà désigné comme délégué par le Conseil fédéral sera prié de représenter l'Université. Sur la proposition de M. le Doyen de la Faculté de médecine, M. le prof. M. Suseur est également délégué.

14. L'Université est aussi invitée à se faire représenter au congrès international des Orientalistes qui aura lieu à Paris en septembre.

M. Guilleumier 14. prochain. M. Guilleumier est désigné à cet effet et éventuellement M. Spiro si M. Guilleumier ne pourrait accepter cette mission.

M. Landriset 15. M. Landriset, étudiant en théologie ayant demandé hardiment le renouvellement du subsidiaire dont il a joui jusqu'ici le préavis sera favorable.

M. Stertheimer Klugmann 16. M. le prof. Stertheimer, grand rabbin de Genève sollicite la dispense du paiement de la finance d'études en faveur de M. Klugmann étudiant en médecine. Ce jeune homme étant inconnu, aucun préavis ne peut être donné au Département.

Brastvo 17. La Société "Brastvo" est dissoute.

S. d'étudiants 18. Société Armen (Arménien). Lecture est faite des "Statuts" d'une société dite "Armen" que désirent fonder les étudiants arméniens. M. Landrian souleva la question de mélange des sexes qui admettent les statuts. M. Pareto, comme M. Suid estimant qu'il n'y a pas là danger et que d'ailleurs ce mélange est de droit. Il est décidé que l'autorisation sera accordée à cet égard. Sur la proposition de M. Pareto, M. le Recteur fera observer aux étudiants arméniens que si l'Université les autorise à se constituer en société, cela n'implique pas que l'Académie les admette un jour dans son sein.

Nécés M. Gaulis 19. M. Gaulis, ancien professeur extraordinaire de l'Académie, étant décédé, il est décidé qu'il n'y aura rien de très officiel à ses obsèques, mais que M. le Recteur exprimera à la famille la sympathie de l'Université.

Faculté des lettres (mod. au régime) 20. M. Prudat fait la lecture de modifications diverses apportées au Règlement de la Faculté des lettres à propos d'une nouvelle édition de ce règlement. Le texte révisé sera transmis au Département.

M. de Molin 21. Lecture est faite d'un rapport de cette Faculté relatif à la nomination de M. de Molin comme professeur extraordinaire pour l'enseignement de l'Histoire de l'art. Il est décidé que la Commission universitaire demandera la création d'une chaire de l'histoire de l'art et que M. le Recteur transmettra le vœu, de la Faculté des lettres de voir M. de Molin en devenir le premier titulaire.

Le Sénat sera convoqué pour Mercredi 16 juin.

Seance du Sénat du 16 juin 1897.

Séance de la Commission universitaire du 24 juillet 1897.

Présents: M. le Recteur Combe, M. H. Baudat, Parck, Emery, Sindt et Sultzer.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes:

- Hist. de l'art. 1. Du 15 juin: Le Budget universitaire ne permet pas actuellement la création d'une chaire d'histoire de l'art.
- Faculté de droit 2. Du 16 juin: Les modifications demandées par la Faculté de droit à son règlement sont approuvées.
(réglement)
- Promotions 3. Du 19 juin; Invitation à assister à la cérémonie des promotions du Collège cantonal.
- Concours 4. Du 23 juin; Le Programme des concours pour l'année 1896/1897 est approuvé.
(progr.)
- Prix de Cérenville 5. Du 23 juin: L'Université est autorisée à accepter le don de f. 5000.- de M. et Mad. de Cérenville, pour l'institution d'un prix de concours.
- M. Landriset, ^{bourg} Du 24 juin; Une bourse de f. 100.- est accordée à M. Landriset, étudiant en théol.
- Prog. des cours 6. Du 26 juin; Le programme des cours du sem. d'hiver 1897/1898 est approuvé.
7. Du 28 juin; Désignation des experts pour les examens dans les Facultés de théologie, de droit et des sciences.
- Promotions 8. Du 28 juin; La Direction des Ecoles de Lausanne invite M. le Recteur à assister à la fête des Ecoles.
- M. Garafolo 9. Du 8 juillet; M. le prof. Garafolo, à Catane sollicite le titre de privat-docent pour l'enseignement de l'histoire à la Faculté des lettres et l'histoire du droit romain à la Faculté de droit.
(17. XI. 97. IIII)
- M. Dellhorbe 10. Du 13 juillet; M. Dellhorbe, professeur au Gymnase demande à faire à
deu. de priv. doc. titre de privat-docent un cours de stylistique latine à la Fac. des lettres
(17. XI. 97. VVV)
- Fonds universitaires 11. Du 14 juillet; L'acquisition de f. délégations de f. 1000.- de l'emprunt
(14. XI. 97. VVV) Brouhy et Strossel est autorisée.
- M. Galli. Valerio 12. Du 18 juillet; Nomination de M. Galli-Valerio en qualité de professeur
Prof. et dr. extraordinaire de bactériologie.
13. Par lettre du 23 juin, M. le Directeur du Collège Gaillard a invité

Collège Gaillard

M. le Recteur a assister au jubilé (Gaillard) du fondateur de cette institution.

Doct. ès lettres
G. Pult

Par circulaire du 17 juin, le grade de Docteur ès lettres a été conféré à M. G. Pult

Doct. en méd.
M. Faillens, J. Jaccottet

Lecture est faite des rapports sur les examens de la Faculté de médecine. Le grade de Docteur est accordé à M. Faillens, J. Jaccottet,

Hugon, Doucuff, Minias
Lic. ès sciences

Hugon, Doucuff et Minias. Faculté des sciences: Le diplôme de licencié ès sciences mathématiques pures est conféré à M. Kriemler; celui de licencié ès sciences mathématiques et physiques à M. Ernest Jaccard.

M. Kriemler
E. Jaccard

Le diplôme d'ingénieur est conféré à M. Schwegler.

dipl. d'ingénieur
Rod. Schwegler

Faculté de droit: Les diplômes de licencié et de Docteur en droit sont accordés à M. Alfred Bonzon. - Le diplôme de licencié est accordé à M. M. Boyadjisky, Nantcheff, Tchelharoff, Stoïloff.

Doct. en droit et sic.
Alf. Bonzon

Faculté de théologie: Le diplôme de licencié est accordé à M. M. Chevran, Golay, Beausire, Goumaz, Perriraz, Bergier. Le diplôme de M. Charan portera la mention "très bien"; en outre ce licencié recevra une part du revenu de la fondation Gay.

Boyadjisky, Nantcheff
Tchelaroff Stoïloff

Faculté des lettres: M. Noyais, seul candidat, a échoué.

M. Chavan, Golay,
Beausire, Goumaz

M. Noyais, seul candidat, a échoué.

Perriraz, Bergier
Prix Gay

M. Migliévitch, cand. au doctorat en médecine demande qu'on veuille bien lui restituer la finance d'examen. Les professeurs ont décidé de restituer leur part de la finance, la part du Fonds universitaire devant rester intacte. Il sera en conséquence restitué f. 100.

M. Bryois
M. Migliévitch

M. N. Herzen demande un délai de deux ans pour la présentation de sa thèse. Accordé.

M. N. Herzen
délai pour thèse

Revision du Règlement de la Faculté de droit. Les modifications (révision du règlement).

Faculté de droit
(révision du règlement).

Session du Règlement de la Faculté de droit. Les modifications (révision du règlement).

Seance de la Commission universitaire du 17 novembre 1897.

Présents: M. le Recteur Combe; M. M. Parco, Amstein, Dind, Baudat et Emery.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Garafalo

M. Baudat informe la Commission qu'il a répondu directement et négativement à M. Garafalo, au sujet de la demande qu'il a adressée à l'Université en vue d'être autorisé d'enseigner à titre de privat-docent.

lettres adm. 02. p. 11. doc.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

Fonds universitaire

Du 3 août: L'achat d'une 2^e délégation de l'emprunt Brouky et Boreud est autorisé.

M. L. Comte, assist.
M. Bourget, sous-secr.
M. Witczek

Du 18 sept: M. L. Comte est nommé assistant de polyclinique.
Du 20 sept: M. le prof. Bourget est chargé de l'enseignement des méthodes d'exploration clinique; M. le prof. Witczek le remplacera pour celui de la pharmacognosie.

Succession Bormand

Du 20 sept: Le Département transmet une lettre de M. G. Ordor, notaire à St-Maur au sujet d'un immeuble de la succession Bormand. Il a été répondu directement à M. Ordor.

M. G. Hertig

Du 4 oct: M. Georges Hertig est nommé assistant du professeur d'anatomie pathologique.

M. Palaz

Du 5 oct: M. le prof. Palaz est déchargé de l'enseignement de la physique mathématique. M. Gross le remplacera à titre de chargé de cours.

M. Gross

Du 5 oct: La note de M. Auguste Bony à Genève pour la médaille Follope sera payée par la Banque cantonale au débet du Fonds universitaire.

Prix Follope

Du 8 oct: Expects désignés pour les examens dans la Faculté des sciences.

Fonds universitaire

Du 13 oct: Invitation à la cérémonie de la consécration des ministres, le 10 novembre.

Consécration des ministres

Du 20 oct: M. Hans Schardt a été chargé de remplacer M. Ligeon comme expert pour les examens de licence ès sciences.

M. Vallette

Du 20 oct: Le Département communique à l'Université les noms des candidats à la chaire de littérature latine. M. Vallette, professeur de rhétorique au lycée de Houlins paraît particulièrement satisfaisant pour les conditions voulues. La Faculté des lettres a préavisé auprès du Département directement en faveur de la nomination de M. Vallette.

Chaire de littér. lat.

Du 15 nov: L'avis de la Faculté des lettres, M. Ch. Pelhorbe, professeur au Gymnase est autorisé à faire un cours de Stylistique latine.

M. Ch. Pelhorbe

Du 15 nov: M. Nobadey est nommé aide au laboratoire de chimie.

M. Nobadey

Lettre du 23 juillet de Bordeaux par laquelle la Commission d'organisation du Congrès international de l'enseignement supérieur invite l'Université à se faire représenter. L'Université se fera représenter par le Recteur.

Congrès inter. de l'ens. supérieur

En date du 24 sept. l'Université de Berne a fait part de la mort de M. le prof. Drechsel.

M. Besançon

M. le Recteur rappelle le décès de M. le prof. Besançon survenu le 31 août.

M. Besançon

Lecture est faite d'une lettre de M. P. Jaccard datée du 21 octobre et relative à son voyage en Russie et en Asie.

Voyages so.

rapports sur les examens de la Faculté de médecine. Le grade de Docteur est conféré à M. M. Kopp, Comte, Frey et Jaccard.

P. Jaccard

Faculté de droit: Le diplôme de licencié est conféré à M. M. G. Bakaloff, St. Hadjjeff, G. Popoff, S. Nousseff, Tastacoff.

Doct. en méd.
Kopp, Comte, Frey

Faculté de droit: Le diplôme de licencié est conféré à M. M. G. Bakaloff, St. Hadjjeff, G. Popoff, S. Nousseff, Tastacoff.

Jacob. Guillard

St. Hadjjeff, G. Popoff, S. Nousseff, Tastacoff.

Lic. en droit
G. Bakaloff, Hadjjeff

G. Popoff, S. Nousseff, Tastacoff.

- M. Corveon, Kratzer 12. *Lic. es sc. pharm.* M. Corveon et Kratzer sont autorisés à présenter leur dissertation. Faculté des sciences: Le diplôme de licencié en sciences pharmaceutiques est conféré à M. Krainitchanetz.
- Krainitchanetz 23. *Lic. en théol.* Faculté de théologie: Le diplôme de licencié est conféré à M. H. Saaty, Borte, Bize, Candaux, Heblémontet Girardet, Métraux et Péclard.
- Borte, Bize, Candaux 24. Examen propédeutique: M. H. Penoit, Gétaz, Gorgéat, Hilliet et Benz.
- Heblémontet, Girardet, Métraux, Péclard 25. Examen propédeutique: M. H. Penoit, Gétaz, Gorgéat, Hilliet et Benz.
- Lic. es lettres 25. Faculté des lettres: Le diplôme de licencié est conféré à M. H. Weitzel et Ferrier (leçons et lettres classiques). Les examens de M. Thompson pour la licence en lettres modernes, n'ont pas été admis. M. H. Thompson et Chavannes et Camplair ont subi un examen complémentaire satisfaisant et pourront se présenter dans la suite aux examens de licence.
- Weitzel, Ferrier 26. Les statuts d'une nouvelle société universitaire de gymnastique sont communiqués à la commission. Ils sont approuvés. La rédaction devra être revue au point de vue de la langue. (Jurassia)
- M. Thompson 27. La Faculté des lettres a admis à l'immatriculation M. H. Baldi, de Padoue, moyennant un examen complémentaire.
- M. H. Chavannes et Camplair
- M. H. Baldi
- Immatriculation

séance de la commission universitaire du 15 déc. 1897.

Présents: H. le Recteur Lombe; M. H. les prof. Amstein, Pareto, Guery et Baudat. - M. Lind s'est excusé de son absence.

- 1. Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté. A propos de la fondation de la nouvelle société de gymnastique dont ce procès verbal fait mention, H. le Recteur explique que cette société sera composée surtout d'étudiants suisses allemands et que les statuts sont rédigés en allemand.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

- 2. Du 10 novembre: Nomination de M. P. Vallette en qualité de professeur ordinaire de langue et littérature latine.
- 3. Du 1 décembre: M. Vallette commencera son enseignement après les vacances de Noël.

- 4. Du 8 décembre: M. Maurer est autorisé à faire un cours privé d'études des ethnopsychiq.

- 5. Du 13 décembre: M. Ch. Gide, professeur à Montpellier fera à la rentrée un cours d'économie politique.

- 6. La chancellerie fédérale transmet un volume cartularium Univ. Paris du père Senifle.

- 7. Leçon est faite de lettres relatives au legs Normand. Les propositions faites par H. Forey, avocat de l'Université sont acceptées.

- 8. Leçon est faite du rapport sur les examens de Soc. et sciences de M. Alex. Hoffmann, de Neuchâtel. Le grade est conféré. (deuxième examens)

- M. Chateleanat 1. Leçon est faite du rapport de la Faculté des lettres sur la demande de M. Chateleanat d'enseigner à titre de privat-docent. - conclusions favorables adoptées.
- M. Pilgebauer 2. Rapport de la dite Faculté sur la demande de M. E. Pilgebauer, priv. doc. d'être promu professeur extraordinaire. Le priavis est négatif. - Il est adopté.
- M. Genton 10. Demandes de dispense du paiement de la finance d'études et de bourses. Faculté de théologie: M. Genton William: la demande de bourse ne peut être admise.
- Mugmann 11. Faculté de médecine; M. Joseph Mugmann, d'origine israélite. Des renseignements seront pris auprès de M. le prof. Mugnier. M. Willmann Jean: La dispense ne lui sera accordée que s'il tient l'engagement qu'il prend de faire les examens de l'exam. propédeutique à la prochaine session. Des renseignements seront pris sur le compte de M. A. Renaud et Boghossian, Besson, Biolley, Cheinjis et de M. Goldfeld.
- Willmann 12. Faculté des lettres. Des renseignements seront pris sur le compte de M. H. Palle, Fuan, Loth, Porret, J. M. H. Jaton.
- A. Renaud 13. Faculté des sciences. - Le priavis de la permission sera favorable à M. H. Hoyer Matthey et à tous les élèves de l'École d'ingénieurs précédemment dispensés du paiement en tout ou en partie. Il sera également favorable pour M. H. Wiesendanger, Auberson et Gorgéat saisi, élèves nouvellement admis.
- Boghossian 14. Faculté de droit. Le cas de M. Gorgéat Ch. sera examiné plus tard.
- Besson 15. Les demandes de bourse de M. H. Gétaz et Porchet, seront appuyées. M. Fuan, Loth, Porret, J. M. H. Jaton.
- Biolley, Cheinjis 16. sera proposé au Département d'augmenter la bourse de M. Landrisel.
- M. Goldfeld, Basse 17. Les vacances sont fixées du lundi 27 déc au samedi 8 janvier, compris.
- Fuan, Loth, Porret, J. M. H. Jaton 18. Le mardi 10 janvier.
- M. H. Jaton 19.
- R. Matthey 20.
- Wiesendanger 21.
- Auberson, Gorgéat 22.
- Ch. Gorgéat 23.
- M. H. Gétaz, Porchet 24.
- Landrisel 25.
- Vacances 26.

séance de la Commission universitaire du 23 février 1898.

Présents H. le Recteur Lombe. M. H. les professeurs Amstein, Pareto, Landis, Baudat et Lind.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

- 1. La Commission est informée que M. Vallette a fait la première leçon le 14 janvier.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

- 2. Du 14 déc: La réduction du prix payé pour le cours de topographie de l'été 1897 ne peut être accordée.

- 3. Du 15 décembre; M. Emile Benoit est nommé concierge préparateur.

- 4. Du 15 id.; M. Preisig est nommé assistant de physiologie.

- 5. Du 21 id.; Le prélèvement de f. 23.500. sur le fonds universitaire pour la liquidation de l'affaire Normand est autorisé.

- 6. Du 27 déc.; Un congé de quinze jours est accordé à M. le prof. Wilczek.

- 7. id. M. Ch. Gide, professeur à Montpellier, commencera ses conférences.

le 21 janvier

M. Chatelanat, *priv. doc.* 8. Du 28 déc. M. C. Chatelanat est nommé privat. docent

M. Ch. Delhorbe 9. Du 31 déc. M. Ch. Delhorbe est autorisé à remplacer le cours libre de Stylistique latine qu'il se proposait de faire à la Faculté des lettres par un cours sur les discours des annales de Faculté

Dispense 10. 1898. Du 3 janv. La dispense du paiement de la finance d'études est accordée à divers étudiants

Bourses 11. Du 3 janv. Bourses accordées à divers étudiants

M. Kunz-Krause 12. Du 7 janv. Le Département communique une lettre de M. Kunz-Krause *priv. doc.* demandant à être promu professeur extraordinaire.

Ambassade de Russie 13. Du 7 janv. Demande de renseignements de l'Ambassade de Russie sur le compte de M. J. Klotz, pasteur suffragant à St. Etiennebourg

J. Klotz

M. A. Bonard 14. Du 15 janv. M. Arthur Bonard est nommé assistant au laboratoire de minéralogie

Faculté de droit 15. Du 26 janv. Lettre relative au remplacement de feu M. le prof. Berney. M. Berney sera remplacé, provisoirement, par quelques uns de ses collègues. M. Parbo explique que la Faculté a entre tenu le Département de la nécessité de doubler la chaire

remplacement de M. Berney

Allocation à M. Maurer 16. Du 3 février. M. le prof. Maurer désirerait qu'un subside de f. 4000. lui fut accordé pour lui permettre d'assister au congrès des philologues & à Rome. Le Département accorderait la moitié si l'Université allouait l'autre moitié à M. Maurer. Adopté.

Congrès des philologues

Chaire de dr. public 17. Du 15 février. Le Département transmet une lettre de M. Lussou, professeur à Nancy relative à la chaire de M. Berney.

M. Lussou

École Supérieure C^{le} 18. Du 24 février. Le Département communique une lettre de la Direction de l'École communale supérieure des jeunes filles, relative à l'admission des élèves de cette institution dans la Faculté de droit. Cette lettre sera communiquée à la Faculté en cause.

Décès de M. le prof. Berney et M. Nicolas 19. M. le Recteur rappelle la mort de M. le prof. Berney, survenue le 23 janvier. Lecture est faite des remerciements adressés par la famille du défunt à l'Université pour la sympathie qu'elle lui a exprimée

M. Nicolas

Cours d'hygiène 20. Un de jours après la mort de M. Berney est survenue le décès de M. le prof. Nicolas. Lecture est faite d'une lettre de M. le vice-recteur qui a assisté aux obsèques. M. le prof. Sind informe la commission que M. Galli-Valeu et lui se sont chargés de continuer les cours interrompus.

M. Galli Sind

M. M^{re} Sugeon 21. Lecture est faite d'une lettre du 22 décembre du Recteur de la Faculté des sciences relative à la nomination de M. Sugeon en qualité de professeur extraordinaire. Réavis favorable. Il est adopté.

Sc. ès sc. phys. et nat. 22. Lecture est faite d'une lettre de la même Faculté, du 22 décembre également concernant le doublement de l'examen de licence en sciences physiques et naturelles. Adopté.

Doct. ès Sciences 23. Lecture est faite du rapport de la Faculté des sciences sur le Doctorat de Aug. Herbrand M. Aug. Herbrand: Conclusions favorables. - adopté.

M. M. Jacot 24. Examen de doctorat en droit de M. M. Jacot et Gambarotta. Lecture est faite du rapport. Les deux candidats sont admis à présenter leur thèse de doctorat.

Gambarotta

Concours 25. Rapports sur les concours pour l'année 1896/1897. Théologie, N^o 1. La femme et le mariage dans l'ancien Testament. M. Otto Barblan, prix de 50 frs. N^o 5. Etude critique et historique du calichisme d'Ostwald. M. Jaumes, prix de f. 65.

Otto Barblan

Jaumes, Ph.

Prix Follope 26. Prix Follope: Le prix est décerné au travail portant la devise: Plus loin toujours plus loin. - L'auteur est M. Edm. Gilliard.

Edm. Gilliard

Ch. Namuz 27. Une mention honorable est accordée à l'auteur des vers ayant pour devise: M. Ch. Namuz

Concours (proclamation) 28. La séance pour la proclamation des concours est fixée au Mercredi 2 Mars, à 10 1/2 h., au Musée industriel.

Minerva 29. M. le Recteur dit quelques mots d'un petit conflit qui a éclaté entre les Sociétés de Minerva et de Stella. Lors de la fête du centenaire une insulte a été faite au drapeau grec, - eub' autres par des étudiants.

Stella

Conflit

Discipline 30. Le Consul de Grèce à Genève a porté plainte à ce propos auprès du Département de justice et police et le Département de l'Instruction publique a demandé au Recteur de faire une enquête. L'étudiant M. M. Lafner et Mey sont en cause. Le comité a convenu avec le Recteur que si ces étudiants sont coupables, la Société adresserait l'expression de ses regrets au Consul de Grèce.

Consul de Grèce

Séance de la Commission universitaire du 26 mars 1898.

Présents M. le Recteur Embe, M. les prof. Grenier, Emery, Baudat, Dopples, Lind, Amstein. M. le vice-recteur s'est excusé.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Finance de cours 1 Du 20 février; La répartition de la finance perçue pour les cours de feu M. le professeur Bernay aura lieu conformément aux propositions de la Faculté de droit.

M. le prof Nicolas 2 Du 3 mars; Le Département demande que des propositions lui soient faites pour le remplacement de feu M. le prof. Nicolas.

Ingénieur-électricien 3 Du 3 mars; L'art. 40 de la loi sur l'Instruction publique supérieure est modifié en ce sens que le grade d'ingénieur-électricien est ajouté à l'énumération des grades que cet article énumère.

P. Tutoit, cours de 4 Du 7 mars; Le Département transmet une demande de M. Paul Tutoit à Genève relative à un cours de physico-chimie qu'il désirerait faire dans la Faculté des sciences comme privat-docent.

M. Radzikowski 5 Du 17 mars; M. Radzikowski est nommé assistant de physiologie; M. Strzyzowski, assistant de chimie physiologique.

Non de la 6 Du 10 mars; La famille de feu M. le prof. Nicolas a fait don de sa Faculté de médecine bibliothèque à la Faculté de médecine. L'Université est autorisée à accepter ce don.

M. M^{re} Lugeon 7 Du 21 mars; M. M^{re} Lugeon, privat-docent, est nommé professeur-ordinaire pour l'enseignement de la géographie physique.

M. Galli, chargé du cours 8 Du 21 mars; M. Galli-Valerio est chargé de l'enseignement de l'hygiène d'Hygiène.

Finance d'études 9 Du 21 mars; Le remboursement de la finance perçue pour le cours d'otologie de M. le prof. L. Secretan, cours qu'il n'a pu faire ce semestre, est autorisé.

M. L. Pelet, privat-doc. 10 Du 21 mars; Transmet une lettre de M. L. Pelet, doct. et sciences, par laquelle il demande d'être autorisé à faire un cours de chimie à l'Université en qualité de privat-docent.

M. Lehr 11 Du 23 mars; Le Département transmet copie d'une lettre de M. Lehr, professeur honoraire relative aux prérogatives des professeurs honoraires de l'Université. L'incident soulevé par M. Lehr est considéré comme clos. A l'occasion de cette lettre, il est expliqué que M. Lehr avait réclamé de la part du Département de l'Instruction publique la reconnaissance du droit, appartenant selon lui aux professeurs honoraires d'assister aux séances du Conseil de Faculté et en général de prendre une part effective à la conduite des affaires de leurs Facultés respectives. Le Département avait cru, ainsi que le Conseil d'Etat, pouvoir entrer dans ces vues, tandis que la Faculté de droit émettait un avis absolument opposé. La Commission estime, comme le Département que l'incident peut être considéré

11 comme définitivement clos, cependant elle tient à consigner dans le procès-verbal qu'elle s'en réfère soit à l'art. 30 de la loi soit aux art. 49 et 50 du Règlement général, suffisamment clairs pour écarter les prétentions de M. Lehr. En outre elle exprime le désir que cette décision figure dans le prochain Rapport général. M. le Recteur voudra bien en faire part officiellement au Département.

M. P. Tutoit 12 Rapport de la Faculté des sciences sur les demandes de M. H. P. Tutoit et M. L. Pelet ^{voir plus bas} 20. V. 18. 98. 41 L. Pelet tendant à ce qu'ils soient autorisés d'enseigner à titre de privat-docent. Ces demandes sont agréées. [Demande de M. H. H. Krause relative à sa nomination en qualité de prof. extraordinaire. Il est donné connaissance du Rapport de la Faculté des sciences sur ce sujet. A la suite d'une discussion prolongée, il est décidé sur la proposition de M. le prof. Lind, que le rapport sera transmis au Département et qu'il sera déclaré qu'une nouvelle répartition de l'enseignement est désirable et urgente. Vote à l'unanimité.

M. H. H. Krause 13 M. Emery communique une demande de M. le D^r Kraft qui désire reprendre son cours d'il y a deux ans. Sollicité.

Prix de Cérenville 14 M. Emery propose que les règlements pour les prix de Cérenville et Prix Bippert soient rédigés. Il demande en outre que le Règlement des Concours soit révisé en ce sens que des prix plus élevés seraient accordés et le nombre de sujets augmenté. La question est renvoyée. Le Département sera préalablement consulté.

Non de 16 M. le prof. Dopples fait don à l'Université, comme pièces d'archives des divers papiers provenant d'un de ses ascendants.

Doct. en méd 17 Lecture est faite du rapport sur les examens de doctorat en médecine M. Beck, Perey de M. H. Beck et Perey. Le grade leur est conféré.

Séance de la Commission universitaire du 20 mai 1898.

Présents M. le Recteur Embe; M. Bonnard, Amstein, Grenier, Emery. M. Lind s'est excusé de son absence.

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente il est adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes 1 Du 20 Mars, - M. H. Paul Tutoit et L. Pelet sont nommés l'un et l'autre privat-docent à la Faculté des sciences

M. H. Kulliet 2 Du 24 mars, - M. H. Kulliet est nommé privat-docent à la Faculté de médecine

Concours, prog. 3 Du 4 Avril, - Le programme des concours pour l'année 1899 est approuvé Succⁿ Bonnard 4 Du 23 dit, - Le Département transmet une lettre de M. Adler, notaire à G^{re}voix relative à la vente des immeubles Bonnard. Une demande

de location est dès lors survenue pour l'immeuble de Bulet

M. Baudat, remplacement

5. Le 4 mai, - Relative au remplacement de H. Baudat.

M. J. Beck, assist.

6. Le dit, - H. Jos. Beck est nommé assistant à l'institut pathologique

7. Le dit, - H. Baudat est remplacé pour ce semestre et pour un cours de 2h. par H. de Molin, privat-docent.

M. P. Chapuis

8. H. le prof. P. Chapuis annonce par une lettre du 27 mars qu'il est forcé de suspendre son cours pour motif de santé

M. Baudat, maladie

9. Lecture est faite d'une lettre de H. le Dr. Berdez relative à l'état de santé de H. le prof. Baudat. H. Berdez déclare que ce dernier doit suspendre son enseignement pendant 3 mois au moins

M. de Cereville

10. Lecture est faite d'une lettre de H. le Dr. de Cereville du 7 mai annonçant qu'il donne sa démission pour le semestre d'hiver prochain. H. le Recteur a accusé réception de cette lettre et la transmettra au Département. Il écrira de nouveau à H. de C. au nom de la Commission universitaire.

M. E. Haller

11. H. E. Haller, candidat au doctorat en droit demande une prolongation de délai pour la présentation de sa thèse. Le préavis de la Faculté est favorable. - Il est adopté.

Faculté de droit

12. H. le prof. Grenier, vice doyen de la Faculté de droit commun que à la Commission la décision prise par cette Faculté au sujet de l'admission des jeunes filles sortant du Gymnase communal.

adm. des jeunes filles de

Ecole Supérieure

M. Keyser

13. H. le prof. Emery demande une prolongation de délai en faveur de H. Keyser, candidat au doctorat en théologie, pour la présentation de sa thèse. - accordé.

dem. de délai

Doct. en méd.

14. Rapport de la Faculté de médecine: Le grade de docteur est accordé à H^{lle} Charlotte von Kaye et à H. H. André Guisan et Aug. Poud. -

H^{lle} von Mayer

Doct. es lettres

15. Rapport de la Faculté des lettres sur la souenance de Héses de H. Fankhauser. Le grade de docteur est conféré au candidat

Fankhauser

Dispense

16. Demandes de dispense du paiement de la finance d'études: en faveur de H. H. Oberholzer et Füscher, étudiants en droit. Un préavis est demandé à la Faculté

Oberholzer

Füscher

Tetar, aud.

17. id en faveur de H. Tetar aud. en lettres. H. Emery, son tuteur, appuie sa demande. - Adopté.

Tetar, aud.

Décès

18. A l'occasion de la mort de H. Ad. Clar, étudiant en sciences, H. Emery pose la question de savoir s'il ne conviendrait pas de régler en principe ce qui concerne le corpi à accorder lors de la mort d'un étudiant; il propose une je journée. H. H. Bonnard et Anstheim, expriment l'avis, ainsi que H. Grenier que le corpi doit être d'un jour. - Il est décidé que le corpi sera d'un jour, - soit de la journée

Ad Clar

Congrès inter. d'Hygiène de l'embarras.

19. Circulaire de Liège relative à un congrès international d'Hygiène.

Congrès inter. d'Hygiène de l'embarras.

Séance de la Commission universitaire du 3 juin 1898.

Présents: H. M. Combe, Richer, Grenier, Anstheim, Bonnard, Emery.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

Faculté de droit

1. H. le prof. H. Grenier donne lecture du rapport de la Faculté de droit relatif à la nomination de deux nouveaux professeurs en remplacement de feu H. Jacques Berney. - Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

nouv. prof

Discipline

2. H. le prof. Grenier expose à la Commission le cas des étudiants Piperoff, Kalleff, Moldossansky. Le premier s'est rendu coupable d'un faux ou signant au nom de Kalleff la feuille d'inscription de celui-ci. Le conseil propose à la Commission d'annuler les inscriptions de Kalleff, la finance payée serait rendue. Quant à Piperoff, il serait cité devant la Commission universitaire et sévèrement admonesté; Moldossansky serait également cité et admonesté plus légèrement. Cette décision est adoptée.

Piperoff, Kalleff

Moldossansky

M. de Cereville

3. Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes: Une lettre du ... relative au remplacement de H. de Cereville est en mains de H. le Doyen de la Faculté de Médecine

Son remplacement

Faculté de droit

4. Du 23 mai. - Le département réclame une réponse au sujet de l'admission des élèves de l'Ecole Supérieure communale des jeunes filles dans la Faculté de droit. Cette réponse a été transmise.

admission des élèves de

Ecole Supérieure C^{la}

Doct. en méd.

5. Rapport de la Faculté de médecine sur les examens de doctorat de H^{lle} Sadilla et H^{lle} Aug. Sivitzka. Le grade de docteur est conféré aux deux candidates.

H^{lle} Sadilla

Sivitzka

M. Narbel

6. H. le ministre Narbel a exprimé le désir d'être nommé privat-docent. Le Département demande le préavis de l'Université. Celui de la Faculté de théologie est favorable, - il est adopté.

priv. doc

M. E. Guilloud

7. H. Eug. Guilloud, étudiant en médecine, sollicite une bourse, il sera privilégié en sa faveur.

dem. de bourse

Dispense

8. Demandes de dispense du paiement de la finance d'études. H. Fitar, aud. en lettres; le candidat est appuyé par H. le prof. Emery, son tuteur. Le préavis sera favorable. - Il sera proposé au Département d'accorder une dispense partielle à H. H. Oberholzer, Kovrien et Füscher, étudiants en droit.

H^{lle} Besbocaiia

9. H^{lle} Besbocaiia, étudiant en médecine. La position de cette jeune personne étant des plus difficiles, sa demande de dispense intégrale du paiement sera appuyé auprès du Département.

Séance de la Commission universitaire du 9 juin 1898.

Présents: M. H. Combe, Recteur, M. H. Favoy (remplace M. Grenier) / Bernard et Anstheim.

Discipline 1. Piperoff, Moldossans Ky

Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente il est adopté. Les étudiants Piperoff et Haldowansky ont été cités à comparaître, le premier pour avoir signé une feuille d'inscription de cours du nom de Raloff, alors que cet étudiant n'était plus présent à l'Université, commettant ainsi un faux qui s'il n'eût été découvert aurait rendu valable le semestre de ce dernier, - Haldowansky pour avoir présenté le livret de Raloff à la signature des professeurs. Piperoff est censuré et il lui est expliqué que sa conduite entraînerait une toute autre pénalité s'il n'était tenu compte du fait qu'il a sans doute agi dans une certaine mesure inconsciemment. Haldowansky, moins coupable est censuré plus légèrement.

M. Baudat (état de santé)

M. le Recteur s'est renseigné au sujet de la santé de M. Baudat et il a appris que ce professeur ne serait pas capable de reprendre ses cours le semestre prochain.

Faculté des lettres (enseig. du grec)

M. Bernard lit un rapport sur la façon dont l'enseignement du grec pourrait être organisé pour l'hiver prochain. Ce rapport sera transmis au Département.

Doct. es. Sc. Reiss, Lindt, Tuntze

M. Anstheim fait la lecture d'un rapport sur les examens de doctorat de M. H. Reiss, Lindt et Tuntze. - Le grade de docteur est conféré à ces trois candidats.

Séance du Sénat universitaire du 8 juillet 1898

Présents: M. le Recteur Combe, M. H. les professeurs Emery, Guignion, Hauwer, Fornerod, M. Sufour, Sarguier, Gaudard, Baudiran, Roguin, Ch. Sufour, Herzen, Vallette, Bernard, Bernard, Robbier, Rouvier, J. Sufour, Anstheim, Ligeon, Guisan, H. Sufour, Bernicville, Sapples, L. Grenier, M. Grenier, M. H. Remmer, Blanz, Paschoud et Favoy, se sont faits excuser de leur absence.

Décès 1. M. Besancon, Bernuy J. Nicolas Ad. Clar, étud

Lecture est faite des procès verbaux des séances du Sénat du 16 juin 1897 et du 5 mars 1898, ils sont adoptés. M. le Recteur rappelle le décès de M. H. les professeurs Jules Besancon, août 1897, Jacques Bernuy, 23 janvier 1898 et Ch. Nicolas, en janvier également. La mort de M. Ad. Clar étudiant en sciences survenue par suite d'un accident de montagne est aussi

rappelée.

M. le Recteur rend compte de la gestion de la Commission universitaire depuis la dernière séance du Sénat (16 juin 1897), puis il donne lecture de la lettre de M. le professeur de Berouville annonçant sa démission.

M. M. Bourget de Felice

Lecture est faite de deux lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes, la première datée du 16 juin, annonce la nomination de M. le Dr Bourget comme professeur de clinique médicale et de pathologie interne, en remplacement de M. de Heriville, - la seconde datée du 17 juillet, la nomination de M. Simon de Felice, en qualité de professeur extraordinaire pour l'enseignement du droit des obligations et du droit commercial.

Faculté de droit enseignement

M. M. Gallette Galli-Valerio

M. le Recteur souhaite la bienvenue à M. Gallette, récemment nommé professeur ordinaire et à M. H. Galli Valerio, Spiro fils et Ligeon nommés, sous trois, professeurs extraordinaires.

Fonds universitaires Commission financière

M. le prof. L. Grenier, président de la commission financière, renseigne le Sénat sur la situation du Fonds universitaire, puis sur l'affaire Bernard.

Moyns des Facultés

Sur la proposition de M. le prof. Anstheim, le Sénat exprime par un vote sa reconnaissance à la Commission financière pour sa gestion.

Les noms des nouveaux loges de Faculté sont indiqués: Faculté de Théologie: M. Fornerod; Faculté de droit M. Favoy; Faculté de Médecine: M. Hilling; Faculté des lettres: M. Robbier; Faculté des sciences: M. J. Sufour.

(voir suite p. 129) après 1. VII. 1898.

Séance de la Commission universitaire du 24 juillet 1898.

Présents: M. le Recteur Combe, M. H. les prof. Bernard, Anstheim, Grenier

Décès de M. A. Rivier prof. hon.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. le Recteur fait part à la Commission de la mort de M. A. Rivier, professeur honoraire survenu le 21 juillet à Bruxelles.

Promotions invitation

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes: Du 10 juin, - L'Université est invitée à se faire représenter à la cérémonie des promotions du collège cantonal et de l'École industrielle.

Faculté des lettres enseignement du grec

Du 14 juin, - Le programme du grec proposé par la Faculté des lettres pour l'enseignement durant le semestre d'hiver prochain est adopté.

- M. P. Bourget 4. Du 16 juin, - M. Bourget est nommé professeur de clinique médicale et de pathologie interne en remplaçant de M. le prof. de Cèrenville.
- Dispense 5. Du 20 juin, - Dispense du paiement de la finance d'études en faveur de divers étudiants
- M. Guilloud, bourse 6. Du 20 juin, - Une bourse est accordée à M. Guilloud, étud. en méd.
- M. de Felice, nommé Prof. extr. 7. Du 28 juin, - Le programme des cours du semestre d'hiver est approuvé.
- Faculté de méd. 8. Du 6 juillet, - H. S. de Felice est nommé professeur extr. de droit des obligations et de droit commercial
- Faculté des sciences 9. Du 15 juillet, - Le Département demande une réponse au sujet de l'introduction de l'enseignement de la pédiatrie
- M. de Cèrenville 10. Du 16 juillet, - Question de l'enseignement de la chimie. La question sera étudiée si possible avant la rentrée.
- Prof. hon. 11. Du 21 juillet, - H. de Cèrenville est nommé professeur honoraire. Rapports sur les examens:
- Lic. en théol. 12. Théologie: Examen propédeutique: Les examens de H. H. Pichler et Muller sont admis; ceux de H. Ch. Reynard sont ajournés
- M. M. Bossé, Tomini 13. Licence: H. M. Bossé Emmanuel, Tomini, Maurice Lavoisier et Henri de la Harpe ont tous quatre droit au diplôme. Il leur est conféré
- Sandriest, de la Harpe 14. Droit: Soutenance de thèses de H. Max de Cèrenville. Le doctorat est conféré au candidat ainsi que la licence
- Doct. et lic. en droit 15. Licence: Le diplôme est conféré à H. H. Hacachoff, Gebur, Pheroff, Poppoff et Teodoru
- M. de Cèrenville 16. H. Cherix est admis à présenter sa dissertation
- Hacachoff, Sebess, Pipporoff, Poppoff, Teodoru 17. Lecture est faite d'une lettre que la Faculté de droit adresse au Département relative à la nomination d'un professeur de droit public. H. C. Grenier donne quelques explications à ce sujet. La Faculté demande l'ouverture d'un concours
- M. Cherix, adm. prof. 18. Médecine, - Le grade de docteur est conféré à M^{lle} Egon-Besser et Jaquerod, Bégonne et H. H. Jaquerod (p) Bégonne et Matchavariani.
- Faculté de droit 19. Lettres, - Licence et lettres modernes: Le diplôme est conféré à M. H. Bernus et à M^{lle} Sanika Schwiglin.
- Doct. en médecine 20. Sciences: Le doctorat est conféré à H. Treseling. Les examens de H. Gumbicki ne sont pas admis.
- M. Treseling 21. Question de la modification des chiffres des prix de concours. Il est décidé que les articles suivants du Règlement seraient ainsi conçus:
- Concours (règlement) 22. Art. 117: Les récompenses accordées sont des prix de 200 à 300 frs. - Art. 124: Il ne peut y avoir de récompenses supérieures à 150 frs ou inférieures à 60 frs.
- Nickiewicz centenaire 23. Centenaire Nickiewicz: La proposition du Comité relative au placement d'une plaque commémorative dans l'enclos de l'Université

- M. Ch. Blanchet 24. L'immatriculation de M. Ch. Blanchet serait autorisée avec cette réserve toutefois qu'il ne pourrait être admis à se présenter aux examens pour l'obtention d'un grade qu'en se conformant au Règlement
- immatriculation 25. plus bas 29.VIII.1898
- 26. S^éance publ. du 27.VIII.1898 et p. 130
- 27. Séance de la Commission universitaire du 29 octobre 1898.
- 28. Présents: M. Combe, Recteur, M. Bonnard et Fernerod, et dernier remplaçant H. Emery vice-recteur de la Faculté de théologie. Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente, il est adopté.
- M. Rivier, prof. hon. 29. M. le Recteur fait la lecture d'une lettre de M. Ch. Rivier exprimant ses remerciements et ceux de sa famille pour la sympathie que l'Université leur a témoignée à l'occasion du décès de M. A. Rivier
- son décès 30. id d'une lettre du Comité du centenaire Nickiewicz.
- Nickiewicz 31. Communication est donnée de l'avis mortuaire de H. le prof. Hagen de Bonn.
- Décès 32. Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:
- M. Hagen, prof. Bonn 33. Du 26 juillet, - Nomination de H. Gotschardt en qualité d'assistant de chimie et de H. La^d Pelet en qualité de 2^e assistant.
- H. H. Baskhardt, Pelet 34. Du 30 juillet, - M^{lle} Lisa Klone est nommée sage-femme de la polyclinique universitaire
- Maternité 35. Du 3 août, - L'immatriculation de M. Ch. Sol. Blanchet est autorisée
- M^{lle} Blanc, v.f. 36. Du 6 août, - Les comptes du Fonds universitaire de l'année 1896-1897, sont réclamés.
- Fonds universitaire 37. Du 25 août, - Les dits comptes sont approuvés
- 38. Du 16 sept, - M. le 3^e vic. Combe, privat-docent, est nommé professeur extraordinaire de pédiatrie
- M. Ad. Combe 39. Du 28 sept, - H. Flacide Plattner est nommé assistant de la polyclinique
- M. Plattner, assist. 40. Du 5 octobre, - M. Roger Bolay est nommé assistant d'anatomie pathologique
- R. Bolay 41. Du 7 octobre, - La Direction de l'Ecole d'ingénieurs est confiée provisoirement à M. Palax. M. Toly est chargé de le suppléer et fonctionne comme secrétaire.
- Ecole d'ingénieurs 42. Du 19 octobre, - Relative à la répartition des enseignements dont était chargé M. Bourget avant sa nomination comme professeur de clinique médicale
- M. A. Palax, dir. 43. Du 17 octobre, - Les professeurs extraordinaires dont les fonctions viennent d'expirer sont réélus à l'exception de
- Faculté de médecine (enseignement) 44. Du 18 octobre, - M. Ch. Ladam est nommé assistant du professeur
- Prof. extr. réélus 45. Ladam

d'anatomie normale.

- M. Bourget, prof. 15. Du 20 octobre, - Un congé est accordé à M. le prof. Bourget jusqu'au fin novembre.
- Congé
- Consécration des min.¹⁶ Du 22 octobre, - L'Université est invitée à se faire représenter à la cérémonie de la consécration des ministres qui aura lieu le 8 nov^{bre}.
- M. Aug. Forel 17. Du 22 octobre, - L'offre de M. le Dr Aug. Forel, ancien professeur à l'Université de Zurich de faire un cours à la Faculté de médecine, est acceptée.
- Faculté de méd. 18. Lecture est faite d'une lettre de la Faculté de médecine du 19 octobre relative à cette offre.
- M. de Cérenville 19. Lecture est faite également d'une lettre du 15 octobre de M. de Cérenville remerciant l'Université pour la collation de l'honorariat.
- prof. hon.
- M. Chapuis, prof. 20. Par lettre du 5 octobre, M. Goumaz, ministre, actuellement à Gessoches, annonce que M. le prof. Chapuis ne pourra faire de cours durant le présent semestre d'hiver.
- Insirmerie de St-Proix 21. Par une lettre datée du 30 juillet le comité de l'insirmerie de St-Proix exprime sa reconnaissance pour le don qui lui a été fait de divers objets provenant de la succession de S. Romand.
- Succ. Romand
- Lic. en théologie L. et O. Barblan. Rapports sur les examens:
- Schmann, Vincent 22. Théologie: Propédeutique, les examens de M. Colty, sont admis, ceux de M. Ch. Raymond ne le sont pas.
Licence; - M. L. Barblan, O. Barblan, Schmann, Vincent ont droit au diplôme de licencié. M. Regimont s'est retiré. Les examens de M. St. Jaubert ne sont pas admis. - Les diplômés sont comptés. -
- Lic. en droit
- Argheloff, non admis 23. Droit: Licence I. 2 candidats: Les examens de M. Argheloff ne sont pas admis; ceux de M. Choumkov, sont admis.
- Choumkov, admis
- N. Herzen, admis à présenter sa thèse. Licence II. 4 candidats: M. Herzen, Nicolas est autorisé à présenter sa dissertation. M. Bergier, Mian, Perret n'y sont pas admis. -
- F. Fiaux, Correvon. Par lettres des 19 et 25 octobre la Faculté de droit demande un délai pour thèse en faveur de M. Fiaux F. et Ernest Correvon pour la présentation de leur dissertation. - Accordé.
- Doct. en méd. 24. Médecine: Rapports sur les examens: Le diplôme de docteur est conféré à M. P. Meyer et à M^{lle} Hopfenhausen.
- P. Meyer, M^{lle} Hopfenhausen
- Lic. ès lettres clas. 25. Lettres: Le diplôme de licencié ès lettres classiques est conféré à M. Benjamin Grivel et celui de licence ès lettres modernes à M^{lle} Amette Heitzel.
- M. Grivel
- Lic. ès lettres mod.
- M^{lle} A. Weitzel 26. Le quorum n'ayant pas été atteint pour cette séance, les Rapports des Facultés seront soumis à l'approbation des membres de la commission qui n'étaient pas présents.
- Quorum.

Séance de la Commission universitaire du 16 novembre 1898.

- Présents: M. Neuvier Recteur; M. M. les professeurs Gombi, Stilling, Robsier, J^r Vuyssier et Fournierod.
- Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.
- Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes: Du 24 octobre, - La Bibliothèque cantonale ne peut plus procéder actuellement à des achats de livres.
- Bibliothèque cantonale
- Faculté de droit 2. Du 8 novembre, - Lettre relative aux leçons publiques des candidats à la chaire de droit public.
- chaire de droit public
- Immatrication 3. Du 9 novembre, - Le Département désire être renseigné sur les immatriculations provisoires accordées ce semestre par l'Université. - Lettre transmise par l'École d'ingénieurs. - M. Robsier entretient la Commission d'une demande de M^{lle} Setchinsky ille de l'école Vind qui sollicite l'immatrication.
- M^{lle} Setchinsky
- Mickiewicz 4. Du 10 novembre, - Lettre relative à la pose de la plaque du centenaire Mickiewicz.
- (voir plus bas)
- Concours 5. Du 12 novembre, - Le Département admet les propositions de l'Université au sujet de l'augmentation du chiffre des récompenses accordées pour les travaux de concours. Ramende la rédaction de l'art. en cause qui lui a été soumise; sa rédaction est adoptée.
- mod. au régl^é
- Cant. Mickiewicz 6. Question du Centenaire de Mickiewicz. Il sera demandé au Comité que l'inscription mentionne la qualité de M. de: Professeur de littérature latine à l'Académie de Lausanne (1834-1845). - Quant à l'emplacement, c'est l'auditoire de théologie (N^o 2) où M. a indiqué qui paraîtrait le plus convenable. Date de la fête 24 déc. (un samedi) S'il n'y a pas de manifestation des étudiants. - Programme accepté. -
- 13) Il s'est engagé à s'adresser au Département, ce qu'elle a fait.
- Doct. en méd 7. Lecture est faite d'un rapport de la Faculté de médecine relatif aux examens de doctorat de M. Albrecht et Hertig. Le grade est conféré aux 2 candidats.
- M. Albrecht, Hertig
- Doct. ès sciences Gembicki 8. Lecture est faite également d'un rapport de la Faculté des sciences sur les examens de doctorat de M. Gembicki. Le grade lui est conféré. Il est fait observer à propos de ce rapport que le sujet de la dissertation devrait être indiqué. M. le Recteur propose qu'un formulaire soit imprimé.
- Lic. ès sc. pharm. 9. Dans la section des sciences pharmaceutiques 2 candidats se sont présentés aux examens de licence ès sciences pharmaceutiques, les réponses n'ont pas été admises.
- M. II^e Berdez 10. Par lettre du 8 novembre, la Faculté de médecine exprime le désir que M. Berdez, privat-docent, soit nommé professeur extraordinaire. Ce vœu sera communiqué au Département.
- prop. prof. ext^{er}.

Faculté de médecine
(div. des examens)

11 Par une 2^{de} lettre du 8 novembre, la Faculté de médecine propose que les examens oraux soient divisés en deux parties. Cette demande sera appuyée auprès du Département.

M. P. Mutoit, priv. doc.
Physico-chimie

12 Lecture est faite d'une lettre de M. P. Mutoit, privat-docent relative à un cours de physico chimie qu'il désire faire cet hiver. Vu le retard apporté à l'annonce de ce cours, l'autorisation sera demandée au Département.

Suisse universitaire

13 Par lettre du 31 octobre, la "Gazette universitaire" demande à l'Université de pouvoir charger un employé de l'Université de recueillir des abonnements à son profit moyennant une légère rétribution. Il sera répondu négativement.

St^e Braktyo

14 Les étudiants bulgares désirent constituer de nouveau la société Braktyo; il sera demandé aux intéressés de produire deux exemplaires de leurs statuts qui ne pourraient être modifiés qu'avec l'agrément de l'Université.

Congrès des étud^{ts}

15 Le comité du congrès des étudiants qui doit se réunir à Turin dans le courant de novembre a adressé à l'Université une circulaire de convocation. Il n'y sera pas répondu.

Académie milit
de méd. de St Pétersbourg
Invitation

16 Par lettre l'Académie militaire de médecine de St Pétersbourg l'Université à se faire représenter à la fête du centenaire de sa fondation. Cette lettre sera communiquée à la Faculté de médecine. Une adresse sera envoyée.

Faculté des sciences
Géo-physique
Botanique
M. H. Wilezek
J. Sufour

17 M. le Doyen de la Faculté des sciences fait part à la Commission du désir de M. Sufour de voir la géo-physique introduite comme branche d'examen. M. J^e Sufour informe en outre la Commission du fait que l'enseignement de la botanique a été réparti autrement que ne l'indique le programme. M. Wilezek s'est chargé de l'anatomie et de la morphologie, M. J^e Sufour de la physiologie végétale en place de la botanique générale.

Faculté des sciences
(examens)

18 Le conseil de la Faculté des sciences s'est occupé de la question de l'intervalle à fixer entre les sessions auxquelles un candidat ayant échoué pour une partie seulement des examens, peut se présenter de nouveau. Cet intervalle serait de six mois. La question sera soumise au Département avec préavis favorable.
19 M. le Recteur invite la Commission à la séance, samedi 19 Oct.

Séance de la Commission universitaire
du 14 décembre 1898.

Présents: M. H. Reuevic, Recteur, J^e Sufour, Kobbler, Stilling, Fany, Fomrod, Bombe. - M. Brummer s'est excusé.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente, il est adopté.
Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:

Faculté de médecine
Psychiatrie

1 Du 10 novembre, - Demande de préavis au sujet de la nomination d'un professeur de psychiatrie en remplacement de M. Babar.

M^{lle} Letchinsky
P. Mutoit, priv. doc.

2 Du 10 novembre, - L'immatriculation provisoire de M^{lle} Letchinsky est autorisée.
3 Du 23 dit, - M. Paul Mutoit, privat-docent, est autorisé à faire un cours de chimie physique.

Bibliothèque cant.

4 Du 25 dit, - Le Département informe l'Université qu'il a ajouté au Règlement de la Bibliothèque cantonale un article imposant un bulletin d'inscription à tout lecteur.

Faculté de méd.
(règlement)

5 Du 28 dit, - L'art. 7 bis du règlement de la Faculté de médecine est approuvé.

M. Burckhardt

6 Du 30 dit, - M. W. Burckhardt est nommé professeur extraordinaire de droit public.
Du 5 décembre, - M. Burckhardt n'entre en fonctions que le 8 avril.

Mickiewicz
(voir plus bas)

7 Du 14 décembre, - La salle du Grand conseil est mise à la disposition de l'Université pour la cérémonie du centenaire Mickiewicz.

Lecture est faite d'une lettre du comité du centenaire Mickiewicz relative à la place où la plaque commémorative serait fixée. Il a été répondu que provisoirement la plaque serait placée dans la salle du Grand Conseil, (grâce que là elle serait vue par un plus grand nombre de personnes) puis définitivement dans l'auditoire de l'Université où a enseigné M. (aud. n^o 2).

Doct. en méd.
M^{me} de Guedroit

8 Lecture est faite d'un rapport du f^{de} de la Faculté de médecine sur les examens de M^{me} de Guedroit. Le diplôme est conféré à la candidate.

Faculté des sciences
enseignement de la
Chimie

9 Lecture est faite d'un rapport de la Faculté des sciences sur l'enseignement de la chimie. M. le Doyen donne connaissance de la lettre du Département qui a motivé l'examen de cette question puis du rapport présenté au Conseil de la Faculté par une commission nommée ad hoc. M. J^e Sufour ajoute verbalement que M. Brummer serait disposé à développer son enseignement ce que la Commission n'a pas jugé nécessaire. Il est décidé que le rapport et les pièces annexes seront transmises au Département.

(7)X

d'être autorisée à exposer des journaux polonais, à l'occasion du centenaire Mickiewicz, dans une salle de l'Université.

- (7) Répondre que cela pourrait avoir lieu pendant les vacances. - Approuvé tacitement. -
- Académie milit. de méd. de St-Petersbourg. 19. La Société militaire impériale de médecine de St-Petersbourg invite l'Université à se faire représenter lors de la célébration de son centenaire. Une adresse a été envoyée, mais il n'y aura pas de délégation.
- Invitation
- Tributé de M. Brunner 11. Une adresse a été remise à M. Brunner lors de son jubilé. On lit une lettre de remerciements de M. B.
- Rapports d'examen (formulaires) 12. M. le Recteur soumet à la Commission un projet de formulaire pour les rapports sur les examens dans les diverses Facultés. Une épreuve sera imprimée et soumise à M. H. les Doyens. -
- St^e d'étudiants 13. Trois Sociétés d'étudiants ont transmis leurs Statuts: Bratskvo, 4 Lando-mia, III les Absolvents (Libertas). Ils sont tous approuvés.
- Bratskvo
- Lausonia
- Libertas, Absolvents 14. Les vacances du Nouvel an sont fixées du 26 décembre au 7 janvier inclusivement. - Il est convenu que les séances de la Commission universitaire auront lieu le Mercredi à 4 ou 5 heures, suivant les affaires.
- Vacances 15.
- Hon F. A. Forel 16. Une lettre de remerciement sera adressée à M. Forel pour le don qu'il a fait à l'Université de son médaillon. -

Stance de la Commission universitaire
du 1 février 1899.

Présents: M. Renerier, Recteur, M. Combe, vice-rect., M. H. Forey, Hossier, J^e Dupuis, Fomerod. M. H. Brunner et Stilling se sont excusés de leur absence.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente, il est adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes

- M. Mahaim, nommé 1. Su 15 d'éc., Le Département annonce la nomination de M. le St Prof. extr. de psych. Mahaim, à Liège, comme professeur extraordinaire de psychiatrie en remplacement de M. le prof. Rabow, démissionnaire.
- M. Poryzowski 2. Su 26 d'éc., M. C. Stazykowski, est nommé chef des travaux physiologiques.
- M. Gide 3. Su 28 d'éc., Le Département communique à l'Université une lettre de remerciements de M. le prof. Gide auquel il a fait don d'un bronze représentant Guillaume Tell.
- Finance d'études 4. Su 29 d'éc., relatif à une demande de remboursement de 2 étudiants et d'un auditeur qui n'ont pas suivi les cours du présent semestre.
- N. Herzen 5. Su 3 janvier, M. Nicolas Herzen est nommé privat-docent pour l'enseignement du droit romain.

- Prix Bippert 6. Su 3 janvier, - Le Règlement du "Prix Bippert" est approuvé.
- Presse 7. Su 10 dit, - Communication d'une demande de l'Association de la presse suisse au sujet d'un enseignement universitaire à donner aux futurs journalistes. M. le prof. Faroy fait la lecture du rapport de la Faculté de droit. M. le prof. Haldier lit le rapport de la Faculté des lettres. Ces rapports seront transmis au Département.
- Journalisme
- M. le prof. Guilleumier 8. Su 14 dit, - Un congé est accordé à M. le prof. Guilleumier pour le semestre d'hiver, vu l'état de sa santé. M. le prof. Goergens est chargé de le remplacer pour l'enseignement de l'exégèse de l'A.T.
- M. Goergens
- Priv. docents 9. Su 17 dit, - Lettre relative à l'usage de la Bibliothèque ambulante par les privés-docents.
- 10. Su 21 dit, - Le programme des cours est approuvé.
- M. de Fourtoulon 11. Su 23 " - Le Département transmet une lettre de M. de Fourtoulon, privat-doc. Socher en droit, d'avis en France qui sollicite l'autorisation d'enseigner comme privat-docent l'histoire du droit privé moderne. - Lecture est faite du rapport de la Faculté de droit. Le préavis sera très favorable.
- M. J. Spiro fils 12. Su 23 dit, - M. J^e Spiro fils demande l'autorisation de faire un cours dans la Faculté de droit en qualité de professeur extraordinaire. Lecture est faite du rapport de la Faculté de droit. Le préavis sera négatif. -
- M. E. Gaillard 13. Su 14 dit, - M. E. Gaillard demande à être autorisé à faire un cours sur les mesures électriques en qualité de privat-docent. Le préavis sera favorable.
- priv. doc.
- M. Gross 14. Su 17 dit, - Le Département invite l'Université à examiner la question de savoir si M. Gross, priv. doc., ne devrait pas être nommé professeur extraordinaire. Lecture est faite du rapport de la Faculté des sciences. Préavis favorable.
- prof. extr.
- Mickiewicz 15. Su 26 d'éc., - M. de Greek est autorisé à photographier la plaque Mickiewicz.
- Académie des 16. Su 27 dit, - Envoi d'un tableau des sujets de prix proposés par Sc. mor. et polit. l'Académie des sciences morales et politiques à Paris pour la présente année.
- M. Abauzit 17. Su dit, - M. Abauzit d'origine française, demande à être autorisé à faire un cours de philosophie en qualité de privat-docent.
- Philosophie 18. Lecture est faite d'une lettre de la Faculté de médecine du 17 d'éc. relative à la nomination comme professeur extraordinaire de M. le St Perret, privat-docent. Préavis favorable.
- M. Perret II Prof. extr.
- M. Obrist 19. Par lettre du 24 janvier, M. le Doyen de la Faculté de droit demande en faveur de M. Obrist un délai pour la présentation de sa thèse. L'accorde jusqu'au 15 octobre.
- délai p^r thèse
- 20. Lecture est faite des rapports sur les examens du mois de décembre.

Droit: aucun grade n'est conféré

21 Sciences: 2 doctorat en chimie: M. H. C. Stazykowski, W. Przyzowski, Moppert, Gottlieb Brandt, A. v. Borosini. Les diplômes sont conférés.

22 Rapport de la Faculté des sciences concernant de nouvelles conditions à fixer pour les examens de licences et sciences physiques et naturelles. Les examens seraient divisés en deux séries. Un certificat serait délivré. L'adjonction d'un art. 35 bis est proposée à cet effet. La Faculté des sciences sera invitée à veiller à ce que le certificat ne puisse être confondu avec un diplôme et au général à examiner de nouveau la question.

Doct. es sciences
Przyzowski, Moppert
Brandt, v. Borosini

Faculté des sciences

Certificats partiels

La première partie du rapport est admise: division de l'examen.

23 M. Rossier soulève la question de savoir si un certificat peut être donné pour un examen parti sur des branches et non des cours. La Commission estime qu'il faut se montrer large et admettre l'examen sur des branches.

Concours
(rapports)

W. Genton
F. Müller
H. Cherix
Gilliard
Prix Folloppe
R. Melley
P. Murisier

24 Rapports sur les concours: Le nouveau taux des prix ne peut être admis pour l'année 1897/1898.

Trilogie: M^{me} Genton Prix f. 65.-
F^{de} Müller " 50.-
Droit H. Cherix " 70.-
Lettres Gilliard " 70.-

25 Concours Folloppe. Résultat négatif. Il sera dit que le "prix Folloppe" ne sera pas décerné cette année.

26 Sciences R. Melley (physique) f. 80.-
P. Murisier (nat. comp) f. 70.-

26 La séance publique est fixée au jeudi 9 février, à 10 h. au Musée industriel. Les prix Bippert, de Cèreville, Brunner, si possible, seront mentionnés.

Incendie
Université de
Genève

27 Lecture est faite d'une lettre de l'Université de Gracovie.

28 Lecture est faite en outre d'une lettre de l'Université de Genève remerciant M. le Recteur de la sympathie qu'il lui a exprimée à l'occasion de l'incendie qui a si gravement endommagé une partie du bâtiment universitaire.

Prix de Faculté

29 A propos des formulaires à faire imprimer pour les prix de Faculté, il est décidé qu'il sera demandé au Département d'élever le taux de ces prix.

Prix Bippert
de Cèreville
Folloppe
Brunner

30 Il sera aussi imprimé des diplômes pour les prix Bippert, de Cèreville, Brunner et Folloppe.

Séance du Sénat universitaire
du 8 juillet 1898.
(Suite du n° 119).

Concours
(prix augmentés)

10 M. le Recteur informe le Sénat que la Commission universitaire croit qu'il serait opportun de demander au Département de l'Instruction publique que le taux des prix de concours fut augmenté et fixé à f. 60.- comme minimum et f. 150.- comme maximum. Le Sénat se range à cet avis.

Recteur
(élection)

21 Il est procédé ensuite à la nomination d'un nouveau Recteur pour une période de deux ans à partir du 15 octobre prochain. Le nombre des votants est de 27. M. Renavier obtient 24 voix, M. Blanc 2, M. Chuard 1. M. Renavier est en conséquence, élu. Il déclare accepter sa nomination. M. le Recteur l'en remercie au nom du Sénat. M. Marc Sufour, pro-recteur, exprime à M. Combe la reconnaissance de l'Université pour les nombreuses services qu'il lui a rendus pendant son Rectorat.

M. Renavier

Commission fin.

12 Les membres de la Commission financière sortant de charge sont réélus par acclamation (M. H. Grenier et Lappet).

M. de Cèreville
prof hon.

13 M. le professeur Lanquar fait part au Sénat du désir de la Faculté de médecine de voir l'honorariat conféré à M. le professeur de Cèreville. Il est décidé par un vote unanime, qu'une demande sera adressée à cet effet au Département de l'Instruction publique et des cultes.

M. J. Broye
Doct. hon. causa

14 La Faculté de droit propose au Sénat de conférer à M. Jean Broye, juge fédéral, le grade de "Docteur honoris causa". Adopté.

Livrets d'étud

15 M. le professeur Emman appelle l'attention du Sénat sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que la date à laquelle un livret d'étudiant est signé fut indiquée sur le dit livret, lorsque cette date est antérieure à celle fixée pour la fin de chaque semestre. La Commission universitaire est chargée de s'occuper de cette question.

Séance publique
du Sénat du
27 oct. 1898
(voir f° 130)

Séance publique du Sénat universitaire
du 16 février 1899 (au Musée industriel)
pour la proclamation du résultat des concours de l'année 1897-1898.

Présents: M. le Recteur Renavier, M. H. les professeurs Blanc, Bonnard, Combe, E. Mandier, Ch. Sufour, H. Sufour, M. Sufour, Emery, Emman, Favey, Formérod, Gaudard, Grenier, Paschoud, Popin, Rossier et Vallette. M. H. les étudiants.

Concours

1 M. le Recteur signale à l'assemblée le fait que le nombre des étudiants ayant pris part aux concours s'est quelque peu accru.

et annonce que le taux des récompenses sera prochainement augmenté soit pour les prix de Faculté soit pour les concours. Il donne lecture de la liste des diplômés de l'année écoulée. Il lit en outre

- Prix Bippert 2 le Règlement pour le prix Bippert joint la lettre de M. le professeur de Crevinville instituant le prix portant le nom de son fils défunt
- Prix Brunner 3 M. Henri Selouard de Crevinville et la lettre par laquelle M. Brunner remercie l'Université de la part qu'elle a prise au jubilé du 25^e anniversaire de son entrée en fonctions.

M. les Présidents des jurys font la lecture des rapports sur les différents concours. Les noms des lauréats sont proclamés.

M. le Recteur adresse des félicitations à ces derniers et exhorte les étudiants et étudiants à présenter un grand nombre des travaux de concours

- Congrès des orientalistes 4 A la suite de la cérémonie publique le Sénat reste en séance. Communication est donnée d'une lettre par laquelle M. le Comte de Gubernatis, président du comité du congrès des orientalistes, qui doit se réunir à Rome au mois de septembre prochain, invite l'Université à se faire représenter à ce congrès.

Mickiewicz 7 Lecture est faite, en outre, d'une lettre de l'Université de Cracovie remerciant l'Université de Louvain de la part qu'elle a prise à la célébration du centenaire de Mickiewicz.

- M. Du Bois 8 M. le Doyen de la Faculté de Théologie informe l'Assemblée du désir de sa Faculté de voir le titre de docteur honoris causa conféré à M. Du Bois, professeur à l'Académie de Neuchâtel, à l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire de son professorat, cérémonie qui doit avoir lieu prochainement. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents. La Faculté de Théologie est chargée de désigner les délégués.

Séance publique du Sénat universitaire du 27 octobre 1898.

dans la Salle du Grand Conseil. pour la présentation du nouveau Recteur, M. le prof. Reuver et l'installation de M. Paul Vallette en qualité de professeur ordinaire de langue et littérature latine.

Présents: M. le Conseiller d'Etat Ruchet, Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, M. M. les professeurs, M. M. les étudiants, un public nombreux.

M. le Chef du Département de l'Instruction publique procède à l'installation de M. le prof. Vallette. Le nouveau titulaire prononce le discours d'usage.

- Recteur (installation)
- M. P. Vallette

M. le prof. Courbe, Recteur sortant de charge, prend ensuite son successeur à l'Assemblée. M. le prof. Reuver prend à son tour la parole et s'adresse plus spécialement aux étudiants.

Séance de la Commission universitaire du 21 mars 1899.

Présents: M. Reuver, Recteur, M. M. les professeurs Courbe, Favry, Rottier, Stelling, J^r Duprat, Emery (remplaçant M. Fournier). Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente, il est adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes:

- Bourses 1 Du 8 février, - Bourses accordées à divers étudiants
- 2 Du 9 février, - Le Département retourne les rapports sur les concours
- M. E. Gaillard 3 Du 11 février, - M. E. Gaillard est nommé privat-docent pour l'enseignement des mesures électriques
- P. de Fourtoulon 4 Du 11 dit, - M. P. de Fourtoulon est nommé privat-docent pour l'enseignement de l'histoire du droit privé moderne
- M. Ed. Gross 5 Du 15 dit, - M. M. Ed. Gross et P. Perret sont nommés professeurs extraordinaires, le premier pour l'enseignement de la physique mathématique, le 2^e pour celui de l'orthopédie
- L. Perret Prof. extraord.
- Règlement gén^l 6 Du 15 dit, - Les art. 117 et 118 du Règlement général, relatifs au montant des prix de faculté et des prix de concours sont modifiés conformément aux propositions de l'Université
- Non au n. 23, - Le Conseil d'Etat autorise l'Université à accepter le don de 700 fr. Brunner 7 f. 250 s. - qui lui est fait par M. le prof. Brunner pour l'institution d'un prix.
- 8 Du 3 mars, - Experts désignés pour les examens dans la Faculté des lettres.

- Radzikowski 9 Du 8 mars, - M. G. Radzikowski est nommé assistant de physiologie
- Concours 10 Du 15 dit, - Le programme des concours de l'année 1898-1899 est approuvé
- M. Baudat, prof 11 Du 17 dit, - La démission de M. Baudat, professeur de langue et littérature grecque est acceptée.

Lecture est faite des rapports sur les examens:

- Lic. en théol 12 Faculté de Théologie; le diplôme de licencié est conféré à M. Ph. Jaubert.
- M. Jaubert a propos de ces examens M. Emery entrait la Commission d'une
- Examens 13 réclamation du père d'un des candidats dont le fils a subi un échec. communication des résultats
- 14 L'orgie de savoir si les travaux d'un candidat peuvent être communiqués à un tiers, M. Favry émet l'avis que toute communication de ce genre doit être refusée, l'on peut dire que c'est de règle. Il est décidé qu'il sera répondu négativement au nom de la commission universitaire

14. Faculté de droit, - M. M. Ingheloff, Sabiridjoff, Galinco et Trozzi sont admis aux épreuves de 2^e série de la licence; M. de Saugy est admis à présenter la dissertation, ainsi que M. M. Méan, Bergier, Perret et Melly. M. Chérie est admis à présenter la dissertation de doctorat.

15. Doctorat en médecine, Melle Khmelovskiy et Ludkewitch ont droit au diplôme; il leur est conféré.

16. Faculté des sciences. - Les examens de doctorat de M. Alex. Schenk ne sont pas admis. Le grade de licencié et sciences pharmaceutiques est conféré à M. M. Georgioff et Jordanoff.

17. Sciences techniques; Le diplôme d'ingénieur est conféré à 17 candidats soit: 11 constructeurs, 4 mécaniciens et 2 électriciens.

18. Faculté des lettres, - Le grade de licencié et lettres modernes est conféré à M. Jean Perret, celui de licencié et lettres classiques à M. Robert Matthey.

19. M. Frank Abauzit d'origine française ayant demandé à être autorisé à faire un cours sur les philosophes grecs, M. le Supr. de la Faculté des lettres donne lecture d'un rapport conduisant à ce que M. Abauzit ne soit pas nommé privat docent mais simplement autorisé à faire un cours libre.

M. M. Porchet et Faes ont subi avec succès les examens pour le grade de licencié et sciences physiques et naturelles. Il leur est conféré.

20. Lecture est faite d'un rapport de la Faculté des sciences sur les demandes de M. M. Schenk et de Schoulepnikow tendant à ce qu'ils soient autorisés à enseigner en qualité de privat docent. Réponse favorable adoptée.

21. Lecture est faite d'un rapport de la Faculté des lettres sur la démission de M. Baudat et son remplacement. La Faculté a prié en faveur de l'ouverture d'un concours.

22. Rapport de la dite Faculté sur le certificat d'études d'instituteur. M. Stilling fait remarquer que la responsabilité seule du professeur devrait être en cause et qu'il devrait être stipulé que le certificat n'est pas un diplôme. Les certificats passeraient par le Bureau de l'Université pour être timbrés d'une façon spéciale. Le Département sera prié de sanctionner cette mesure.

23. Lecture est faite d'une lettre de la Faculté de théologie, relative au remplacement de M. Vuilleumier par M. Goergens pour l'enseignement de l'exégèse de l'A.T. aux étudiants des 2 premières années.

24. Lettre de M. le prof. Brunner du 14 mars transmettant un reçu de la Banque Cantonale vaudoise lequel constate qu'il a versé la somme de fr. 2500. au crédit de l'Université.

M. Lugeon, congé 25. M. le prof. Lugeon annonce par lettre qu'il a obtenu un congé.

26. Lettre de M. de Gubernatis, président du congrès des orientalistes qui se tiendra à Rome au mois de septembre prochain. M. Vuilleumier est désigné comme délégué et s'il ne pourrait accepter M. Girs serait prié de le remplacer.

M. Du Bois 27. M. Dubois, professeur à Neuchâtel a adressé à l'Université une lettre pour la remercier du diplôme de docteur en théologie qui lui a été conféré.

Rosenbaum 28. Lettre de M. Rosenbaum demandant la dispense du paiement de la finance d'études. Cette demande sera appuyée auprès du Département.

Expulsion 29. Circulaire de l'Université de Boston. Expulsion de Schupke, étudiant.

Monument Amiet 30. Le Comité du monument Amiet a demandé à M. le Recteur l'autorisation de se l'adjointre. M. Renvier a décliné cette offre et sera remplacé par M. Combe, vice-recteur.

Prix Brunner 31. Lecture est faite du Règlement pour le prix Brunner. Il est adopté.

Prix de Cèrenville 32. Lecture est faite du Règlement pour le prix Henri Est. de Cèrenville. Il est adopté sous réserve de la condensation des art. 2 et 3 sous la forme indiquée par M. de Cèrenville.

Formulaires 33. Le formulaire pour les Rapprochs d'examen est adopté.

34. Le formulaire pour les diplômes pour prix est adopté quant à sa rédaction.

Concours 35. M. Emery propose la création d'un formulaire pour les prix de concours. Adopté. La rentrée est fixée au mardi 11 avril.

Eclairage 36. M. Favre demande que des bancs ne soient placés dans les différents auditoires. Adopté.

Discipline 37. M. Favre entretient la Commission du cas de l'étudiant Lindenkamp qui s'est rendu coupable de détournement. Tu l'art 100^e du Règlement la commission suspend toute enquête jusqu'au prononcé du Tribunal.

séance de la Commission universitaire
 du 17 mai 1899.

Présents M. le Recteur Renvier, - M. M. Fomerod, Stilling, Robles, Combe, 1^{er} Supr., - M. Favre s'est excusé.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Formulaires 1. A propos des formulaires pour prix de Faculté et prix spéciaux à l'impression desquels il sera procédé sous délai, il est décidé que le tirage aura lieu à raison de 50 ex pour les prix de Faculté et de 20 ex pour chacun des prix spéciaux.

M. Abauzit 2. Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes. Su s'ensuit, - M. F. Abauzit est autorisé à faire un cours libre sur quelques philosophes grecs.

M. A. Schenk 3. priv. doc. Su s'ensuit, - M. Alex. Schenk est nommé privat docent pour l'ensei-

- M. de Schoupenhove 2. *Précis de l'anthropologie et de l'éthnographie à la Faculté des sciences,*
11. le même titre est accordé à M. N. de Schoupenhove. Il est autorisé à
enseigner certaines parties du cours de construction, à l'école d'ingénieurs
- Fonds universitaire 5. *Su 10 avril, - Le Conseil d'Etat autorise l'achat de 100 délégations de f. 1000-
de l'emprunt de la ville de Lucerne*
- M. Goergens, remplacé *Su 17 dit, - M. le prof. Goergens est chargé de remplacer M. Kullennic
M. Guilleumier pour une partie de l'enseignement de l'exécute de l'A.T.*
- M. Lugeon 7. *Su 28 dit, - M. Lugeon est chargé de la direction des excursions
Excursions géolog. géologiques, etc. -*
- Règlement général 8. *Su 5 mai, - Les modifications que l'Université désire apporter au
- Modifications Règlement général sont autorisées, savoir: celles qui ont trait à l'ans
112 relatives aux certificats d'études*
- Faculté des sciences 9. *Du 5 dit, - L'adjonction d'un art. 35^{bis} au Règlement de la Faculté
(mod au Règlement) des sciences est approuvée*
- Bourses 10. *Su 9 mai, - Les bourses sont accordées à M. N. Ph. Gaillard et
Ph. Gaillard, J. Martin Jules Martin*
- M. Jaccard, ass^{ts} 11. *Su dit, - M. Jean Jaccard est nommé chef des travaux au laboratoire
de chimie physiologique.*
12. *M. le Recteur propose l'impression de cartons reproduisant les
modifications apportées aux règlements.*
- M. F. Guex, prof. 13. *Par lettre du 10 avril M. le prof. Guex fait savoir qu'il ne pourra
malade reprendre ses cours avant le 1^{er} mai, vu l'état de sa santé.*
- M. Golliez 14. *Par lettre du 25 avril M. Golliez informe l'Université qu'il a obtenu
cours un congé pour le présent semestre. M. Golliez sera prié de que ses
remplacants doivent signer les livrets comme suppléants.*
15. *Lettre du 22 avril, M. Schenk. L'état de sa santé le contraint à
renoncer à faire un cours ce semestre.*
- M. Loewenthal 16. *Par lettre du 28 M. Loewenthal annonce qu'il a repris ses cours
(repris ses cours) Par lettre du 12 mai, le Greffe de Paris de Lausanne envoie l'Université
Non de M. a part. 17. que feu M. le pasteur Neytard lui a légué 40,000 fr.*
- Neytard *Lettre de M. le prof. Favre du 16 mai relative à la rédaction du*
- Prix Bippert. 18. *Règlement pour le prix Bippert*

Travaux de la Commission universitaire
du 22 juillet 1899

- Présents M. le Recteur Kneuvier, M. N. Ubold, pro-recteur, Stilling, Favre,
Fornierod, Rottier, fu. Jéjour, M. Brunner.
Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.
Les formulaires imprimés pour les divers prix décernés par l'Université
sont soumis à la Commission.
- Finances d'études 2. *Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes:
(reimb^t) Su 24 mai, - Le Département autorise le remboursement des 3/4 de la finance
d'études à M. N. Palmaretti, étudiant en droit, et Ferret, auditeur en sciences,
ces jeunes gens n'ayant pu suivre les cours*
- Legs Neytard 3. *Su 24 mai, - Le Conseil d'Etat autorise l'Université à accepter le legs que
lui a fait M. le prof. Neytard.*
- obstétrique 4. *Su 1^{er} juin, - M. le Dr Napiin est autorisé à se faire remplacer par M.
Muret ou par M. J. Rottier pour son cours d'obstétrique du prochain
semestre d'hiver*
- M. G. Vulliet (disp.) 5. *Su 3 juin, - M. G. Vulliet et L. Rosenbaum, étudiants en médecine,
Rosenbaum disp. sont dispensés du paiement de la finance d'études du présent semestre.*
- F. L. Schüle 6. *Su 3 juin, - M. F. Louis Schüle, ingénieur est nommé professeur
prof. étr. extraordinaire de construction. Cette nomination ayant été faite sans
Ecole d'ingénieurs que le préavis de l'Université ait été requis, la Commission unanime fait
ses réserves pour l'avenir et charge M. le Recteur d'en parler au Département.*
- M. Stilling 7. *Su 6 juin, - M. le prof. Stilling est autorisé d'interrompre son cours théorique
d'anatomie pathologique vu l'état de sa santé.*
- M. Chuard 8. *Su 14 juin, - M. le prof. Chuard sera chargé de l'enseignement de la chimie
analytique à partir du semestre prochain*
- Promotions 9. *Su 16 dit, - Invitation à assister aux Promotions du Collège cantonal.*
- M. Elkes, ing. 10. *Su 23 dit, - Le Département accepte l'offre de M. Elkes, ingénieur au
Cours libre Lura - Simplon, de faire durant le prochain semestre d'hiver un cours
libre ayant pour titre "Notions d'esthétique appliquées à l'art de l'ingénieur"*
- M. F. Riede, disp. 11. *Su 28 dit, - M. F. Riede est dispensé du paiement de la finance d'études.*
- Bibliothèque cant. 12. *Su dit, - Les propositions d'achat de livres pour la Bibliothèque cantonale
devront être présentées du 15 octobre au 15 novembre prochain.
Lettres diverses:*
- M. Chatelanat 13. *Su 31 mai, M. le Doyen de la Faculté des lettres communique à la Com-
perr. doc. mission une lettre de M. Chatelanat, prival docteur, qui désire d'être
autorisé à joindre l'enseignement de l'archéologie grecque à celui de
la philologie latine et de l'archéologie romaine. M. Rottier est chargé
de répondre à M. Chatelanat que tant qu'il ne traitera de l'archéologie
grecque qu'à propos de ses cours actuels il est libre de le faire*
- 14. *Su 31 mai, - M. le Doyen de la Faculté des sciences annonce qu'il s'abstien-
dra*

14 sera du 5 au 26 juin.

Congrès des orientalistes. Du 25 juin, M. le professeur Guilleumier exprime le regret de ne pouvoir se rendre à Rome pour le congrès des orientalistes, vu l'état de sa santé.

M. Guilleumier M. Spiro est désigné pour le remplacer.

M. Spiro

Doct. en méd. 16 Leçon est faite du rapport de la Faculté de médecine sur les excursions de M. Hoffmann. Le grade de docteur lui est conféré.

J. Hoffmann

G. Sulliet (4-5) Demandes de dispense de M. G. Kulliet et L. Rosenbaum, étudiants en médecine. Ces demandes seront appuyées.

Rosenbaum

Mlle Besboçia 17 Cas de Mlle Besboçia, étudiante en médecine. Vu sa situation très difficile une subside de f. 100 lui est accordé.

Suisse universitaire Par lettre du 15 mai, la Suisse universitaire propose à l'Université l'insertion du programme des cours de vacances. Il ne sera pas répondu à cette lettre et cela pour les motifs suivants: 1° Le programme en cause a déjà figuré dans le programme général qui a paru dans la Suisse universitaire; 2° L'utilité de l'insertion dans la Suisse universitaire est problématique; 3° Cette revue paraît animée de sentiments peu bienveillants à l'égard de l'Université de Lausanne.

Insertion

Certificat d'études M. le Recteur, prof. Bossier donne lecture d'un Règlement relatif aux certificats d'études. M. le Recteur est chargé de s'entendre avec M. Bonnard sur cette question et sur celle d'une circulaire à imprimer.

Catalogue des études M. le Recteur pose la question de savoir si le catalogue doit être imprimé dorénavant dans sa forme actuelle ou s'il ne serait pas préférable de l'établir par Faculté. Il est décidé qu'on apportera aucune modification à ce qui s'est pratiqué jusqu'ici, sinon l'introduction d'une colonne réservée à l'indication de la date de l'immatriculation de l'étudiant. Ce mode de faire ne sera toutefois observé qu'au semestre d'hiver prochain.

M. Sellauer 21 M. Bossier demande à être autorisé à faire circuler le rapport sur la souvenance de Mises de M. Sellauer, souvenance qui aura lieu le 24 juillet. Admis.

M. P. Jaccard 22 M. P. Jaccard annonce par lettre qu'il se propose de faire le semestre prochain un cours de biologie générale qu'il désirerait voir inscrit non seulement dans le programme de la Faculté des Sciences, mais dans celui des Facultés de Théologie et des Lettres. M. Jaccard sera prié de s'entendre avec M. Blanc pour qu'il ne se formalise pas. Les Facultés de Théologie et Lettres se contenteront d'aviser les étudiants.

Biologie générale

Sceau de diplôme 23 Question du timbre sec pour les diplômes. M. Jaurenau est chargé du travail.

M. Reis cours de 24 M. Reis, doct. es sc., sollicite les fonctions de chef des travaux de photographie. M. Reis, dit M. Brunnet, se mettrait à la disposition de toute l'Université. Il y aurait 2 laboratoires, l'un pour l'école de chimie, l'autre pour les autres Facultés. M. le Recteur verra le Département.

Photographie

Demande de bourses de M. Bossé étudiant en lettres; priavis favorable.

Bourses, Bossé 25

M. Haller, prof. de 28 M. le Doyen de la Faculté de droit demande en faveur de M. Haller, cand. au doctorat une prolongation de délai jusqu'à la fin de l'année pour la présentation de sa thèse.

M. Haller, prof. de 28

Eclairage 26 Il est décidé que l'éclairage par les bec à acétylène sera introduit dans tous les auditoires.

Comité de patronage 27 Le Doyen de la Faculté des lettres envoie la commission du comité de patronage que M. le prof. Rouard désire voir instituer. La question sera soumise par celui-ci au Sénat.

Concours, nombre de sujets 28 M. Roblier souleva la question du nombre des sujets que chaque professeur a le droit d'insérer dans le programme des concours. Par interprétation extensive le règlement permet que chaque professeur donne un sujet par branche d'enseignement. Le Département sera consulté à ce sujet.

Séance de la Commission universitaire
du 23 novembre 1899.

Présents: M. Renvier, Recteur, M. Lombé, pro-recteur, M. Favoy, Roblier, Schilling, J. Lufour et Tornuviel.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

1. M. le Recteur fait part à la Commission de sa conversation avec M. le Chef du Département au sujet de la nomination de M. Schick. M. Puchel a reconnu le bien fondé de la réclamation.

2. Le programme pour le certificat d'études a été imprimé. Les règlements pour les différents jurys décernés par l'Université l'ont été également.

Règlements (Rectification) 3 M. le Recteur s'est occupé de la rectification du Règlement général et des Règlements de Facultés. Pour la Faculté des Sciences il a suffi de faire intercaler 2 pages. Quant au Règlement de la Faculté de médecine il a été réimprimé. Pour le Règlement général il a fallu également recourir à une réimpression vu le grand nombre de corrections.

Sceau 4 Quant au timbre sec le graveur n'a pas encore achevé. Lettres du Département de l'Instruction publique:

M. Meylan-Fauré Du 24 juillet, M. Meylan-Fauré est nommé professeur extraordinaire de langue et littérature grecque.

M. H. Marbel, assist. d'anat. 6 Du 16 Août, - M. H. Marbel est nommé assistant d'anatomie.

7 Du 25 Août, - M. H. C. Pellé et Porta sont nommés assistants de chimie.

R. Bolay 8 Du 20 sept., - M. R. Bolay est nommé assistant de la polyclinique universitaire.

- 9. M. Meystre Du 20 sept. - M. Meystre est nommé assistant de l'institut pathologique
- 10. Du 26 sept. - Le Département sollicite un préavis sur une demande de M. Amisat qui sollicite les fonctions de lecteur pour la langue italienne dans la Faculté des lettres. Il est donné rapport de cette Faculté à ce propos. Selon les conclusions de ce rapport le préavis sera négatif.
- 11. M. Fornerod Du 10 octobre, - M. Fornerod désire continuer son cours d'histoire des religions bien qu'il ait été nommé pasteur de la paroisse de Pully. Demande de préavis? La commission a préavisé favorablement par circulaire.
- 12. M. de Schoulepnikoff Du 12 octobre, - M. de Schoulepnikoff, privat docent, est chargé d'un cours sur les travaux hydrauliques en remplacement de M. Gaudard
- 13. M. Gaudard M. Racca, Docteur en droit, est chargé en qualité de suppléant, d'une partie de l'enseignement de M. le prof. Pareto, conformément au désir de ce dernier.
- M. Racca, suppléant
- M. Pareto
- 14. M. Gygi, étud. rempl. Du 14 oct., - M. Gygi, étudiant en sciences, remplacera M. Arthur Bonard comme assistant de minéralogie, M. Bonard ayant obtenu un congé de six mois
- M. Bonard, assist.
- 15. M. Pala, prof. Du 19 oct., - M. le prof. Pala est autorisé à ne pas reprendre son enseignement avant le mois de janvier, vu l'état de sa santé
- M. Pala, prof. congé
- 16. M. Valencien Du 14 nov^{bre}, - M. Valencien est nommé assistant du laboratoire de chimie
- M. Valencien assist.
- 17. M. Wellauer, Docteur en priv. doc. Du 20 novembre, - M. Wellauer, B. es lettres, sollicite le titre de privat docent pour l'enseignement des épiques et des antiquités grecques.
- 18. Lic. en droit Rapports sur les examens: Les diplômes suivants ont été conférés: Examens de juillet: Licence en droit à M. H. Galinatos, de Campos, Ed. Corvesson et Zlataroff; le diplôme de docteur en droit à M. Ed. Corvesson.
- M. Galinatos, de Campos
- Ed. Corvesson, Zlataroff
- 19. Docteur es lettres Lettres: Le grade de docteur a été conféré à M. A. Wellauer Faculté des lettres: examens d'automne: Le diplôme de licence es lettres modernes est conféré à M. A. Andreassian et celui de licence es lettres classiques à M. Robert Nussbaum.
- A. Wellauer
- 20. Lic. es lettres mod. Andrea... Faculté de médecine: Le grade de docteur est conféré à M^{lle} Spiro et Anna Fedoulloff et à M. H. F. Paravicini et R. Bolay.
- 21. Doct. en méd. M^{lle} Spiro A. Fedoulloff, Paravicini R. Bolay
- 22. Lic. en théol. M. Gétax M. Frabaud est admis à présenter sa thèse de doctorat.
- M. Frabaud, admis à sa thèse
- 23. Finance d'études Question du taux des émoluments du doctorat. Lecture est faite du rapport de la Faculté de médecine sur ce sujet. Cette Faculté demande que le dit taux soit porté de f. 200 à f. 300. M. le Docteur de la Faculté des sciences informe la commission que son Conseil voudrait conserver le taux de f. 200. pour les étudiants qui ont passé deux semestres à Landana et admettrait celui de f. 300. pour les autres candidats.

- 22. La Faculté des lettres ne voit pas la nécessité de modifier le dit taux, ou élargir par là les candidatures. Il pourrait y avoir disjonction au sens indiqué par la Faculté des sciences, la question pourrait peut être se résoudre ainsi. Le conseil n'a pas encore été consulté. La Faculté de théologie maintiendrait le taux actuel. M. Shilling fait observer qu'en Allemagne le taux est élevé. Vu le grand nombre de candidats les professeurs perdent beaucoup de temps. M. le Docteur de la Faculté des sciences. On pourrait introduire dans le Règlement général un article traitant les Facultés autonomes, sous 2 prix différents. M. le Recteur pose la question de savoir si l'on pourrait établir l'autonomie des Facultés. Diverses idées s'étant fait jour, M. Favoy propose, avant toutes choses, que les conseils de Faculté soient invités à discuter la question. Cet avis est adopté. La question du taux pour la licence serait aussi examinée.
- 24. Legs Sol Hadamur Sol, veuve du Docteur H. Sol de Genève a fait don à l'Université de la collection d'anatomie comparée et de nombreux objets de laboratoire ayant appartenu à son mari. M. le Recteur fait savoir à la Commission que M. le prof. Guignion a été chargé de recevoir ce legs à Genève et qu'il en a rapporté 36 caisses et un bateau. Ses remerciements seront adressés à Mme Sol. Lecture est faite d'une lettre de M. Guignion relative à ce bateau. Il propose qu'il soit donné à M. le missionnaire Creux. La Faculté des sciences informée, a nommé une commission qui a examiné le dit bateau. Cet objet serait très utile pour l'étude des lacs alpins, aussi la Faculté désirerait-elle le conserver. La Commission universitaire décide de remettre ce bateau à la Faculté des sciences.
- 25. M. Heiss cours de Photographie M. Heiss, B. es lettres, demande au Département d'être autorisé à donner des conférences sur la photographie. Lecture est faite de sa lettre. La Faculté des sciences, à laquelle la question a été soumise, préavisé en faveur de l'admission de la demande de M. Heiss à condition qu'il s'agisse de photographie scientifique. Il est décidé que ce préavis sera transmis au Département. M. Faes trav. de concours, délai (4.27.1100) 26. Lecture est faite d'une lettre de M. H. Faes demandant un délai pour la remise d'un travail de concours. M. le Recteur a fait observer à M. Faes que d'après le règlement général il n'était plus dans les conditions voulues pour présenter un mémoire. M. Faes a expliqué qu'il ignorait cet article du Règlement qui ne se trouve pas reproduit dans le programme des concours. M. le Docteur de la Faculté de droit est d'avis que l'on peut se montrer indulgent, mais non pas parce que M. Faes ignorait le Règlement. La Faculté des sciences, proposant que le mémoire de M. Faes soit accepté, la Commission préavisera dans ce sens auprès du Département.

Immatriculat^{on} condition.

M^{lle} S. Bornand
Carron

M^{lle} S. Bornand qui désire étudier les lettres et M. Carron originaire du Patois, qui voudrait entrer dans la Faculté de médecine, demandent à être immatriculés conditionnellement. Ils s'engagent l'un et l'autre à régulariser leur position dans le courant de l'année 1900. Ces demandes seront transmises au Département avec prière favorable.

Pension de retraite

Traitement des
Professeurs

M. H. Ruyou a écrit à M. le Recteur une lettre particulière dans laquelle il exprime le désir que si le Département veut améliorer la position des professeurs il le fasse plutôt sous la forme d'une augmentation de la pension de retraite. La Commission pense que M. le Recteur peut en parler officiellement.

Catalogue des études

Paiement des finances
d'études

Nécès

M. Broye, juge fédér.

Invitation de
Université de Yale

Congrès inter. de l'enseig^{nement}

Étudiants tessinois

M. M. Obrist et Fraux
délai p^{our} thèse

Abonnement

La fixation de la séance du Sénat aura lieu dans la prochaine séance de la Commission universitaire.

Les dates d'immatriculation ne figureront pas sur le catalogue de ce semestre, vu la lenteur avec laquelle un grand nombre d'étudiants paient la finance d'études il est décidé que le 10 décembre sera fixé comme date fixe laquelle les inscriptions de ce semestre ne seront plus valables.

Le décès de M. le juge fédéral Broye a été communiqué à l'Université par le Tribunal fédéral.

L'Université de Yale à New-Haven ayant invité l'Université à se faire représenter à cette cérémonie de l'installation d'un nouveau Recteur, des remerciements lui seront adressés.

Congrès international de l'enseignement supérieur en 1900 à Paris. Les cartes d'invitation qui ont été adressées à l'Université seront mises à la disposition du Sénat. La question de l'envoi d'un délégué lui sera soumise.

Le Département de l'éducation du Tessin communique le formulaire de licence licale, dont la production doit être exigée de tout étudiant de ce canton.

M. Favey demande en faveur de M. M. Obrist et Fraux, candidat au doctorat une prolongation de délai pour la présentation de leurs thèses.

La Faculté de droit demande que l'on s'abonne à la Deutsche Juristenzeitung (M. M.) Adopté.

Séance de la Commission universitaire
du 19 décembre 1899.

Présents: M. le Recteur Reuevier, M. Bombe, pro-recteur. MM. les professeurs Fomrod, J^r Rufour, Favey, Kelling et Kottier.
Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des ailles:

- M. Reiss, Photographie Du 23 novembre, - M. Reiss est nommé chef des travaux photographiques.
- M. Faves Du 29 " Le travail de concours de M. Faves est admis quoique présenté tardivement.
- Immatric. condit.^{elle} Du 8 décembre, - M^{lle} Bornand et M. S. Carron sont admis à l'immatriculation conditionnelle.
- Bibliothèque cant^{onale} Du 9 déc., - Les propositions d'achat de livres à faire par la Bibliothèque sont admises sauf celles de M. Kurchhardt qui n'a pas indiqué les prix.
- M. de Cerenville 5 Du 16 déc., - Le Département admet la proposition de l'Université de désigner M. de Cerenville comme expert pour l'examen du mémoire présenté par M. Ch. Sordame pour un prix de Faculté.
- Legs Fol 6 Lecture est faite d'une lettre de M. le prof. Suprior concernant le bague légué par M^{me} Fol, annonçant que ce bague a été remis en mains de M. Klau.
- Dispenses 7 Lecture est faite des diverses demandes de dispense du paiement de la finance d'études. Il est entendu que les prières seront transmises au Département avec le détail des renseignements recueillis sur les postulants.
- M. Wellauer 8 Cours libre Lecture est faite du rapport de la Faculté des lettres sur la demande de M. Wellauer d'être autorisé à enseigner en qualité de privat. docteur. Le prière sera négatif mais M. W. serait admis à faire un cours libre. Adopté.
- Finance de doct.^{orat} 9 Tous des insinuations de doctorat. M. M. les Docteurs indiquent tour à tour l'avis de leur faculté sur la question. Il est décidé que celle-ci sera soumise au Sénat et que, conformément aux desiderata de la majorité des Facultés, la disjonction des Facultés sera proposée. Chaque Faculté demeurerait libre de fixer le taux des insinuations en ce qui la concerne. Il est entendu, en outre, que la disjonction une fois admise un mode de répartition uniforme serait proposé au Sénat: savoir: une moitié à l'Université dans son ensemble, une moitié à la Faculté intéressée. Sur la part de l'Université 20 % seraient prélevés au profit du Recteur, sur la part de la Faculté 20 % au profit du Docteur. Chaque Faculté déterminera ce qui a droit au sort à faire aux divers candidats.
- Finance d'études 10 Retardataires La Commission décide que les étudiants qui n'ont pas encore payé la finance d'études du présent semestre seront cités à comparaître devant M. le Recteur.
- Dispenses 11 L'usage s'étant établi de ne pas exiger le paiement préalable de la finance des étudiants sollicitant une dispense, la question sera soumise au Département, le Règlement n'autorisant pas cette

manière de procéder.

- Vacances 12. Les vacances du Nouvel An sont fixées du mardi 26 décembre au samedi 6 janvier. Reprise lundi 8 janvier à 8 h. du matin.
- Universités italiennes 13. M. le S. Bonelli ayant demandé à M. le Recteur, au nom du ministre de l'Instruction publique d'Italie, de lui envoyer une collection de documents en vue de la réorganisation des Universités de ce pays, cette collection lui a été adressée.
- St^e Philharmonique 14. Les Statuts de la Société philharmonique sont présentés. Ceux-ci ayant été revus par M. le Recteur la fondation de la Société est autorisée.
- 15. La prochaine séance du Sénat est fixée au vendredi 12 janvier à 11 h. La convocation aura lieu le jour de la rentrée.
- Sic. ès lettres 16. M. le Doyen de la Faculté des lettres lit un rapport sur le doublement des examens de licence de cette Faculté. La mesure sera proposée au Département à titre d'essai.
- Inmatric. condition^{elle} 17. M. Favry entretient la Commission de la demande d'un étudiant russe qui désirerait être immatriculé pour pouvoir être exempté du service militaire dans son pays, il offre de passer un examen de maturité et en prendrait l'engagement. Réponse.
- Manassewitz 18. M. J^e Dupou entretient la Commission d'une demande de Manassewitz qui voudrait un certificat sur son premier examen. Il ne lui sera répondu que lorsqu'il se sera adressé au Recteur, ainsi qu'il en annonce l'intention.

Séance du Sénat universitaire du 12 janvier 1900.

Présents: M. le Recteur Renier, M. Gombé, prorecteur, M. H. les professeurs Golliez, Schüle, Blanc, Hauser, Kélezek, Mandrian, Renard, Fournier, Heylan, Herzog, Bonnard, Rothet, Spiro, père, H. Dupou, Lugeon, Favry, Burkhardt, Erman, Stilling, Paschoud, Larquier, Emery, Rapin, Vallette, Spiro, fils. M. H. Augnier et Chuard se sont excusés de leur absence.

- 1. Lecture est faite des procès-verbaux des 3 séances précédentes: 8 juillet et 27 octobre 1898, 16 février 1899. Ils sont adoptés. M. le Recteur fait remarquer que d'après le Règlement, le Sénat doit se réunir une fois chaque semestre et qu'il n'y a pas eu de séance dans le semestre d'été passé. Il présente ses excuses à l'Université pour cette irrégularité puis il fait la lecture d'un rapport succinct, par ordre de matières sur la gestion de la Commission universitaire depuis le 8 juillet 1898.
- Sénat 2.
- Commission universitaire 3.
- Succession Bonnard 4. M. le prof. Favry donne quelques renseignements sur la situation actuelle de la succession Bonnard, ainsi que sur le legs Neytard.
- Legs Neytard 5.

- Finances de doctorat 6. La Faculté de médecine ayant demandé que le taux des émoluments du doctorat soit augmenté, la Commission universitaire s'est occupée de la question et M. le Recteur communique au Sénat les conclusions auxquelles s'est arrêtée cette dernière. La Commission propose: de laisser chaque Faculté libre de fixer à sa convenance le taux de ces émoluments, cela sous les réserves suivantes:
 - 1^o Comme jusqu'ici, la moitié de la somme fixée revenait au Fonds universitaire.
 - 2^o Le prélèvement de la part du Recteur (1/5) serait pris sur la moitié adjugée à l'Université.
 - 3^o Il y aurait lieu de fixer un prélèvement semblable sur la moitié attribuée à la Faculté intéressée au faveur du Doyen qui a plus de besogne que les autres professeurs pour chaque doctorat.
 - 4^o Les prélèvements et gratifications réglementaires au faveur du secrétaire (art. 84) et du bedeau (art. 89) sont maintenues.
 - 5^o La Commission universitaire réglera les détails et proposerait au Département une rédaction nouvelle pour l'art. 46.
 - 6^o Chaque Faculté réviserait promptement l'art. correspondant de son Règlement et le soumettrait à la Commission universitaire qui en renverrait le département.
- 7. M. H. les Doyens des Facultés de droit, de médecine, des lettres et des sciences indiquent, tour à tour, l'avis de leur Faculté. Dans le cours de la discussion, M. le prof. Emery propose qu'un minimum et un maximum soient fixés pour les émoluments. Cet amendement est mis aux voix, il est rejeté par 15 voix contre 10. La disjonction des Facultés est ensuite adoptée par 19 voix contre 5.
- 8. La proposition de la Commission universitaire relative à la répartition (une moitié au Fonds universitaire, une moitié à la Faculté intéressée) est également adoptée.

Quant aux parts à allouer au Recteur et aux Doyens, il est décidé par 13 voix contre 8, que celle du Recteur 1/5 sera prise sur la moitié appartenant au Fonds universitaire, celle du Doyen (1/5 au maximum) le sera sur la moitié appartenant aux Facultés. Les prestations concernant le secrétaire et le bedeau sont maintenues telles que les fixe le Règlement général. La rédaction de l'art. 46 est renvoyée à la Commission universitaire.

- Dissertations 9. Quant au nombre d'exemplaires des dissertations à céder au candidat, il sera fixé comme actuellement, par les Règlements des Facultés.
- Congrès internat. de l'enseig^t sup. 10. Le Comité du Congrès international de l'Enseignement Supérieur qui doit se réunir à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle de la présente année, ayant invité l'Université à se faire représenter à ce Congrès, il est décidé, sur la proposition de M. le prof. Renard que les professeurs qui se trouveront à Paris à l'époque de la réunion du Congrès pourront recevoir du Recteur, sur leur demande une délégation de l'Université.

M. Ruchet, cons. fédér.¹¹

Banquet

M. Ruchet, Chef du Département de l'Instruction publique, nommé récemment Conseiller fédéral, devant quitter Lausanne très prochainement, M. le Recteur propose à l'Assemblée de le convier à un banquet d'adieux, auquel M. Véricux, son successeur à la Direction du Département, serait également invité. Cette proposition est adoptée, et il est décidé que les frais du banquet seront supportés par tous les professeurs.

Comité de patronage¹²

M. M. Maurer

Renard

M. le prof. Renard fait part au Sénat de son désir de voir un Comité de patronage des étudiants étrangers se constituer, l'utilité d'une pareille institution se faisant réellement sentir. Ce comité serait composé de professeurs, de personnes étrangères à l'Université, hommes et dames. M. le prof. Maurer a adressé à M. le Recteur une lettre dans laquelle il exprime un désir tout semblable à celui de M. Renard. Lecture est faite de sa lettre. M. Renard propose qu'une commission de cinq membres prise dans les différentes facultés soit nommée pour aviser à la constitution du susdit comité. Cette proposition est adoptée et la Commission universitaire est chargée de nommer cette commission qui lui fera rapport.

Réunion des prof.¹³

M. le prof. Herzen exprime le regret que les rapports sociaux entre collègues soient si peu fréquents à l'Université. Il propose qu'une réunion ait lieu de temps en temps, une fois par mois, par ex. - Cette proposition est adoptée en principe et la Commission universitaire est chargée d'arriver à sa réalisation.

Séance du Sénat¹⁴

M. Golliez ayant demandé que le Sénat soit convoqué, de préférence, le samedi après midi, il est convenu que pour cette convocation il sera tenu compte de l'horaire des cours.

Séance de la Commission universitaire
du 16 janvier 1900

Présents: M. le Rect. Renerier, M. Corbo, pro-recteur, M. M. les Doyens Favoy, Formasod, Stilling, Nottier et J. Dupour.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Recteur entretient la Commission de la question des retardataires et indique la situation.

M. Ruchet, banquet

Sur la demande de M. Ruchet, le banquet auquel il est convié est renvoyé au mois de mai.

Le Bureau fédéral de Statistique a transmis un relevé des étudiants des diverses Universités suisses pour le semestre d'été 1899.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes:

Du 28 déc., - Le Département se déclare d'accord avec l'Université à

Vacances³M. Mind, prof. extr.⁴M. Radzickowski⁵Bourses⁶Discipline⁷

Doct. en droit

Ch. Jacot.⁸Lic. en droit
de SaugyDoct. ès sciences⁹

de Rücker

M. N. Herzen¹⁰

prof. extr.

Faculté des lettres¹¹Immatric. condit.¹²Koskolenko¹²M. Manassévitzy¹³Finance de doct.¹⁴Proclamation¹⁵

des diplômés

Théses¹⁶

propos des dates fixées par ailleurs pour les vacances du Nouvel-an.
Du 23 décembre, - M. le B. Mind est confirmé en qualité de professeur extraordinaire.
Du 27 déc., - M. Radzickowski est nommé assistant de physiologie.
Du 3 janvier 1900, - Le Département indique les noms des boursiers pour l'année 1899/1900 et le montant des subsides accordés.
Une lettre de l'Université de Fribourg demandant certains renseignements relatifs à la discipline, est mentionnée.
Lecture est faite des rapports sur les derniers examens:
Faculté de droit, - Le grade de docteur est conféré à M. Ch. Jacot, du Locle; celui de licencié à M. Alex. de Saugy, de Houdon.
Faculté des Sciences, - Le grade de docteur est conféré à M. de Rücker.
M. le Doyen de la Faculté de droit donne connaissance d'un rapport sur la nomination de M. N. Herzen, actuellement privat-docent, en qualité de professeur extraordinaire pour l'enseignement du droit romain. M. Favoy ajoute à cette lecture quelques explications verbales sur l'intérêt que la Faculté a de voir cet enseignement confié à un professeur en titre. La Commission prie M. le Doyen de donner ces explications à M. le Chef du Département.
M. Nottier, doyen de la Faculté des lettres, saisit cette occasion pour exprimer son regret de ce qu'aucune nomination nouvelle n'ait été faite de vieille date en faveur de cette Faculté; il signale en particulier l'histoire de l'art qui reste en souffrance.
L'étudiant russe Koskolenko, dont il est question dans la séance précédente s'est engagé par lettre, à passer un examen de maturité dans le délai de deux ans. Son immatriculation conditionnelle sera, en conséquence, demandée au Département.
Lecture est faite d'une lettre du 20 décembre de M. A. Manassévitzy demandant l'annulation de l'examen de botanique systématique, qu'il a subi au mois d'octobre passé, comme candidat à la licence et sciences physiques et naturelles. - M. le Doyen de la Faculté des sciences donne des explications à ce propos. Il sera répondu au postulant que la Commission universitaire, à l'unanimité, reconnaît la compétence du jury et ne peut, en conséquence, admettre sa requête.
Question du taux des émoluments du doctorat: M. le Recteur propose une nouvelle rédaction de l'art. 46. A propos de la part de 1/5 de la finance attribuée au Doyen, M. Favoy fait observer que pour certaines Facultés ce chiffre est exagéré. Il sera dit en conséquence que c'est là un maximum. Il sera stipulé, en outre, que les professeurs ayant droit à la répartition sont ceux qui ont pris part à l'examen.
Une modification sera apportée à l'art. 47, ayant trait à la proclamation des diplômés. Cet article mentionnera simplement le fait que cette proclamation aura lieu en séance du Sénat.
Quant au nombre des exemplaires de la thésation qui doit être le

16. candidat, le Règlement général ne ditant rien à ce sujet, les Facultés seront libres de le fixer à leur gré.

Embryologie 17. M. le Doyen de la Faculté de médecine demande que l'embryologie soit ajoutée à la liste des branches d'examen. Approuvé.

Comité de patronage 18. Comité de patronage des étudiants étrangers. Conformément à la décision du Sénat, il est procédé à la désignation des membres de la Commission qui devront s'occuper de la constitution de ce comité: Sont nommés H. H. Blum, Larquier, Renaud, Maurer, Combe, Eiman et Stilling. Cette commission étudiera la question et fera des propositions à la Commission universitaire pour la constitution du comité définitif.

Procès-verbaux 19. Sur la proposition de M. le Recteur, il est décidé que les procès-verbaux des séances du Sénat et de la Commission universitaire seront rédigés par le secrétaire dans les 8 jours qui suivront chaque séance et visés par le Recteur.

Réunion des Prof. 20. Pour faire droit à la proposition de M. le prof. H. Herzen concernant le développement de la sociabilité chez les professeurs, il est résolu qu'une commission de 3 membres sera chargée de l'étude de la question.

M. M. Herzen, Eiman et Maurer H. H. Herzen, Maurer et Eiman sont désignés pour en faire partie.

Portrait des Prof. 21. A la fin de la séance M. le prof. Robnier signale à la commission l'intérêt qu'il y aurait à ce que les noms des personnes dont l'université possède les portraits fussent indiqués sur ces tableaux, le souvenir de ces noms pouvant se perdre.

Séance de la Commission universitaire du 27 février 1900.

Présents: M. le Recteur Pennerier, H. Combe, pro-recteur, H. H. les Doyens Favay, Robnier, Stilling, Fomerod et J. Desfour.

Le procès-verbal de la séance précédente (16 janv) est lu et adopté.

Règlement général 1. M. le Recteur informe la Commission que l'impression de la nouvelle édition du Règlement général est achevée et que celle de l'extrait de ce Règlement à l'usage des étudiants est en préparation. Il fait part en outre des essais tentés pour l'emploi d'un timbre sec à apposer sur les diplômes, essais qui sont près d'aboutir.

Exposition de Serey 2. Participation à l'Exposition de Serey en 1901. H. H. les Doyens sont priés de demander l'avis de leurs Conseils. Il sera répondu au Comité que l'Université admet en principe l'idée d'exposer et que quelques uns des laboratoires pourront le faire, mais que la place nécessaire ne peut être indiquée actuellement.

Edifice de Rumine 3. M. le Recteur communique à la Commission le résultat de son inspection du bâtiment de Rumine, surtout au point de vue de la place réservée aux

lucris et aux archives.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des Bourses.

Manasséwitz 4. Du 16 janvier, - Demande de H. A. Manasséwitz. Le Département l'a informé qu'il considérait l'incident comme clos.

Lic. ès lettres 5. Du 17 janvier, - La Faculté des lettres est autorisée à diviser l'examen de licence en deux séries, à titre d'essai.

M. Wellauer 6. Du 17 janvier, - M. Wellauer n'est pas nommé privat-docent, mais il est autorisé à faire un cours libre sur un sujet d'archéologie grecque.

Dispense 7. Du 20 janvier, - Dispense du paiement de la finance d'études accordée à divers étudiants.

M. Herzen, prof. 8. Du 25 janvier, - M. H. Herzen est nommé professeur extraordinaire de droit romain.

Progr. des cours 9. Du 25 dit, - Le programme des cours du prochain semestre d'été est approuvé.

Règl. général 10. Du 27 dit, - Le Règlement général révisé est approuvé.

Prog. des concours 11. Du 1 février, - Le programme des concours pour l'année 1899/1900 est approuvé.

M. Stężowski 12. Du 3 dit, - H. Casimir Stężowski est nommé assistant pour les travaux pratiques de physiologie.

Fondations 13. Du 10 février, - Le compte des fondations est publié chaque année dans le Compt. rendu du Département des finances. Le Département de l'Instruction publique désirerait voir la situation du fonds Normand figurer dans le rapport annuel sur l'Université.

M. Freyer, dem. 14. Du 16 février, - M. le Dr Freyer domicilié à Fribourg, demande l'autorisation d'enseigner à titre de privat-docent dans la Faculté de médecine. M. le Doyen de cette Faculté recommande chaleureusement le postulant. Pravis favorable.

M. Weiss, méd. Nat. 15. Du 22 février, - Le Département communique une lettre de H. Weiss, médecin à Nâle, sollicitant également le titre de privat-docent. Cette lettre est remise avec les pièces à l'appui à M. le prof. Stilling en vue du pravis de la Faculté.

M. Magnenat 16. Du 23 février, - M. Magnenat est nommé secrétaire à l'école d'ingénieurs.

M. Fournier, ingénieur 17. M. Fournier professeur à Besançon, demande, par lettre, s'il pourrait obtenir à l'Université une place pour l'enseignement de la chimie.

M. le prof. Brummer, consulté, a répondu qu'il n'y avait pas de place vacante, mais que M. Fournier, pourrait, selon son désir, travailler au laboratoire toutefois, cela à ses frais.

diés académicus 18. La Société "Lommia", a demandé, par lettre, que le lendemain du jour où aurait lieu le cortège aux flambeaux en l'honneur de H. le Conseiller fédéral Ruchet fut déclaré "diés académicus". La réponse de M. le Recteur a été négative.

M. H. Cherix 19. M. H. Cherix a demandé par lettre datée de Heidelberg, un délai pour la présentation de sa thèse de lic. et doct. en droit. accordé. M. le Doyen de la Faculté répondra.

M. Gross, prof. 20. M. le prof. Gross a annoncé, par lettre du 30 janvier, que l'état

de sa santé l'avait contraint d'interrompre ses cours et qu'il ne pourrait pas les reprendre au semestre d'été. M. le prof. Studkin à qui la dite lettre a été communiquée, a estimé qu'il n'y avait pas lieu, pour le moment, de remplacer A. Gross. Le Département a été informé de la situation.

Manassevitch 21. Manassevitch a insisté pour l'annulation de son examen de botanique. A ne lui a pas été répondu, le Département l'ayant fait.

Finance d'examen 22. Quant à la réclamation d'argent elle a été trouvée fondée et il lui a été restitué une 2^e fois f. 25. - A ce propos, le Département a demandé que la finance entière de f. 100. - soit payée d'emblée. Les règlements des Facultés de théologie et de droit stipulant le paiement, cette mesure ne sera appliquée qu'aux autres Facultés.

M. A. Herzen, congés 23. M. le prof. A. Herzen a demandé à M. le Recteur un congé de 15 jours, qui lui a été accordé. Le cas ayant été soumis au Département, ce dernier estime qu'en pareille occasion, il doit lui en être référé.

Lic. et doct. en droit 24. Les grades de licencié et de doct. en droit ont été conférés à M. Ch. Kratzer, le 23 janvier, par circulation,

Doct. en médecine Lecture est faite des rapports sur les examens.

Alf. Renaud, Aboriantz 25. Faculté de médecine. - Le grade de docteur est conféré à M. H. Alfred Renaud, Alexandre Aboriantz, Ch. Demartines et Gustave Clément.

Ch. Demartines, Clément 26. Faculté des sciences. Le grade de docteur est conféré à M. H. Jules Annumann et Alfred Kratzer.

Prix de Faculté 27. Lecture est faite du rapport du jury chargé d'examiner le mémoire présenté par M. Ch. Ladame pour l'obtention d'un prix de Faculté. Conformément aux conclusions de ce rapport un prix de 250 f. est accordé à M. Ladame, mais la publication de son mémoire que le jury propose - n'est pas jugée opportune, puisqu'il n'a pas obtenu le maximum du prix.

Concours (rapports) 28. Table listing names and scores for various faculties: J. Martin (120), P. Müller (60), P. Spiro (80), St. Genton (130), J. Lott (120), H. Faes (125), P. Guillemin (80).

29. de médecine (Prix de Cereville) M^{lle} Grigorevsky f. 200. - (1/2) Le rapport sur le travail de M. Guillemin n'ayant pu être communiqué à la commission, celle-ci autorise M. le Recteur à en ratifier les conclusions.

30. La séance publique est fixée au mardi 6 mars.

Finances de grades 31. Lecture est faite des propositions des différentes Facultés pour les modifications à apporter à leurs règlements au sujet des inscriptions de grades. Ces modifications seront soumises au Département avec priavis favorable.

Insertions 32. Question des avis à insérer dans les journaux pour chaque nouveau semestre. L'avis N°1 sera inséré dans la Feuille des avis officiels seulement. L'avis N°2 le sera dans une mesure un peu plus large que précédemment. Le petit avis N°3 le sera davantage encore.

M. Taffé, élève 33. M. Taffé, étudiant en médecine, ayant été forcé d'interrompre ses études peu après le commencement du semestre pour des motifs de santé, demande néanmoins que son livret soit signé par les professeurs. - La commission n'estime pas pouvoir y consentir.

M. L. Viret 34. M. L. Viret, qui a subi les examens de 1^{re} série de la licence et sciences physiques et naturelles, il y a un certain temps, aurait désiré obtenir un certificat. Cette pièce ayant dû lui être refusée, la question se pose de savoir s'il ne pourrait pas lui être délivré par les professeurs en cause une déclaration selon l'art. 48 du Règlement général. La Commission ne croit pas que les examens qu'a passés M. Viret puissent être assimilés à des examens partiels. Aucune déclaration ne sera, en conséquence, délivrée à M^r Viret.

M. Ed. Gallax 35. M. Edrd Gallax, étudiant en lettres, sollicite une bourse; priavis favorable.

Semestre 36. Il est décidé que l'ouverture du semestre d'été aura lieu le lundi 9 avril. Ceux des professeurs qui ne pourraient pas commencer à cette date en prievendront les étudiants par une affiche, avant le 1^{er} avril.

Du 6 mars 1900
Séance du Sénat universitaire

dans l'auditoire de l'Ecole de chimie pour la proclamation du résultat des concours de l'année 1898/1899. (publique).

Concours Proclamation du résultat des concours. Présents: M. le Recteur Rencor, M. H. les profs. Anstern, Blème, Bernard, Brélag, Bugnion, Burckhardt, Chuard, G. Combe, Landreau, H. Luper, J. Luper, Gaudard, Leger, Mahaim, Meylan, Paschoud, Rapin, Rostler, Stilling et Kullermet; M. H. les étudiants, un public assez nombreux.

Prix de Cereville M^{lle} Grigorevsky 37. M. le Recteur fait connaître les noms des étudiants auxquels des grades ont été conférés dans l'année 1898/1899, puis lecture est faite des rapports des commissions d'examen. Les noms des lauréats sont proclamés: à M. Ch. Ladame, étud. en méd., un prix de Faculté (f. 250); à M^{lle} Grigorevsky également étud. en méd., la demi du prix de Cereville (f. 200); à M. H. J. Martin, P. Müller, P. Spiro, W. Genton, tous 4 étudiants en théol. un prix de concours (de 60 à 130 f.); à M. Faes, étud. en sciences, un prix de 125 f. (zoologie); à M. P. Kullermet, également étudiant en sciences, un